

COLLECTION « HISTOIRE »

 **Dialogue** 

Organe de 'Dialogue des Peuples'

WILLY BAL

# LE ROYAUME DU CONGO AUX XV<sup>E</sup> ET XVI<sup>E</sup> SIÈCLES

DOCUMENTS D'HISTOIRE



I.N.E.P. - LÉOPOLDVILLE

Les Amis de PRÉSENCE AFRICAINE

BRUXELLES



NE à Jamioulx, dans le Hainaut belge, le 11 août 1916, l'auteur fit ses études de philologie romane à l'Université de Louvain. Agrégé de l'enseignement secondaire du degré supérieur (1937), il fut reçu docteur en philosophie et lettres en 1938. Il fut lauréat du Concours universitaire en 1938 et obtint le prix de l'Académie de langue et de littérature françaises de Belgique en 1939. Il servit comme fantassin pendant la campagne de 1940; fait prisonnier, il resta pendant cinq ans dans des camps de travail, et à la fin de 1945, il fut officier dans l'armée d'occupation. Rendu à la vie civile, il enseigna le français et la morale à l'École Prince

Baudouin de Marchin jusqu'en 1956, date à laquelle il fut nommé chargé de cours à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université Lovanium; promu professeur ordinaire en 1960, il y occupe la chaire de linguistique romane et y remplit actuellement la charge de doyen.

Il a consacré une bonne partie de son activité scientifique à des recherches linguistico-ethnographiques dans le domaine wallon. En littérature française, il s'est intéressé spécialement à Michelet, à Péguy et à Pourrat. Les œuvres littéraires en dialecte wallon de M. W. Bal lui ont valu plusieurs prix : elles font l'objet d'une mention dans le tome III de *l'Histoire des Littératures* (« Encyclopédie de la Pléiade ») et des extraits ont trouvé place dans l'anthologie du Professeur M. Piron, *Poètes wallons d'aujourd'hui* (Collection UNESCO d'œuvres représentatives, Paris, Callimard, 1961).

Ses recherches actuelles portent sur les témoignages littéraires et linguistiques des relations entre l'Afrique noire et les peuples romans. En 1960, aux Editions du Bureau de l'Enseignement Catholique à Léopoldville, il a publié, à l'usage des classes, des extraits, avec introduction, notes et glossaire, d'une version latine, parue en 1598, de la *Relatione* de Pigafetta et Lopez : *Vera descriptio regni Africani quod tam ab incolis quam Lusitanis Congus appellatur*. De la *Relatione* originale, il a établi la première traduction française complète : *Description du royaume de Congo et des contrées environnantes par Filippo Pigafetta et Duarte Lopez (1591)*; cet ouvrage a paru en 1963 dans la collection des « Publications de l'Université Lovanium de Léopoldville ». Il prépare actuellement, en collaboration avec le R.P. F. Bontinck, C.I.C.M., l'édition et la traduction des lettres de dom Afonso I, qui fut roi du Congo de 1506 à 1543.

Willy Bal rentre en Belgique en 1965 et poursuit sa carrière à l'Université catholique de Louvain. Son *Introduction aux études de linguistique romane* (1966) est devenu un classique auquel il faut joindre le *Guide bibliographique de linguistique romane* (1978) écrit avec Jean Germain, et la *Bibliographie sélective de linguistique romane et française* (1991; avec J. Germain, J. Klein, P. Swiggers). Il travaille également sur l'histoire du mouvement wallon et publie *La faillite de 1830 ? Elie Baussart, La Terre wallonne et le mouvement régionaliste*, EVO, Bruxelles, 1973.

Il est élu membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique le 9 novembre 1968, à titre d'écrivain wallon, succédant à Joseph Calozet.

## Bibliographie

- *Oupias d'avri*, Liège, La Vie wallonne, 1935.
- *Trwès contes*, Charleroi, Èl Chariguète, 1938.
- *Au soya dès leus*, Namur, Les Cahiers wallons, 1947.
- *Il-aveut pôrtè l'soya dins s'bèsace*. - A compte d'auteur 1950 - Re. Namur, Les Cahiers wallons 1951 -
- *Henri Pourrat, essayiste*, Anvers, De Nederlandsche Boekhandel, 1954.
- *Fauves dèl Tâye-aus-fréjes èt contes dou Tiène-al-bîje* Liège, Société de Langue et de Littérature wallonnes, 1956.
- *Poques èt djârmons*, Charleroi, Éditions Le Bourdon, 1957.
- *Le royaume du Congo aux XVIe et XVIIe siècles, documents d'histoire*, Léopoldville, Institut national d'études politiques, 1963.
- *Témoignage d'un écrivain employant le patois comme langue littéraire*, essai, Louvain, Centre international de dialectologie générale, 1964.
- *Description du royaume de Congo et des contrées environnantes, Filippo Pigafetta & Duarte Lopes (1591)* ; traduit de l'italien et annotée par Willy Bal, Louvain, Éditions Nauwelaerts / Paris, Béatrice-Nauwelaerts, 1965.
- *Introduction aux études de linguistique romane, avec considération spéciale de la linguistique française*, essai, Paris, Didier, 1966.
- *La faillite de 1830? Èlie Baussart, La Terre wallonne et le mouvement régionaliste*, Bruxelles, EVO, 1973.
- *Guide bibliographique de linguistique romane* (avec Jean Germain), Louvain, Peeters, 1978.
- *Introduction à l'inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, essai, Montréal, AUPELF, 1983.
- *Dictionnaire de l'Ouest-wallon* (avec Arille Carlier), ouvrage scientifique (3 t.), Charleroi, Association littéraire wallonne de Charleroi, 1985.
- *Bibliographie sélective de linguistique romane et française* (avec Jean Germain, Jean Klein et Pierre Swiggers), Paris / Louvain-la-Neuve, Duculot, 1991.
- *Œuvres poétiques wallonnes 1932-1990*, Association littéraire wallonne de Charleroi et Société de langue et de littérature wallonnes, 1991.
- *Warum Krieg!*, récit en prose illustré par Gustave Marchoul, Charleroi, El Bourdon, 1996.
- *Djonnesse a Malvô*, recueil de contes, avec une traduction française de Jean-Luc Fauconnier, dessins de Raymond Drygalski, Charleroi, El Bourdon, 2001.
- *Le Royaume de Congo et les contrées environnantes (1591), présenté, traduit et annoté par Willy Bal*, Chandeigne/Unesco, Paris, 2002.
- *Langues et cultures. Mélanges offerts à Willy Bal*, Louvain-la-Neuve, Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, 1984.
- 
- 
-

## Quelques mots sur l'iconographie



*Maternité Yombe*

Nous ne nous attarderons pas à dissenter sur la nuance qu'il y entre un livre d'histoire et un recueil de documents POUR l'histoire, pour l'excellente raison que l'auteur y veille lui-même dans les premières pages de son livre.

Il ne nous paraît pas non plus indispensable d'enfoncer une porte ouverte pour avertir le lecteur de ce qu'un livre de 1963, relu en 2017, a fatalement vieilli. Tout le monde le sait.

Il nous paraît par contre utile de dire quelques mots à propos de l'iconographie de ce livre, c'est-à-dire, à l'exception de deux ou trois photos, de dessins repris à la *Description du royaume de Congo et des contrées environnantes* de Filippo Pigafetta et Duarte Lopes, parue en 1591.

Ces dessins, et d'autres d'origine similaire, circulent en effet abondamment sur « l'Internet congolais », à l'appui de discussions passionnées (ce qui est parfaitement légitime) qui tombent parfois dans le polémique, voire dans l'éristique (ce qui est dommage).

La plupart de ces querelles pourraient être évitées si l'on connaissait la manière dont ces illustrations ont été réalisées. C'est assez simple, car il suffit pour cela de faire un petit voyage en remontant le temps.

A l'heure actuelle, c'est fort simple : nous illustrons le récit de nos voyages – parfois, une simple lettre relatant nos vacances à un ami – au moyen de photos, souvent prises par nous-mêmes, puisque nos téléphones peuvent photographier.

Il y a quelques années, il en allait pratiquement de même, si ce n'est que photographier était alors plus difficile et se faisait avec un appareillage spécial et nettement plus lourd et plus encombrant.

Un peu auparavant, dans les années 1870 – 1900 qui sont l'âge d'or des « récits d'explorateurs », la situation change et nous avons affaire à des récits illustrés de dessins et non plus de photos. Si l'on met de côté quelques cas où l'auteur joignait à son talent littéraire des qualités de dessinateur ou d'aquarelliste et illustrait lui-même son récit, ces dessins, remarquablement exacts, étaient réalisés par des artistes professionnels à partir de documents photographiques.

En effet, pendant un temps relativement long, la photographie a existé, mais l'on n'avait pas encore trouvé de solution satisfaisante pour imprimer les clichés sur du papier ordinaire.

Les livres et les journaux étaient donc illustrés de dessins réalisés à partir de photos. Ajoutons que la photographie instantanée n'existait pas : il fallait un temps de pose important. De ce fait, les scènes mouvementées (batailles, scènes de chasse ou d'exercices violents...) devaient être imaginées, quitte à se référer à des photos pour ce qui est de la physionomie des personnages.

Les artistes préposés à ce travail de dessin d'après photo étaient spécialement formés dans le but d'atteindre cette exactitude et y mettaient beaucoup de soin et de talent, obtenant des images aussi bonnes que si elles avaient été dessinées d'après nature. Très souvent, ils bénéficiaient d'ailleurs des conseils de l'auteur du livre, très intéressé bien sûr à ce que son ouvrage soit un succès de librairie. Comme la plupart de nos « documents anciens sur l'Afrique » datent de cette période, nous inclinons donc spontanément à les considérer comme fiables.

Malheureusement, ce n'est pas dans ces conditions qu'ont travaillé les artistes de la Renaissance, chargés de réaliser les images devant illustrer les récits de Pigafetta, Lopez et autres, au XVI<sup>e</sup> siècle. Ils ont dû travailler sans aucune documentation iconographique préexistante, souvent en l'absence de l'auteur du texte, et se voyaient donc chargés de reproduire les choses, les bêtes et les gens d'une Afrique qu'ils n'avaient jamais vue, en se fiant à leur seule imagination. Celle-ci, en outre, Renaissance oblige, était bourrée d'images reposant sur le principe que « tout ce qui est beau ressemble à la l'Antique, à la Grèce et à Rome ».

On connaît l'anecdote du peintre de fleurs à qui l'on demandait s'il pourrait peindre un lion. « Certainement, répondit-il. Seulement, attendez-vous à un lion qui ressemblera beaucoup à une rose ». Les dessinateurs ont livré des Bakongo qui ont davantage l'air d'être nés sur les bords du Tibre que sur ceux du Congo.

Il est manifeste qu'ils ont fait de leur mieux. On a certainement dû leur dire que les Africains ont des cheveux « très bouclés », et ils les ont dessinés. C'est à dire qu'ils ont dessiné des cheveux qui paraîtraient en effet pour « très bouclés » en Europe, mais qui sont loin d'être crépus.

De manière encore plus flagrante, parmi ces illustrations figure un zèbre. Que dit-on quand on veut définir un zèbre ? « *C'est comme un cheval, mais avec des rayures* ». Et nous avons droit, en effet, à un zèbre de cet acabit : un cheval qui a revêtu son plus beau pyjama.

De même, un personnage décrit comme « revêtu d'une étoffe drapée » ressemblera beaucoup à un sénateur romain.

La même chose vaut pour les paysages et les bâtiments. Un palais africain ne peut avoir que l'aspect d'un « palazzo » italien, dûment agrémenté de fioritures « à l'antique ».

Cela nous force à admettre que, si l'on accepte qu'un zèbre n'est pas un cheval en pyjama, on doit aussi admettre que les illustrations de Pigafetta et consorts ne nous apprennent rien sur l'aspect précis des bâtiments, des objets ou du costume des Bakongo de l'époque.

Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne nous apprennent rien d'autre.

S'ils n'ont pas l'exactitude « photographique » des images accompagnant les récits d'explorateurs du XIX<sup>e</sup> siècle, ils sont aussi dépourvus de la condescendance, du mépris, de l'ironie, bref : du racisme qui en suite trop souvent. On décrit encore le royaume Kongo comme on décrirait la France ou l'Allemagne : un pays étranger, pouvant être pittoresque et bizarre, certes, mais dont l'on ne se sent aucunement obligé de rappeler à chaque paragraphe qu'il est « inférieur »... donc colonisable.

Nous l'avons dit plus haut, les images d'Africains ont été dessinées par des artistes qui n'en avaient jamais vu un. L'on pourrait objecter qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, pourtant, des contacts entre l'Europe et l'Afrique existaient, puisqu'il y avait des récits de voyageurs. Et l'on sait que, parmi ces contacts, il y a eu des voyages d'ambassadeurs, d'évêques, de jeunes gens envoyés au Portugal ou à Rome pour parfaire leur éducation. C'est exact, et cela paraît aller à contresens de l'idée que les dessinateurs n'ont jamais eu l'occasion de voir un Africain en chair et en os.

Mais, d'abord, ces contacts étaient rares. En outre, dans la société très hiérarchisée qui était alors celle de l'Europe, il n'était pas imaginable qu'un personnage humble et méprisable tel qu'un artiste besogneux (chacun sait que les artistes ne sont respectables qu'après leur mort !) puisse approcher un grand seigneur tel qu'un évêque ou un ambassadeur, seulement pour se documenter de près sur sa chevelure.

Le haut rang de l'Africain, analogue à celui des seigneurs européens, rendait impossible, et même inimaginable, qu'il se laissât ainsi approcher par un vulgaire barbouilleur. Preuve, s'il en faut encore, de ce que l'équation « Noir = inférieur » n'était pas encore entrée en vigueur.

Cela ne tardera pas puisque, bientôt, on en aura besoin pour justifier leur mis en esclavage.

Des représentations réalistes et d'après nature n'apparaîtront que plus tard, par exemple dans les « *Quatre études de la tête d'un Nègre* », de Rubens.

Ce Noir-là est bien reconnaissable. Pour tout dire, au vêtement près, il nous semble familier. Mais il faut ajouter que les choses avaient dégénéré, et que, sans doute, loin d'être seigneur ou évêque, il devait être esclave...



© Bruxelles, Photo d'Art Speltdoorn et Fils

Willy BAL

Le Royaume du Congo aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.  
Documents d'histoire.

LE ROYAUME DU CONGO  
AUX XV<sup>e</sup> ET XVI<sup>e</sup> SIÈCLES

DOCUMENTS D'HISTOIRE

choisis et présentés en traduction française avec annotations

par

Willy BAL

Professeur à l'Université Lovanium de Léopoldville

Collection « Histoire »  
Editions de l'Institut National d'Études Politiques — I.N.E.P.  
39, Avenue Ch. de Gaulle  
B.P. 2307 — Léopoldville.

1963



## INTRODUCTION

*L'historien puise sa connaissance du passé à trois espèces de sources : les sources monumentales, les sources d'archives et les sources littéraires; pour les pays où l'écriture fait ou faisait défaut, on doit y ajouter la tradition orale.*

*Les sources monumentales, les seules dont nous disposons pour la préhistoire, sont constituées par des objets matériels que le passé nous a légués : constructions, monnaies, produits de l'industrie humaine, œuvres d'art. Ce sont là des témoignages irrécusables, mais souvent peu explicites, partiels, malaisés à dater.*

*Les sources d'archives comprennent les documents écrits (manuscrits ou imprimés, éventuellement dessinés) qui ont été reçus ou rédigés officiellement par des pouvoirs publics, des administrations, des institutions, des sociétés. Ce sont les documents les plus précieux : ils fournissent des détails précis; leur rédaction a souvent été soumise à un contrôle attentif, exercé dans bien des cas par des parties dont les intérêts sont opposés.*

*Les sources littéraires se composent des textes destinés à faire connaître un ou des faits aux contemporains et le plus souvent à la postérité. De valeur moindre que les précédentes, ces sources peuvent se répartir en écrits historiques et en écrits proprement littéraires. Les premiers prétendent rapporter les faits tels qu'ils se sont passés. Les autres n'ont pas cette prétention : ils sont ordonnés essentiellement à des fins esthétiques, l'imagination joue un rôle prépondérant dans leur composition. Pour la période contemporaine, on y ajoutera les écrits d'information immédiate, comme les journaux, sources peu sûres pour la connaissance des faits, mais révélatrices des opinions qui ont cours dans certains milieux.*

*Parmi les écrits historiques, les plus dignes de foi sont ceux qui,*

comme les annales, se bornent à consigner des faits, sans les relier entre eux, sans les interpréter, sans essayer de les expliquer, sans vouloir en tirer d'arguments.

On doit être plus méfiant à l'égard des chroniques : destinées à faire connaître l'histoire d'une maison princière ou d'un monastère, par exemple, elles prennent presque inévitablement un tour laudatif.

Les mémoires, comme il s'en publie beaucoup maintenant, par des hommes politiques, des chefs militaires, sont à traiter avec plus de méfiance encore : ce sont essentiellement des œuvres à thèse, écrites à des fins apologetiques.

Comme on le voit, les textes historiques n'ont donc pas tous la même valeur : à compétence égale, c'est le témoin le plus désintéressé qui mérite la plus grande confiance.

Les œuvres proprement littéraires ne nous apportent guère de faits précis et conformes à la vérité ; par contre, elles nous permettent le mieux de saisir l'atmosphère d'une époque.

Quant à la tradition orale, chez les peuples dépourvus d'écriture, non seulement elle n'est pas à rejeter comme source de l'histoire, mais il est indispensable qu'on en tienne compte. Toutefois, et ceci est de la plus haute importance, une extrême circonspection sera de rigueur, une critique serrée s'imposera. On veillera notamment « [à] élaguer les passages trop invraisemblables, [à] recouper les renseignements obtenus chez un peuple avec ceux provenant d'une nation voisine et « ennemie héréditaire » si possible, avec les textes ... » (R. Mauny). Ni les circonstances de sa formation ni son mode de transmission ne favorisent le respect de la vérité au sein de la tradition orale. Presque fatalement l'interprétation mythique et l'amplification légendaire s'emparent des faits historiques, dans des communautés où l'esprit critique n'a pu se développer et qui ne disposaient d'ailleurs d'aucun moyen de vérification. L'ethnologue y trouve son compte, lui qui se propose de saisir une mentalité, de définir un mode de vie, une culture, de dégager une structure sociale, de décrire et d'expliquer des usages. Mais le point de vue de l'historien est tout autre : s'il ne peut s'en tenir à énumérer les faits du passé — ce qui serait restreindre indûment l'objet de sa discipline — il va de soi qu'il doit d'abord et avant tout établir ces faits, arriver à des certitudes. On tirera profit, à ce propos, de la lecture d'un ouvrage récent, dû à Jean Vansina. De la tradition orale. Essai de méthode historique (Bruxelles, 1961).

La recherche des sources ne constitue que la première étape du travail de l'historien, qui aura maintenant à critiquer et à confronter les témoignages recueillis.

Un historien pratique, à l'égard de tout document, la méfiance méthodique. Et d'abord, ce document est-il authentique, est-il réellement ce qu'il prétend être ? Ensuite, quelle autorité reconnaître, quel crédit accorder

au témoignage ainsi porté ? Le témoin était-il compétent, bien placé pour observer ? Était-ce un témoin direct ou bien ne nous apporte-t-il qu'un témoignage de deuxième, de troisième main ? A-t-il bien noté ce qu'il a observé ? N'avait-il pas quelque intérêt à travestir les faits ?

La confrontation des témoignages n'aura de valeur que si les témoins ont été reconnus comme absolument indépendants les uns des autres, par la critique d'originalité.

Telles sont les grandes étapes du travail préparatoire à l'établissement des faits du passé. Le lecteur qui s'intéresse aux méthodes de l'histoire recourra avec le plus grand profit à l'Introduction à l'histoire de L. Halphen (Paris, 1946) et au livre de P. Harsin, Comment on écrit l'histoire (5<sup>e</sup> édition, Liège, 1949), ou encore à L'histoire et ses méthodes, ouvrage collectif publié sous la direction de Charles Samaran (Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1961).

Ce que je présente ici n'est pas un exposé d'histoire, mais simplement un recueil de documents d'histoire, qui ne mènera donc son lecteur qu'au seuil de la science.

La langue des sources écrites de l'histoire du Congo aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles est le plus souvent le portugais, parfois le latin ou l'italien, plus rarement l'espagnol. Je me suis proposé seulement de rendre ces sources accessibles au public congolais cultivé, et pour cela j'ai tenté d'en donner une traduction française rigoureuse, à laquelle j'ai joint des notices, des notes explicatives et quelques indications bibliographiques.

On ne trouvera ici ni commentaire critique systématique, ni exposé de faits dûment établis. Le lecteur désireux de prendre connaissance d'une histoire élaborée se reportera à la meilleure étude qui existe actuellement sur le sujet, à savoir l'introduction de l'ouvrage de J. Cuvelier et L. Jadin, L'ancien Congo. D'après les Archives romaines (1518-1640), publié à Bruxelles en 1954.

Mais comment un véritable amateur d'histoire n'aurait-il pas la curiosité de connaître les sources auxquelles puisent les savants, les matériaux qu'ils emploient ? Par le recours aux documents, le lecteur pourra contrôler par lui-même les données fournies par les historiens, discuter éventuellement l'interprétation que ceux-ci en donnent, l'explication qu'ils proposent pour les faits attestés. Et surtout, le lecteur comprendra mieux comment se fait l'histoire, sur quelles bases elle s'édifie. Au lieu d'en recevoir passivement l'enseignement, il la surprendra en train de se faire, il en connaîtra le point de départ et sera amené à réfléchir à l'élaboration de tels matériaux, aux difficultés de l'opération, à tout ce que, pour être mené à bonne fin, le travail historique requiert d'information, d'analyse minutieuse, de sagacité, de prudence, de probité, d'objectivité. C'est dire que l'esprit critique du lecteur s'éveillera ou s'avivera, cet esprit critique qui n'a pas seulement à s'exercer sur les documents du

passé, mais qu'il est indispensable d'appliquer dans la vie quotidienne, aux informations de l'actualité.

Les sources écrites dont nous disposons pour l'histoire du Congo aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles sont de deux ordres : sources littéraires et sources d'archives.

Les premières sont constituées essentiellement par les chroniques portugaises de Rui de Pina, Garcia de Resende, João de Barros et Damião de Góis, et par la Relatione del reame di Congo e delle circonvicine contrade, tirée par l'humaniste italien Filippo Pigafetta des récits du commerçant portugais Duarte Lopez, et publiée à Rome en 1591.

Dans les sources d'archives voisinent des documents d'origine européenne — ils sont les plus nombreux — et des documents d'origine congolaise. Ceux-ci sont presque exclusivement des lettres des rois du Congo, adressées les unes au peuple congolais, les autres au pape ou au souverain du Portugal. La plus ancienne de ces lettres, dont l'auteur est dom Afonso I, date de 1512. Les documents européens sont surtout des lettres et des actes émanant du pape et d'autres autorités religieuses, du roi du Portugal et de son administration : services de la métropole ou d'outre-mer.

Pourquoi un choix de documents et pas la publication intégrale des sources ? Pour une excellente raison, toute simple : une telle publication s'étendrait sur plus d'un millier de pages. Il n'était pas question de l'envoyer dans le cadre de cette collection.

Si un choix implique toujours une part d'arbitraire, j'ai voulu au moins que ce recueil ne fût pas tendancieux. J'ai cité et des textes littéraires et des textes d'archives, pour fournir des spécimens de ces deux catégories de sources. Pour les derniers, j'ai puisé aux sources congolaises comme aux sources européennes. Lorsque c'était possible, j'ai présenté les diverses versions d'un même fait, pour inciter le lecteur à confronter les témoignages.

Si les textes d'origine congolaise sont en minorité, c'est tout d'abord parce qu'ils sont moins nombreux dans l'ensemble de la documentation. Mais là n'est pas la seule raison : c'est que la correspondance de dom Afonso I forme une grosse part des sources congolaises du XVI<sup>e</sup> siècle. Or, cette correspondance, le R.P. F. Bontinck, C.I.C.M. et moi, nous comptons la publier in extenso, dans le texte original, avec la traduction française en regard. Je n'ai pas jugé opportun d'en présenter des extraits dans ce recueil. L'ouvrage qui est actuellement en préparation apportera donc un complément indispensable à celui-ci.

\*\*\*

Les prénoms ont été traduits seulement dans les limites, assez fluctuantes, de l'usage français. C'est ainsi que les souverains du Portugal sont cités par la forme française du titre et du prénom (don Sébastien, p. ex.), tandis que pour les rois et souverains du Congo on a gardé les formes portugaises originales (telles que dom Afonso, dom Henrique), qui se sont perpétuées dans la tradition congolaise.

## I

## DÉCOUVERTE DU CONGO

La découverte du royaume du Congo nous est rapportée par diverses chroniques : le Liber Cronicarum, la Chronica d'El Rei Dom João II de Rui de Pina, la Chronica de Dom João II de Garcia de Resende, et Asia (Década I, livre III) de João de Barros. C'est à cet auteur que nous empruntons le texte dont on trouvera la traduction ci-dessous.

João de Barros, le plus grand historiographe portugais du XVI<sup>e</sup> siècle, né probablement à Viseu en 1496, est surtout connu par les quatre Décadas (publiées en 1552, 1553, 1563 et la dernière en édition posthume en 1615) de son œuvre : Asia, dos factos que os Portuguezes fizeram no descobrimento e conquista dos mares e terras de Oriente. Celle-ci embrasse le règne de Manuel I et les quatre premières années du règne de Jean III. La première Década a comme thème central les voyages de Vasco de Gama, qui découvrit la route des Indes, et de Pedro Álvares Cabral qui, dérivé par une tempête, atteignit une terre nouvelle, nommée par lui Santa Cruz, mais bientôt appelée Brésil. Nourri des lettres classiques et rempli de fierté par l'expansion du Portugal, João de Barros développe, selon un ordre rigoureux, un plan grandiose, dans un style majestueux, digne des vastes entreprises dont il traite et qui atteint facilement à l'épique. Soucieux de dégager des vues d'ensemble, il veille cependant à nourrir son récit de détails variés, ajoutant le charme du pittoresque exotique à la grandeur de la facture classique. Si le poète Camoës, auteur des Lusiades, est souvent comparé à Virgile, João de Barros, qui le précède d'une vingtaine d'années, mérite d'être appelé le Tite-Live portugais. Au point de vue historique, Asia, qui s'appuie directement sur les écrits de Garcia de Resende et indirectement sur ceux de Rui de Pina mais exploite d'autres sources, est tenu à juste titre pour un ouvrage consciencieux et bien documenté.

Lorsque le roi [Jean II] (1) fit construire la forteresse de São Jorge da Mina (2), c'était déjà avec le projet de s'en servir pour prendre possession de toute cette région qu'habitaient les Noirs : il espérait par là ajouter à sa couronne un nouveau titre, et obtenir ainsi la bénédiction de ses aïeux qui, eux, avaient toujours conquis leurs titres sur les infidèles. C'était aussi pour avoir la possession effective des donations concédées par les Souverains Pontifes à l'infant don Henri (3), son [grand-] oncle, au roi don Alphonse [V] (4), son père, et à lui-même : à savoir, tous

(1) Jean II : roi du Portugal de 1481 à 1495, surnommé « le Prince Parfait », né à Lisbonne le 3 mars 1455 et mort à Alvor le 25 octobre 1495.

(2) São Jorge da Mina : ancienne forteresse portugaise dédiée à saint Georges et construite en 1482 sur les ordres du roi Jean II; elle est située à 5° 05' N. et 7° 48' E., en territoire actuellement ghanéen; ce point avait été atteint en janvier 1471 par João de Santarem et Pero de Escobar.

(3) Don Henri : infant du Portugal, surnommé « le Navigateur », né à Porto le 4 mars 1394, mort à Vila do Infante (Cabo-de-Sagres), le 13 novembre 1460; il fut le grand promoteur des voyages de découverte.

(4) Alphonse V : roi du Portugal, né à Sintra le 15 janvier 1432, mort dans la même ville le 28 août 1481.

les territoires qu'ils découvriraient depuis le cap Bojador (5) jusqu'aux Indes inclusivement (comme on l'a dit précédemment).

Mais il ne voulut pas notifier ce titre de Seigneur de Guinée dans ses lettres et ses actes de donation, sinon trois ans plus tard, lorsque la forteresse de São Jorge eut été construite, ce qui se fit après l'arrivée dans ce royaume de Diogo d'Azambuja (6).

Dès lors, il ne permit plus aux capitaines qu'il envoyait à la découverte de cette côte, de planter des croix de bois aux endroits remarquables, comme on le faisait du temps où Fernão Gomes (7) découvrait les cinq cents lieues de côte selon les conditions du contrat qu'il avait passé avec le roi don Alphonse. Mais il ordonna aux capitaines d'emporter une colonne de pierre (padrão), haute comme deux fois la stature d'un homme et qui portait le blason royal du Portugal et, sur l'autre face, une inscription en latin et une autre en portugais, disant que c'était le roi qui avait envoyé des gens découvrir cette terre, et à quelle époque, et par quel capitaine cette colonne avait été érigée; en haut de la colonne, il y avait une croix en pierre, fixée au moyen de plomb.

Le premier découvreur à emporter une telle colonne fut Diogo Cão (8), chevalier de la maison du roi, en l'année 1484 (9). Allant par São Jorge da Mina, où il pouvait se pourvoir de choses nécessaires, il se dirigea vers le cap de Lopo Gonçalves (10) qui se trouve à un degré du côté du sud. Il passa ce cap et aussi le promontoire Sainte-Catherine (11), qui avait été le dernier point de la côte découvert sous le règne de don Alphonse [V].

(5) Cap Bojador : cap de la côte nord-occidentale de l'Afrique, à 26° 12' N. et 14° 30' O.; il constitue actuellement la limite septentrionale du territoire du Rio de Oro.

(6) Diogo de Azambuja : gentilhomme de la maison royale du Portugal, né à Azambuja en 1432, mort à Montemor-o-Velho en 1518; c'est lui qui fut choisi par le roi Jean II pour édifier une forteresse sur la Costa da Mina (cfr. note 2).

(7) Fernão Gomes : explorateur portugais du XV<sup>e</sup> siècle, auquel on doit la découverte d'une grande partie de la côte occidentale de l'Afrique. Le point ultime atteint par ses navires est le promontoire Sainte-Catherine.

(8) Diogo Cão : navigateur portugais qui, sur l'ordre du roi Jean II, fit plusieurs voyages de découverte le long des côtes d'Afrique. Lors de son premier voyage, dépassant le promontoire Sainte-Catherine, il découvrit l'embouchure du fleuve Congo. puis, poursuivant sa route en direction du sud, il atteignit un cap (cabo de Santa Maria ou Cabo do Lobo) situé à 13° 26' de latitude sud. Lors d'un autre voyage, il poussa jusqu'à un promontoire (ponta dos Farilhões ou Serra Parda) situé à 22° 10' de latitude sud.

(9) Il semble établi que Diogo Cão est parvenu à l'embouchure du fleuve Congo en 1482. En avril 1484, il était à Lisbonne. Il aurait fait un second voyage en 1485 et peut-être un troisième voyage en 1487. On trouvera de précieuses notes, sur cette question dans le livre de J. Cuvelier, L'Ancien Royaume du Congo, Paris, Bruges, 1946, pp. 254-257 et 263-264.

(10) Cap de Lopo Gonçalves : appelé maintenant cap Lopez, situé à 0° 39' S. et 8° 41' E., fut découvert par Lopo Gonçalves entre 1471 et 1475.

(11) Promontoire Sainte-Catherine (ou cabo de Santa Caterina) : situé à 1° 55' de latitude sud et 9° 20' de longitude est, dans l'actuel territoire du Gabon; point extrême des découvertes faites sous le règne d'Alphonse V, ce promontoire fut atteint par Rui de Sequeira en 1474 ou 1475.

Il parvint ainsi à un fleuve remarquable : à son embouchure, sur la rive méridionale, Diogo Cão érigea le *padrão*, marquant ainsi qu'il prenait possession au nom du roi de toute la côte qu'il laissait derrière lui. A cause de cette colonne, quoique le nom de São Jorge lui eût été donné, parce que le roi avait une dévotion particulière pour ce saint, le fleuve susdit fut longtemps appelé fleuve du Padrao; tantôt, on le nommait fleuve du Congo parce qu'il coule à travers un royaume de ce nom, que Diogo Cão découvrit au cours de ce voyage; cependant le vrai nom du fleuve, chez les naturels du pays, est Zaïre (11). Ce fleuve est plus remarquable et plus illustre par ses eaux que par son nom : en effet, lorsque c'est la saison d'hiver dans ces régions, il se jette si puissamment dans la mer qu'à vingt lieues de la côte on trouve ses eaux douces.

Après qu'il eut érigé la colonne, Diogo Cão, au vu de la largeur que le fleuve présentait à son embouchure, et de l'abondance des eaux, estima que les rivages d'un si grand fleuve devaient être fort peuplés. Il s'y engagea et le remonta sur une courte distance. Il vit apparaître sur la rive beaucoup de gens, comme il avait l'habitude d'en voir sur la partie de la côte située en deça, tous très noirs, avec des cheveux crépus.

Quoiqu'il eût amené quelques interprètes appartenant aux populations déjà découvertes, on ne put comprendre en rien le langage de ces gens, aussi recourut-on aux gestes; on réussit ainsi à comprendre qu'ils avaient un roi très puissant, qui se trouvait à plusieurs journées de marche à l'intérieur du pays. Voyant les manières de ces gens et la confiance tranquille avec laquelle ils l'attendaient, Diogo Cão ordonna d'envoyer, en compagnie de quelques-uns d'entre eux, certains des nôtres porteurs d'un présent pour le souverain du pays; pour cela, il donnait quelque chose, et ceux-là qui devaient montrer le chemin aux Portugais, promirent qu'ils les ramèneraient dans tant de jours.

Mais le temps qu'ils avaient fixé passa deux fois, sans que Diogo Cão vît aucun message. Et pendant tout ce temps, les gens qui étaient restés là ainsi que beaucoup d'autres qui étaient accourus pour recevoir les étoffes et les autres objets que le capitaine leur faisait donner, entraient dans le navire et en sortaient en toute confiance, comme s'il y avait longtemps qu'eux et les Portugais se connaissaient.

Diogo Cão, voyant combien ses envoyés tardaient, décida de garder quelques-uns de ces Noirs qui entraient dans le bateau et de se rendre avec eux au Portugal. Son motif principal était que les nôtres, entre-temps, là où ils étaient, pourraient apprendre la langue et observer les choses de ce pays; et que, pareillement, les Noirs qu'il emmènerait apprendraient notre langue, et qu'ainsi le roi pourrait être informé de ce qu'il y avait chez eux.

(11) *Zaïre* : ancien nom du fleuve Congo, encore employé par les Portugais et tiré du mot *kiKongo nzai*, variante dialectale, propre à la région côtière, de *nzadi* « fleuve ».

Mais parce que partir sans laisser aucun message pourrait nuire aux nôtres qui restaient, dès qu'il eut réuni quatre de ces hommes dans le navire, il fit savoir aux autres, par signes, qu'il partait pour aller les montrer à son roi, qui désirait les voir, et que de là à quinze lunes il les ramènerait, et que, pour plus d'assurance, il laissait parmi eux ceux des siens qu'il avait envoyés auprès de leur souverain.

Lorsque Diogo Cão revint au Portugal, le roi Jean fut bien aise de voir des gens de si bon entendement, car c'était des nobles et ils avaient si bien appris ce que Diogo Cão leur avait enseigné pendant le voyage, qu'à leur arrivée au Portugal, ils pouvaient déjà rendre raison des choses qu'on leur demandait.

Etant donné que Diogo Cão avait fixé le délai dans lequel il devait revenir au Congo, le roi du Portugal, pour que les nôtres n'aient à pâtir d'aucun mal, ordonna au capitaine de repartir immédiatement, en emportant beaucoup de choses destinées au roi du Congo; il y joignait la recommandation de se convertir à la foi du Christ.

Lorsque Diogo Cão arriva à la barre du fleuve du *Padrão*, les gens du pays le reçurent avec beaucoup de joie; car ils voyaient que le navigateur avait ramené les leurs vivants et aussi bien traités qu'ils l'étaient. Suivant les ordres reçus du roi Jean, Diogo Cão envoya un des quatre Noirs [qui avaient fait le voyage de Lisbonne] en compagnie de quelques autres du pays que celui-ci connaissait, avec un message pour le roi du Congo, lui faisant savoir comment il était revenu et ramenait ceux de ses vassaux qu'il avait emmenés de là, comme le lui dirait le messenger. Vu que le roi [du Portugal], son seigneur, lui ordonnait de pousser plus avant le long de la côte pour y faire certaines choses à son service, il demandait au roi du Congo de lui renvoyer les Portugais qu'il avait, par un de ses capitaines; il remettrait à ce dernier les trois autres de ses vassaux, qu'il avait raménés. Dès son retour, qui se ferait bientôt, lui-même irait parler au roi du Congo de certaines choses dont le roi du Portugal, son seigneur, ordonnait qu'il s'entretint avec lui, et il lui présenterait aussi d'autres choses que son souverain lui envoyait.

Les nôtres arrivèrent sous la conduite d'un capitaine que le roi du Congo avait envoyé. Diogo Cão lui remit les trois Congolais, ainsi que quelques présents pour le roi. Puis il prit congé d'eux et, poussant vers l'avant, entreprit la découverte de la côte. Dans ce voyage, il dépassa le royaume du Congo d'environ deux cents lieues; il érigea deux colonnes, l'une qui avait été appelée *padrão* de Saint-Augustin (12), donna son nom au lieu où elle fut placée, et qui est à treize degrés de latitude sud; l'autre fut dressée auprès de la *Manga das Areias* (13), et c'est la raison

(12) *Padrão de Santo Agostinho* : ce *padrão* fut probablement placé en 1483 au *cabo do Lobo* (cir. note 8).

(13) *Manga das Areias* : actuellement *Baía dos Tigres*, dans la province de Huila (Angola), à 16° 32' de latitude sud.

pour laquelle ce lieu se nomme le cap du Padrão (14) ; il est situé à vingt-deux degrés de latitude [sud]. En chemin, il fit plusieurs sauts à terre et y prit, ainsi qu'il en avait l'ordre, quelques hommes pour en faire des interprètes capables de fournir des informations sur les régions découvertes. Lorsque ceux-ci eurent été formés, ils furent ramenés dans leur pays, comme nous le verrons.

Après ce voyage de découverte, Diogo Cão revint au fleuve du Padrão, dans le royaume du Congo, et s'en fut rendre visite au roi. Celui-ci avait déjà reçu des siens des informations qui concordaient avec ce que les nôtres lui avaient dit des choses du royaume du Portugal. Aussi quand il vit Diogo Cão, devant ce que ce dernier lui disait et lui donnait de la part du roi Jean, il ne savait plus quel honneur lui faire. Il était tellement féru de Diogo Cão, qu'il ne voulait le laisser à personne d'autre.

Et pendant que Diogo Cão était chez lui, le Saint-Esprit commençait déjà son œuvre mystérieuse dans l'âme du roi païen; celui-ci était tellement conquis par ce que Diogo Cão lui disait des choses de notre foi, que jamais il ne le quittait, lui posant des questions d'un esprit déjà éclairé. Ce qu'il commença bientôt à montrer, en envoyant au Portugal avec Diogo Cão un de ses seigneurs, qui y était déjà allé, appelé Caçuta, et aussi quelques jeunes gens, en guise d'ambassade pour demander au roi Jean qu'il veuille bien envoyer des prêtres au roi du Congo, pour le baptiser ainsi que tous ceux de son royaume, et leur apporter la doctrine du salut. Il demandait aussi au souverain du Portugal de faire baptiser et instruire des choses de la foi ces jeunes gens qui étaient les fils des principaux seigneurs de son royaume; ainsi, par eux, quand ils reviendraient, la foi pourrait se répandre parmi les naturels du pays. Avec cette requête, il envoya au roi du Portugal des cadeaux consistant en ivoire et en tissus faits de feuilles de palmiers, car il n'y avait rien d'autre dans son pays.

Lorsque Diogo Cão fut arrivé avec cette demande de conversion venant d'un prince, seigneur d'un si grand peuple, le roi Jean, qui se trouvait à Béja (15), fut très heureux, car c'était là le principal but qu'il visait dans ses découvertes. Pour montrer son contentement d'une telle œuvre et louer l'action de Dieu dans celle-ci, il conduisit l'ambassadeur Caçuta et les jeunes gens qui l'avaient accompagné aux fonts baptismaux pour les faire chrétiens. La reine fut marraine; elle et le roi endossèrent leurs habits de fête pour donner plus de solennité à cet acte. Caçuta reçut le nom de dom João, pour l'amour du roi, avec le surnom de Silva pris de l'autre parrain, Aires da Silva (16), grand camérier du roi. Quant aux jeunes gens, ils prirent les noms et les surnoms des parrains qui les présentèrent.

(14) *Cap du Padrão* ou *cabo Padrão*, ou *Cape Cross*, dans le Sud-Ouest africain (ancienne colonie allemande de Namara), à 21° 45' de latitude sud.

(15) *Beja* : ville du Portugal, dans la province du Baixo Alentejo.

(16) *Aires da Silva* : gentilhomme portugais; de 1475 à 1495, il exerça les fonctions de grand camérier auprès de Jean II, d'abord infant, puis roi; il mourut en 1530.

## II

# DESCRIPTION DU ROYAUME



Frontispice de l'édition originale (1591) de la Relatione de PIGAFETTA - LOPEZ

Les descriptions qui suivent, celles du royaume, de ses provinces et de sa capitale, comme celle du fleuve Congo, sont tirées de la Relatione del Reame di Congo e delle circonvicine contrade, publiée à Rome en 1591, et qui avait comme auteur l'humaniste italien, Filippo Pigafetta (1533-1604). Celui-ci tenait ses informations d'un commerçant portugais, Duarte Lopez, qui avait passé plusieurs années en Afrique, sans doute de 1578 à 1583, particulièrement à San Salvador, et qui était rentré en Europe, comme ambassadeur du roi du Congo, Alvaro I, auprès de Philippe II d'Espagne (le Portugal a été réuni à l'Espagne de 1580 à 1640) et du pape Sixte V.

Dès sa publication, la Relatione del Reame di Congo remporta le plus grand succès : en moins de vingt ans, elle fut traduite en néerlandais, en anglais, en latin et en allemand. Non seulement elle excita la curiosité de toute l'Europe, accrut le prestige de l'exotisme, mais elle provoqua un courant de sympathie pour le lointain royaume du Congo et stimula puissamment le zèle pour l'évangélisation.

L'ouvrage se divise en deux livres. Le premier est consacré à la description du royaume du Congo : limites, répartition en provinces, relief, hydrographie, climat, habitants, faune, flore. C'est en somme une étude de géographie physique et humaine. Dans le second livre, l'auteur s'attache d'abord à retracer l'histoire du royaume chrétien du Congo depuis l'arrivée du navigateur Diogo Cão jusqu'aux événements dont Lopez a été témoin ou dans lesquels il a joué un rôle. Suivent des notes ethnographiques sur le groupe Yaka et le groupe Kongo. L'ouvrage se termine par une description rapide des régions voisines du Congo et de la côte orientale de l'Afrique.

Cette première description du Congo est de valeur très inégale : à côté d'observations fort justes, de faits rapportés fidèlement, on trouve des erreurs, des confusions, du fabuleux. Avec ses défauts et ses qualités, elle reste l'un des documents les plus intéressants du XVI<sup>e</sup> siècle sur l'Afrique et constitue une pièce maîtresse de l'histoire de l'ancien royaume. Ethnologues et historiens notamment ne peuvent se dispenser d'y recourir.

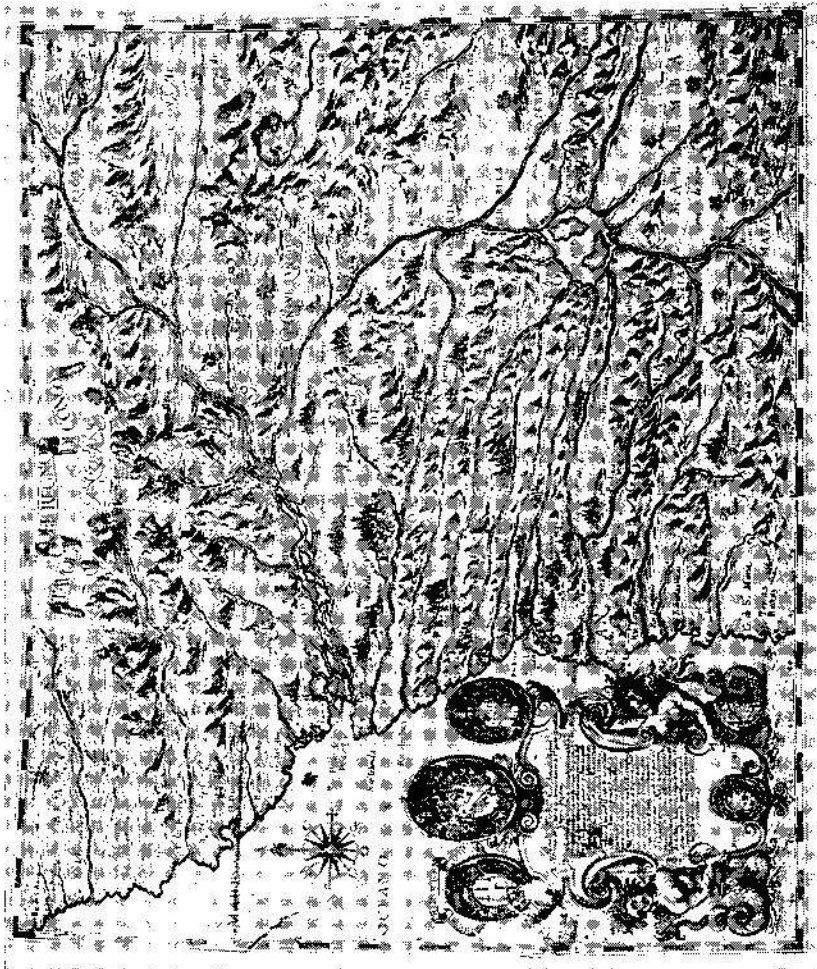
## 1

Du circuit du territoire que possède actuellement le roi du Congo suivant les quatre côtés décrits

Partant donc du fleuve Coanza (1), et poussant en direction de l'équateur, nous trouvons à trois cent soixante-quinze milles le fleuve dit [Rio] das Barreiras Vermelhas (2) — ce sont les débris des roches

(1) Coanza, Cuanza ou Kwanza : ce fleuve se jette dans l'Atlantique au sud de Luanda.

(2) Rio das Barreiras Vermelhas : nom portugais dont la traduction littérale est : « fleuve des glaisières rouges ». Ce fleuve pourrait être le Chiloango.



Carte du Congo tirée de la Relation de PIGAFETTA - LOPEZ

érodées par la mer qui, tombant dans les eaux, présentent cette couleur [vermeille]. De là, en ligne droite (vers l'est), le royaume s'étend sur quatre cent cinquante milles (3). Du point extrême, on peut tirer, vers le sud, une ligne longue de cinq cents milles, qui passe par les monts de Cristal (4) — ce sont d'autres monts que ceux, de même nom, qui s'élèvent en Angola —, par les monts de Salpêtre, puis au pied de la montagne d'Argent, pour traverser ensuite le fleuve Berbela (5) et aboutir au lac d'Aquelunda (6). La quatrième ligne, longue de trois cent soixante milles, suit le cours du Coanza, issu du lac susdit. Ainsi, le circuit total du royaume que possède actuellement le roi Alvaro (7) du Congo mesure mille six cent quatre-vingt-cinq milles. Sa largeur se calculera le long d'une ligne partant de l'embouchure du fleuve Zaïre, là où se trouve la pointe dite Ponta do Padrão (8) en portugais, et qui, coupant le royaume par le milieu, traverse la montagne du Soleil, la montagne de Cristal et finit en un point situé à cent cinquante milles (à l'ouest) du Nil : l'axe ainsi tracé mesure six cents milles.

En vérité, les prédécesseurs de ce prince ont régné sur beaucoup d'autres régions environnantes qu'ils ont perdues avec le temps mais dont ils gardent le titre (9), quoiqu'elles soient passées dans d'autres mains. C'est ainsi que dom Alvaro s'intitule : Roi du Congo et des Ambundo (10) et de Matamba (11) et de Quissama (12) et d'Angola (13) et d'Angoi (14) et de Cacongo (15) et des sept royaumes de Congo dia

(3) Le mille italien mesurait environ 1.500 mètres.

(4) Ces différentes montagnes n'ont pu être identifiées.

(5) *Berbela* : c'est sans doute l'Inkisi.

(6) *Aquelunda* : les anciens géographes croyaient à l'existence d'un ou de plusieurs grands lacs communicants, situés au centre de l'Afrique, et d'où sortiraient les grands fleuves comme le Nil et le Congo. Il est possible que le lac *Aquelunda* (nom qui se décomposerait en *a-ki-Lunda*) représente un des lacs de la région du Cugho, peut-être le *Yanga Kulu*, d'où sort le *Cugho*, affluent du *Kwango*, démesurément grossi par l'imagination des voyageurs et des géographes de l'époque.

(7) Il s'agit d'Alvaro I.

(8) *Ponta do Padrão* : c'est l'actuel *Cabo Padrão*, sur la rive gauche du fleuve Congo, en territoire angolais.

(9) Les titres dont se paraient les rois étaient avant tout honorifiques, destinés à glorifier le pouvoir exceptionnel qu'ils détenaient, et ne correspondaient pas à l'exercice d'une autorité réelle sur les territoires ou les peuples mentionnés.

(10) *Ambundo* : ce sont les Mbundu de l'Angola.

(11) *Matamba* : ancien royaume d'Afrique centrale, au sud du *Kwango*, en territoire actuellement angolais et congolais.

(12) *Quissama* : en territoire angolais, entre le *Kwanza* et le *Longa*.

(13) *Angola* : l'extension donnée au nom d'Angola a considérablement varié de l'époque de la découverte à nos jours. Ce serait une ancienne province, méridionale, du royaume du Congo, habitée par les Mbundu, et dont un des chefs, *Angola Inene*, aurait étendu son domaine et se serait dégagé des liens de vasselage.

(14) *Angoi* : territoire de *Ngoy* ou *Ngoyo*, sur la côte de l'Océan Atlantique, au nord du fleuve Congo; son port est *Cabinda*.

(15) *Cacongo* ou *Kakongo* : autre territoire de la côte de l'Atlantique, au nord du fleuve Congo, entre le *Ngoyo* et le *Loango*, et qui fut à une certaine époque constitué en royaume.



Mulaza (16) et des Pangelungo (17) et Seigneur du fleuve Zaïre et des Anzique et d'Anzicana (18) et de Loanga (19), etc.

(Livre I, chapitre VIII.)

## 2

## Provinces du royaume du Congo

Le royaume se divise en six provinces nommées Mbamba, Soyo, Nsundi, Mpango, Mbata et Mpemba. Celle de Mbamba, la plus grande et la plus riche, est gouvernée par dom Sébastião Mani-Mbamba, cousin du roi dom Alvaro, mort récemment. Elle est située le long du littoral, depuis le fleuve Ambrize (20), en direction du sud, jusqu'au fleuve Coanza. De nombreux seigneurs en dépendent (21), dont les principaux sont : dom Antonio Mani Mbamba, frère de dom Sébastião et vice-gouverneur, Mani Lemba, Mani Dandi, Mani Bengo, Mani Luanda, qui est à la tête de l'île de Luanda, Mani Corimba, Mani Coanza, Mani Cazzanzi. Tous ces seigneurs exercent leur autorité sur la partie côtière du pays. A l'intérieur, du côté de l'Angola, on cite les Ambundo qui relèvent également de Mani Mbamba : ce sont Angazi, Chinghengo, Motollo, Cabonda et beaucoup d'autres de rang moins élevé. Remarquez que le mot *mani* signifie « seigneur » et que la seconde partie des noms désigne le pays, la seigneurie. Ainsi, par exemple, Mani Mbamba signifie « seigneur de la région de Mbamba » et Mani Corimba « seigneur de Corimba », Corimba étant une partie de Mbamba, et ainsi pour les autres seigneurs.

Au sud, la province de Mbamba confine à l'Angola, et au levant, vers le lac Chelunda, au territoire de Quissama qui forme une république divisée entre beaucoup de seigneurs indépendants, n'obéissant ni au souverain du Congo ni à celui d'Angola. Après avoir longtemps combattu Paulo

(16) *Congo dia Mulaza* ou *Congo dia Nlaza*, territoire dont le nom est tiré d'un clan de l'ethnie Kongo, du nord-est.

(17) *Pangelungo* : selon notre auteur, livre I, chapitre XI, Pangelungo (Mpangu - Lungu) serait l'ancien nom du chef-lieu de la province de Mpangu.

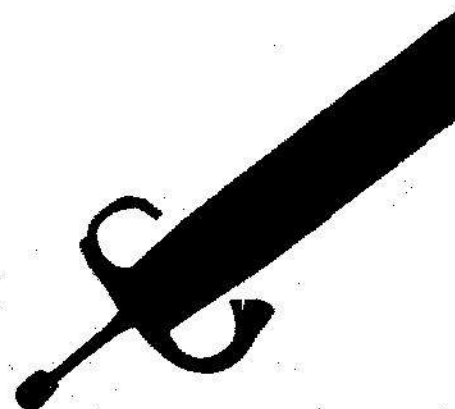
(18) *Anzique*, *Anzicana* : pour ces noms qui se trouvent fréquemment dans les anciennes relations, diverses explications ont été proposées; selon l'une d'elles, qui paraît bien étayée, les Anzique seraient les Bateke.

(19) *Loango* : territoire sur la côte de l'Atlantique, au nord du Kakongo.

(20) *Ambrize* : le Mbiriji ou Mbidizi.

(21) Selon l'introduction de *L'Ancien Congo* de J. CUVÉLIER et L. JADIN, p. 15, l'organisation du royaume du Congo était la suivante : « Le roi jouissait théoriquement d'une autorité absolue, il nommait les gouverneurs des différentes provinces, sauf le gouverneur de Mbata nommé par le peuple et les notables de la famille Nsaku avec confirmation royale. Le gouvernement du Soyo reste héréditaire dans la famille de Dom Manuel, premier chef baptisé. Là également les notables électeurs intervenaient pour la désignation, puis l'élu demandait confirmation. Les chefs de province portaient les produits des impôts recueillis par les chefs de district et d'après leur zèle à remplir ce rôle, il les maintenait dans leur gouvernement ».

Diaz (22), ces seigneurs se sont soumis à lui, pour éviter de tomber sous le joug du roi d'Angola. Diaz se fait aider par eux dans sa lutte contre ce dernier.



Tronçon de sabre de combat, en fer, de modèle portugais, mais vraisemblablement de fabrication congolaise. (Pièce remise par Mgr VAN DEN BOSCH au Fr. H. VAN MOORSEL, Musée de Préhistoire de l'Université Lovanium.)

Mbamba, comme on l'a dit, est la principale province du Congo; elle est la clé du royaume, son bouclier, son épée, sa défense, son bastion devant l'ennemi. Elle résiste en effet à toutes les rébellions qui éclatent aux frontières; ses habitants sont valeureux, toujours prêts à porter les armes, à repousser les ennemis venant de l'Angola. Chaque fois qu'il en est besoin, le roi recourt à eux pour réprimer tout soulèvement dans d'autres provinces. Dans cette seule province qui n'est que la sixième partie du royaume, mais bien la meilleure et la plus forte, le roi peut, en cas de nécessité, rassembler une armée de quatre cent mille guerriers.

La ville principale est située dans la plaine qui s'étend entre les fleuves Loze (23) et Ambrize, à cent milles de la mer. Elle s'appelle Mbanza, ce qui est le nom commun désignant toute localité où réside le seigneur. Dans cette province commencent les montagnes qui s'étendent en direction de l'Angola et où se trouvent les mines d'argent et d'autres métaux. C'est un territoire très riche, pour diverses raisons : sur ces côtes, on récolte les coquillages qui servent de monnaie dans le royaume; c'est là que se fait le plus grand trafic d'esclaves : ils sont amenés d'Angola, les Portugais en achètent chaque année plus de cinq mille têtes qu'ils vont revendre de divers côtés.

Les habitants de la province de Mbamba sont les plus valeureux guer-

(22) *Paulo Dias de Novais* : navigateur et capitaine portugais, il conquiert l'Angola et en fut le premier gouverneur; il est mort à Maçangano (Angola), le 9 mai 1589. C'était le petit-fils de Bartolomeu Dias, navigateur qui a franchi, le premier, le cap de Bonne-Espérance.

(23) *Loze* : le Loge.

De Regni Coangantincolis & Anziquis, de quibus  
cap. 3. primitivibz fit mentio.



Les Anzique, souvent en guerre avec le royaume du Congo.

riers de tout le royaume. Ils s'arment d'épées importées du Portugal, qui sont longues et larges comme celles que portent les Slavons. On trouve parmi eux des hommes vigoureux, capables, d'un seul coup de leur épée, de trancher un esclave en deux ou de couper la tête d'un taureau. Mieux encore — et cela semblera incroyable : un de ces hommes forts a pu soutenir sur les bras, jusqu'à ce qu'il fût complètement vide, un tonneau de vin, contenant un quart de pièce et qui pouvait donc peser trois cent vingt-cinq livres environ. Outre l'épée, ils portent aussi l'arc et les flèches — ils sont très adroits et très rapides pour tirer — ainsi que le long bouclier de *dante* (24) dont nous avons parlé précédemment, à propos des Anzique.

(Livre I, chapitre VIII.)

3

### De la province de Soyo, qui est la contrée du fleuve Zaïre, et de Loango

Cette région s'étend, du fleuve Ambrize jusqu'à sept degrés et demi en direction du nord, au travers des fleuves Lelunda (25) et Zaïre; elle finit ainsi aux roches qui ont été appelées roches Vermeilles (26), situées aux confins du royaume de Loango. Au milieu de la province de Soyo se trouve une localité de même nom où réside le gouverneur.

Les seigneurs qui y exercent l'autorité s'appellent Mani Soyo, c'est-à-dire « seigneurs de Soyo »; ils appartiennent habituellement à la maison royale. L'actuel gouverneur se nomme dom Diogo Mani Soyo; il a sous lui beaucoup d'autres seigneurs de moindre importance et aussi d'autres provinces, annexées à sa juridiction mais autrefois indépendantes, comme le sont les peuples de Mombalas, région plus proche de la capitale du Congo.

Au-delà du Zaïre, vers le nord, se trouvent la province du Palmar, c'est-à-dire « de la palmeraie », ainsi nommée à cause du grand nombre de palmiers qui y croissent, ainsi que [les terres] d'autres seigneurs qui confinent au territoire du roi de Loango. Celui-ci était traditionnellement soumis au roi du Congo mais avec le temps il s'en est rendu quasi indépendant et se proclame son ami et non plus son vassal. Anciennement, on donnait le nom de Brama aux populations de cette région qui, à l'intérieur des terres, s'étend sous l'équateur vers l'est jusqu'aux extrémités de l'Anzicana, toujours le long des montagnes faisant la séparation d'avec

(24) *Dante* : on appelait, en italien, peau de *dante* une peau de daim ou de cerf (ou d'un animal analogue) qui a été corroyée; ces peaux étaient utilisées pour la fabrication d'écus d'excellente qualité. Le mot remonte à l'arabe *lamt*, qui désigne une espèce d'antilope.

(25) *Lelunda* ou *Lunda* : cette rivière conflue avec le Luezi, qui arrose San Salvador; elle se jette dans la M'Pozo, elle-même affluent du Congo.

(26) Ce sont les « glaisières rouges » dont il a été question plus haut.

le pays des Anzique, au nord; cette région, les gens de Loango l'appellent Congreamolal (27); elle fut autrefois soumise au Congo.

Dans ce pays de Loango, les éléphants sont nombreux; aussi l'ivoire y est-il abondant, il se troque contre de petites quantités de fer. Pour n'importe quel clou de navire, on y donne une défense d'éléphant. En effet, ou bien le fer ne se trouve pas dans la région ou bien les gens ne sont pas capables de l'extraire et de le travailler. Ils s'en servent pour fabriquer des pointes de flèches et d'autres armes, comme nous l'avons exposé en parlant des Brama.

On tisse beaucoup d'étoffes tirées de la feuille du palmier. Nous avons traité plus haut de cette industrie. Toutefois les étoffes fabriquées dans cette région sont plus petites et plus fines. Les vaches et d'autres animaux déjà mentionnés y sont nombreux.

Les habitants sont païens. Ils portent des vêtements semblables à ceux des gens du Congo. Ils guerroyent contre les peuples limitrophes ennemis qui sont les Anzique et les populations de l'Anzicana. Quand ils entreprennent une guerre contre les Anzique, ils demandent de l'aide au Congo. Ainsi, ils parviennent à rester libres au milieu de ces royaumes. Ils adorent ce qu'il leur plaît d'adorer, tenant pour dieu principal le soleil, élément mâle, et la lune, élément femelle; pour le reste, chacun se choisit son idole qu'il adore en toute liberté. Ces gens embrasseraient facilement la foi chrétienne; beaucoup d'entre eux déjà, qui habitent aux confins du Congo, se sont convertis au christianisme. Les autres, faute de prêtres et de personnes capables de leur enseigner la véritable doctrine, restent dans leur aveuglement.

(Livre I, chapitre IX.)

## 4

## De la troisième contrée appelée Nsundi

Cette province est la plus proche de la capitale du Congo, nommée San Salvador. Elle commence, hors du territoire de celle-ci, à une distance de quarante milles et s'étend jusqu'au fleuve Zaïre et au-delà, dans la partie qui porte le nom de Cataracte — nous en avons parlé plus haut. En remontant le fleuve, elle comprend les deux rives; vers le nord, elle confine ainsi à l'Anzicana et aux Anzique; vers le sud, elle va à la rencontre du fleuve Zaïre jusqu'à son confluent avec le Bancare (28), et, par les rives de celui-ci, jusqu'au pied des monts de Cristal. Le chef-lieu de la province, qui porte le même nom, c'est-à-dire Nsundi, et où réside le gouverneur, se trouve aux confins de la juridiction de Mpango, à une journée de la chute du fleuve vers le sud.

(27) Cfr note 19.

(28) Bancare : le nom de ce cours d'eau qui formait la limite orientale de la province de Nsundi est déjà cité par João de Barros; il est possible que ce soit la rivière Nsele.

Cette province tient le premier rang et est en quelque sorte le domaine patrimonial de tout le royaume du Congo. Aussi est-elle toujours gouvernée par le fils premier-né du roi et par les princes à qui est destinée la succession du royaume, comme cela se fit au temps du premier roi chrétien, qui se nommait dom João : son fils aîné, gouverneur de Nsundi, qui s'appelait dom Afonso, lui succéda. Depuis lors, les rois se sont toujours conformés à cette coutume de confier le gouvernement de Nsundi aux princes qui doivent les remplacer sur le trône. Ainsi, le roi actuel, qui se nomme dom Alvaro, gouvernait cette province avant la mort de son père, dom Alvaro; on lui donnait le nom de Mani Nsundi. Il faut noter que, dans tout le royaume du Congo, absolument personne ne possède de biens propres, dont il puisse disposer et qu'il puisse léguer à ses héritiers. Tout appartient au roi qui répartit les charges, les richesses, les terres selon son bon plaisir. Les fils du roi sont eux-mêmes soumis à cette loi.

Pour cette raison, si quelqu'un ne lui paie pas chaque année le tribut, le roi lui enlève son pouvoir et le donne à un autre. C'est ce qui arriva au roi actuel, quand il était gouverneur, à l'époque où messire Duarte (29) vivait à la cour. Comme il était très libéral et d'une magnificence démesurée, faisant des cadeaux à ses vassaux, il ne put s'acquitter des impôts dont il était redevable. Le roi le priva de sa rente, le destitua de ses fonctions et ne lui accorda plus sa faveur, qui, dans cet idiome, se dit *tambocado* (30); nous traiterons ce sujet d'une façon complète dans une autre partie de notre livre.

De nombreux seigneurs relèvent du gouverneur de Nsundi. Les habitants commercent avec les régions voisines, vendant et troquant du sel, des étoffes de diverses couleurs, importées des Indes et du Portugal, des coquillages qui servent de monnaie. En échange, ils reçoivent des étoffes de palme, de l'ivoire, des peaux de zibelines et de martres, et des ceintures faites de feuilles de palmier, qui sont fort estimées dans ces régions.

On y trouve beaucoup de cristaux, diverses espèces de métaux. C'est surtout le fer qui est recherché par les habitants, car ils en font des couteaux, des armes, des haches et d'autres instruments de ce genre, nécessaires et utiles à l'homme. Par contre les autres métaux sont considérés par eux comme inutiles.

(Livre I, chapitre X.)

## 5

## De la quatrième province appelée Mpango

Anciennement, cette région constituait un royaume indépendant, ayant son propre gouvernement. Au nord, elle confine à la province de Nsundi,

(29) Messire Duarte : il s'agit de Duarte Lopez.

(30) Tambocado : c'est le mot kiKongo *tambuka* « être reçu, accepté ».

le pays des Anzique, au nord; cette région, les gens de Loango l'appellent Congreamolal (27); elle fut autrefois soumise au Congo.

Dans ce pays de Loango, les éléphants sont nombreux; aussi l'ivoire y est-il abondant, il se troque contre de petites quantités de fer. Pour n'importe quel clou de navire, on y donne une défense d'éléphant. En effet, ou bien le fer ne se trouve pas dans la région ou bien les gens ne sont pas capables de l'extraire et de le travailler. Ils s'en servent pour fabriquer des pointes de flèches et d'autres armes, comme nous l'avons exposé en parlant des Brama.

On tisse beaucoup d'étoffes tirées de la feuille du palmier. Nous avons traité plus haut de cette industrie. Toutefois les étoffes fabriquées dans cette région sont plus petites et plus fines. Les vaches et d'autres animaux déjà mentionnés y sont nombreux.

Les habitants sont païens. Ils portent des vêtements semblables à ceux des gens du Congo. Ils guerroyent contre les peuples limitrophes ennemis qui sont les Anzique et les populations de l'Anzicana. Quand ils entreprennent une guerre contre les Anzique, ils demandent de l'aide au Congo. Ainsi, ils parviennent à rester libres au milieu de ces royaumes. Ils adorent ce qu'il leur plaît d'adorer, tenant pour dieu principal le soleil, élément mâle, et la lune, élément femelle; pour le reste, chacun se choisit son idole qu'il adore en toute liberté. Ces gens embrasseraient facilement la foi chrétienne: beaucoup d'entre eux déjà, qui habitent aux confins du Congo, se sont convertis au christianisme. Les autres, faute de prêtres et de personnes capables de leur enseigner la véritable doctrine, restent dans leur aveuglement.

(Livre I, chapitre IX.)

## 4

## De la troisième contrée appelée Nsundi

Cette province est la plus proche de la capitale du Congo, nommée San Salvador. Elle commence, hors du territoire de celle-ci, à une distance de quarante milles et s'étend jusqu'au fleuve Zaïre et au-delà, dans la partie qui porte le nom de Cataracte — nous en avons parlé plus haut. En remontant le fleuve, elle comprend les deux rives; vers le nord, elle confine ainsi à l'Anzicana et aux Anzique; vers le sud, elle va à la rencontre du fleuve Zaïre jusqu'à son confluent avec le Bancare (28), et, par les rives de celui-ci, jusqu'au pied des monts de Cristal. Le chef-lieu de la province, qui porte le même nom, c'est-à-dire Nsundi, et où réside le gouverneur, se trouve aux confins de la juridiction de Mpango, à une journée de la chute du fleuve vers le sud.

(27) Cfr note 19.

(28) *Bancare* : le nom de ce cours d'eau qui formait la limite orientale de la province de Nsundi est déjà cité par João de Barros; il est possible que ce soit la rivière Nsele.

Cette province tient le premier rang et est en quelque sorte le domaine patrimonial de tout le royaume du Congo. Aussi est-elle toujours gouvernée par le fils premier-né du roi et par les princes à qui est destinée la succession du royaume, comme cela se fit au temps du premier roi chrétien, qui se nommait dom João : son fils aîné, gouverneur de Nsundi, qui s'appelait dom Afonso, lui succéda. Depuis lors, les rois se sont toujours conformés à cette coutume de confier le gouvernement de Nsundi aux princes qui doivent les remplacer sur le trône. Ainsi, le roi actuel, qui se nomme dom Alvaro, gouvernait cette province avant la mort de son père, dom Alvaro; on lui donnait le nom de Mani Nsundi. Il faut noter que, dans tout le royaume du Congo, absolument personne ne possède de biens propres, dont il puisse disposer et qu'il puisse léguer à ses héritiers. Tout appartient au roi qui répartit les charges, les richesses, les terres selon son bon plaisir. Les fils du roi sont eux-mêmes soumis à cette loi.

Pour cette raison, si quelqu'un ne lui paie pas chaque année le tribut, le roi lui enlève son pouvoir et le donne à un autre. C'est ce qui arriva au roi actuel, quand il était gouverneur, à l'époque où messire Duarte (29) vivait à la cour. Comme il était très libéral et d'une magnificence démesurée, faisant des cadeaux à ses vassaux, il ne put s'acquitter des impôts dont il était redevable. Le roi le priva de sa rente, le destitua de ses fonctions et ne lui accorda plus sa faveur, qui, dans cet idiome, se dit *tambocado* (30); nous traiterons ce sujet d'une façon complète dans une autre partie de notre livre.

De nombreux seigneurs relèvent du gouverneur de Nsundi. Les habitants commercent avec les régions voisines, vendant et troquant du sel, des étoffes de diverses couleurs, importées des Indes et du Portugal, des coquillages qui servent de monnaie. En échange, ils reçoivent des étoffes de palme, de l'ivoire, des peaux de zibelines et de martres, et des ceintures faites de feuilles de palmier, qui sont fort estimées dans ces régions.

On y trouve beaucoup de cristaux, diverses espèces de métaux. C'est surtout le fer qui est recherché par les habitants, car ils en font des couteaux, des armes, des haches et d'autres instruments de ce genre, nécessaires et utiles à l'homme. Par contre les autres métaux sont considérés par eux comme inutiles.

(Livre I, chapitre X.)

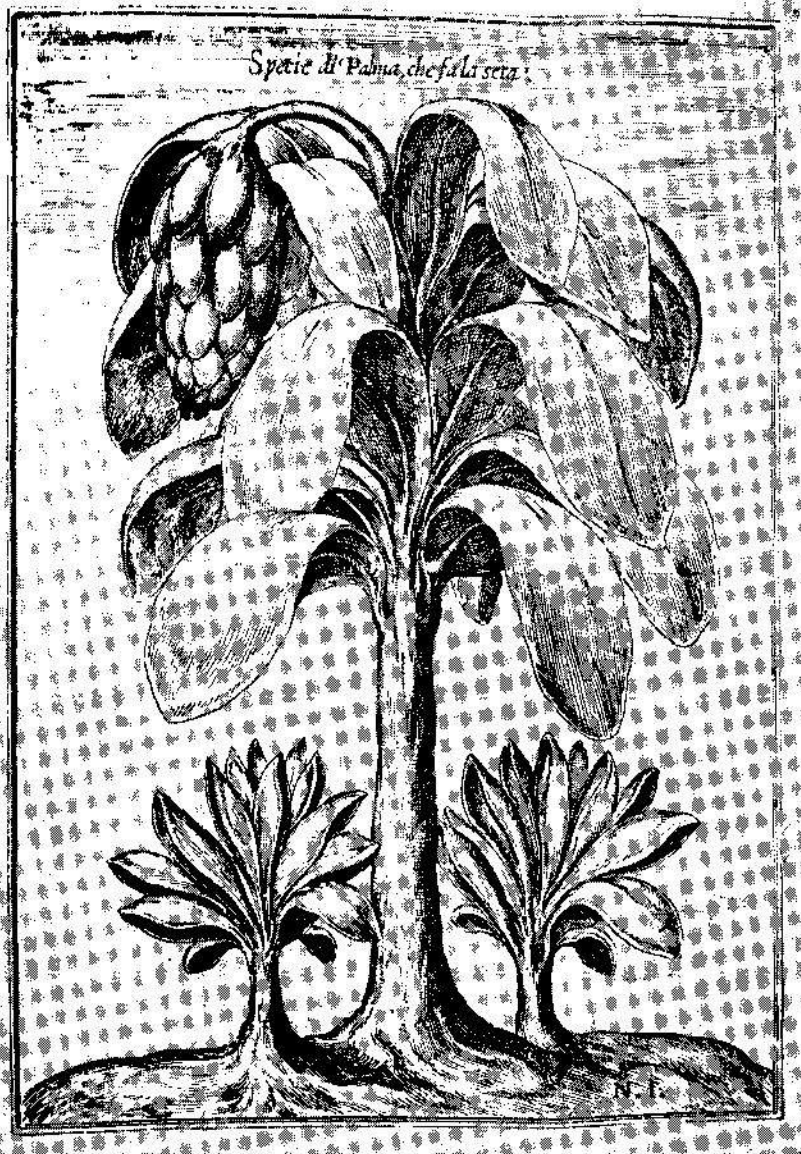
## 5

## De la quatrième province appelée Mpango

Anciennement, cette région constituait un royaume indépendant, ayant son propre gouvernement. Au nord, elle confine à la province de Nsundi,

(29) *Messire Duarte* : il s'agit de Duarte Lopez.

(30) *Tambocado* : c'est le mot kiKongo *tambuka* « être reçu, accepté ».



Le palmier, dont la feuille sert à la fabrication de tissus.

au sud à celle de Mbata, à l'ouest au comté de Congo, à l'est aux montagnes du Soleil. Son chef-lieu, résidence du gouverneur, porte le même nom; il est situé sur la rive occidentale du fleuve Barbela, et anciennement s'appelait Pangelungos, nom qui, avec le temps, s'est altéré en Mpango. Le Barbela traverse la province par le milieu. Ce cours d'eau provient du grand lac qui donne naissance au Nil et d'un autre lac plus petit, appelé Achelunda; il se jette dans le Zaïre. Quoique Mpango soit la province la moins étendue de toutes, elle ne paie pas un tribut moindre.

Elle fut conquise après la province de Nsundi et devint vassale des souverains du Congo. Maintenant, il n'y a plus aucune différence de langue ni de mœurs. Le gouverneur actuel se nomme dom Francisco Mani-Mpango. Il appartient à la plus ancienne noblesse des seigneurs du Congo. On l'appelle toujours à siéger dans les conseils d'Etat, à cause de son âge déjà avancé et de sa grande prudence. En effet, il y a plus de cinquante ans qu'il gouverne la province sans provoquer de plaintes et sans jamais avoir été destitué par le roi. Le commerce qui se fait dans cette province est pareil à celui de Nsundi.

(Livre I, chapitre XI.)

## 6

## De la cinquième région qui s'appelle Mbata

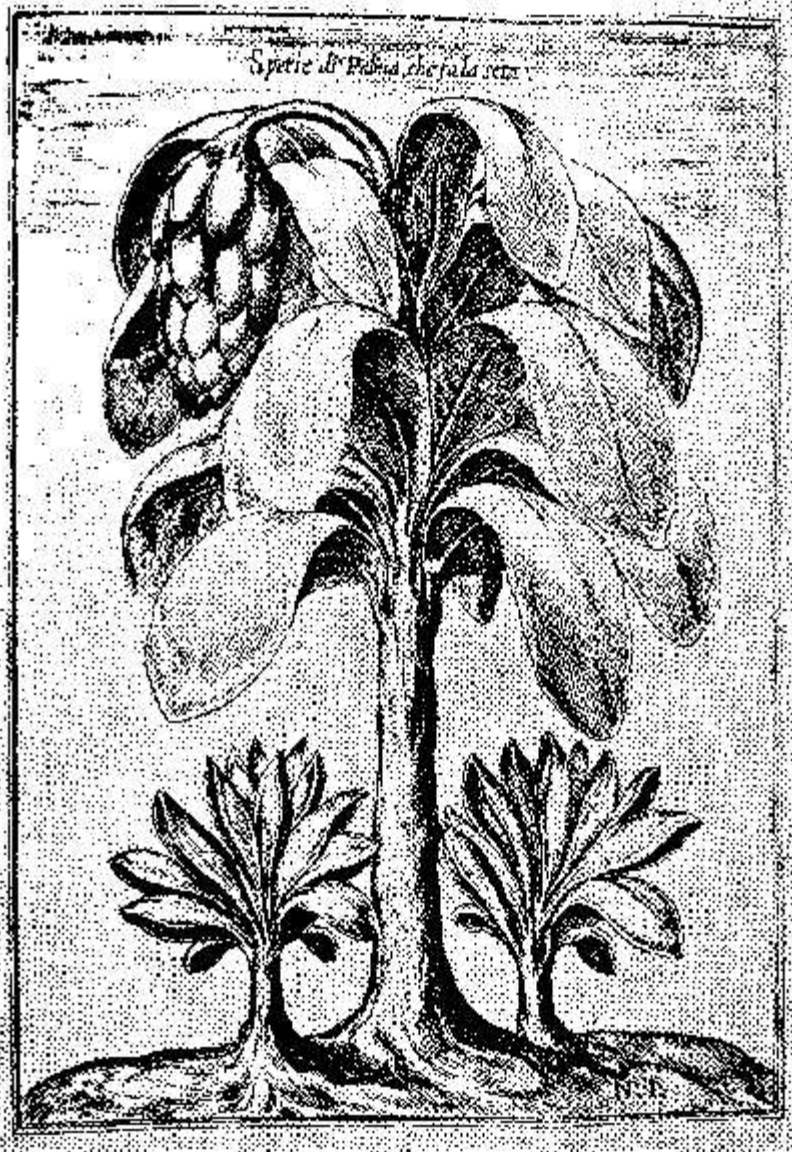
Au nord, cette province confine à Mpango; à l'est, sa limite traverse le fleuve Barbela et atteint les monts du Soleil ainsi que le pied des montagnes de Salpêtre; au sud, partant de ces montagnes, elle passe par le confluent du Barbela et du Cacinga (31) pour arriver au mont Brûlé.

Telles sont les limites de Mbata. Le chef-lieu, résidence du gouverneur, se nomme également Mbata. Autrefois, il s'appelait Aghirimba (32); le nom s'est ensuite altéré et est devenu Mbata. Ce fut anciennement un grand et puissant royaume; il s'est uni librement, spontanément, sans guerre, au royaume du Congo, peut-être à cause de dissensions entre les grands. Cela lui vaut des privilèges et des libertés, qui l'avantagent par rapport aux autres provinces. Ainsi, la charge de gouverneur est toujours confiée à quelqu'un qui est du sang des rois de ce pays, sans considération particulière pour l'un ou pour l'autre : peu importe qu'il s'agisse d'un aîné ou d'un puîné, pourvu que ce soit bien un descendant de la race, de la lignée royale. La charge n'est pas héréditaire; le roi du Congo, comme on l'a dit, l'attribue selon son bon plaisir, afin d'éviter que les gouverneurs, par la succession ou la rébellion, n'usurpent le pouvoir absolu.

Le gouverneur de Mbata siège plus près du roi que n'importe quel

(31) *Cacinga* : ce cours d'eau serait le Lukusu.

(32) *Aghirimba* : ce n'est là qu'une réminiscence, sous une forme altérée, du nom d'Agissymba qui se trouve dans l'œuvre de Ptolémée. Ce nom est donc tout à fait étranger au Congo.



Le palmier, dont la feuille sert à la fabrication de tissus.

au sud à celle de Mbata, à l'ouest au comté de Congo, à l'est aux montagnes du Soleil. Son chef-lieu, résidence du gouverneur, porte le même nom; il est situé sur la rive occidentale du fleuve Barbela, et anciennement s'appelait Pangelungos, nom qui, avec le temps, s'est altéré en Mpango. Le Barbela traverse la province par le milieu. Ce cours d'eau provient du grand lac qui donne naissance au Nil et d'un autre lac plus petit, appelé Achelunda; il se jette dans le Zaïre. Quoique Mpango soit la province la moins étendue de toutes, elle ne paie pas un tribut moindre.

Elle fut conquise après la province de Nsundi et devint vassale des souverains du Congo. Maintenant, il n'y a plus aucune différence de langue ni de mœurs. Le gouverneur actuel se nomme don Francisco Mani-Mpango. Il appartient à la plus ancienne noblesse des seigneurs du Congo. On l'appelle toujours à siéger dans les conseils d'Etat, à cause de son âge déjà avancé et de sa grande prudence. En effet, il y a plus de cinquante ans qu'il gouverne la province sans provoquer de plaintes et sans jamais avoir été destitué par le roi. Le commerce qui se fait dans cette province est pareil à celui de Nsundi.

(Livre I, chapitre XI.)

## 6

## De la cinquième région qui s'appelle Mbata

Au nord, cette province confine à Mpango; à l'est, sa limite traverse le fleuve Barbela et atteint les monts du Soleil ainsi que le pied des montagnes de Salpêtre; au sud, partant de ces montagnes, elle passe par le confluent du Barbela et du Cacinga (31) pour arriver au mont Brûlé.

Telles sont les limites de Mbata. Le chef-lieu, résidence du gouverneur, se nomme également Mbata. Autrefois, il s'appelait Aghirimba (32); le nom s'est ensuite altéré et est devenu Mbata. Ce fut anciennement un grand et puissant royaume; il s'est uni librement, spontanément, sans guerre, au royaume du Congo, peut-être à cause de dissensions entre les grands. Cela lui vaut des privilèges et des libertés, qui l'avantagent par rapport aux autres provinces. Ainsi, la charge de gouverneur est toujours confiée à quelqu'un qui est du sang des rois de ce pays, sans considération particulière pour l'un ou pour l'autre; peu importe qu'il s'agisse d'un aîné ou d'un puîné, pourvu que ce soit bien un descendant de la race, de la lignée royale. La charge n'est pas héréditaire; le roi du Congo, comme on l'a dit, l'attribue selon son bon plaisir, afin d'éviter que les gouverneurs, par la succession ou la rébellion, n'usurpent le pouvoir absolu.

Le gouverneur de Mbata siège plus près du roi que n'importe quel

(31) Cacinga : ce cours d'eau serait le Lukusu.

(32) Aghirimba : ce n'est là qu'une reminiscence, sous une forme altérée, du nom d'Agissymba qui se trouve dans l'œuvre de Ptolémée. Ce nom est donc tout à fait étranger au Congo.

gouverneur ou seigneur du Congo; il est le second personnage du royaume et personne ne peut, par un décret, contredire ses avis, chose que l'on peut faire pour n'importe quel autre seigneur. Si la lignée des souverains du Congo venait à s'éteindre, c'est à lui que reviendrait la succession. Il s'appelle dom Pedro Mani-Mbata.

Parfois, il mange à la table du roi, occupant un siège moins élevé; c'est là une faveur qui n'est concédée à aucun autre seigneur du Congo ni même aux fils du roi. Sa cour et sa suite ne sont guère moins importantes que celles du roi; il se fait précéder de joueurs de trompe, de timbales et d'autres instruments, comme il convient à un souverain. Les Portugais l'appellent communément prince de Mbata, puisque, comme on l'a dit, si la succession du roi du Congo venait à faire défaut, c'est à quelqu'un de son sang qu'elle reviendrait.

Le gouverneur de Mbata ne cesse de guerroyer contre les païens des confins. Il peut rassembler environ soixante-dix ou quatre-vingt mille hommes capables de combattre (33). Comme il se trouve en état de guerre permanent avec ses voisins, la liberté lui a été accordée d'avoir des arquebusiers recrutés parmi ses vassaux indigènes, alors que le roi du Congo ne permet à aucun autre gouverneur ni même à ses fils d'avoir des arquebusiers nés dans le pays — il admet uniquement des Portugais.

Messire Duarte avait demandé l'une ou l'autre fois au roi pour quelle raison il n'autorisait pas les autres gouverneurs à avoir près d'eux des arquebusiers. Le souverain lui répondit que, si par hasard ses vassaux se révoltaient contre lui avec mille ou deux mille soldats ainsi armés, il ne lui serait pas possible de leur résister. Nous avons dit que le privilège d'avoir des arquebusiers de sa propre province n'avait été octroyé qu'au prince de Mbata. Il convient de savoir que le roi n'accorde ce droit que contraint par la nécessité. En effet, à l'est de Mbata, au-delà de la montagne du Soleil et de la montagne de Salpêtre, sur la rive orientale et la rive occidentale du Nil, et aux confins de l'empire du Moenhe Muge (34), vit un peuple que les gens du Congo appellent Giaqua (35), mais qui, dans son propre pays, est nommé Agag (36), extrêmement féroce et belliqueux, adonné aux armes, aux brigandages, toujours occupé à des incursions dans les territoires voisins, parfois dans celui de Mbata. Aussi faut-il être constamment sous les armes, rester sur ses gardes et avoir à sa disposition des arquebusiers pour se défendre.

(33) Toutes les estimations numériques des auteurs anciens doivent être considérées avec beaucoup de méfiance; elles peuvent varier d'un auteur à l'autre dans la proportion de 1 à 10.

(34) *Moenhe Muge* ou *Monemugi* : on sait seulement qu'il s'agit d'un ancien royaume situé dans l'intérieur de l'Afrique, au nord-est du royaume du Congo; selon certains, ce serait le royaume Bushong.

(35) *Giaqua*, *Jaca*, *Jaga* : selon certains, les actuels Bayaka du Kwango seraient les descendants authentiques de l'ancien peuple Jaca, dont il est fait si souvent mention dans les textes.

(36) *Agag* : l'auteur a confondu le peuple Jaca avec la tribu abyssine *Agau*, qui avait son habitat dans le centre de l'Éthiopie.

Le prince de Mbata a sous lui beaucoup de seigneurs. Les naturels de sa province portent le nom de Monsobo (37); leur langage leur permet de comprendre les habitants du Congo et réciproquement. Ce sont des gens plus rudes que les Mocicongo. Les esclaves qu'on amène de là se montrent fort obstinés.

Le commerce est identique à celui des autres provinces que nous venons de décrire, mais le revenu, le profit que le roi tire de Mbata monte au double de celui qu'il tire des deux provinces précédemment citées.

(Livre I, chapitre XII.)

## 7

## De la sixième et dernière contrée appelée Mpemba

Elle est située au cœur, au milieu du royaume du Congo, entourée et enfermée par les provinces décrites précédemment. Son gouverneur s'appelle dom Antonio Mani-Mpemba, second fils du feu roi Alvaro et frère du roi actuel. C'est parce que son père l'aimait tendrement qu'il lui attribua cette province, ne pouvant rien lui donner de plus précieux, si ce n'est le royaume lui-même, qu'il eût d'ailleurs désiré lui laisser, parce que le puîné était plus semblable à sa propre nature que l'aîné, mais cela n'était pas compatible avec la loi du royaume, lequel n'aurait pas donné son consentement.

Cette région est donc le centre de l'état du Congo, le lieu d'origine des anciens rois, la terre où ils naquirent; là se trouvent le siège et la tête des autres principautés; c'est pour cela qu'y fut fixée la capitale de tout cet empire, au sujet de laquelle nous fournissons une information complète dans les pages qui vont suivre.

Le gouverneur de la province de Mpemba réside dans une localité de même nom, située au pied du mont Brûlé, le long du fleuve Loze, qui prend sa source dans le lac et traverse la région de Mbamba pour aller se jeter dans la mer.

Les courtisans, les seigneurs et les serviteurs du roi du Congo ont leurs biens, leurs possessions, leurs domaines dans cette province, à cause de la proximité de la cour, de la facilité d'amener à celle-ci les victuailles et les autres choses. Quelques-uns de ces seigneurs, surtout dans la région qui confine à la province de Mbamba décrite ci-dessus, ont à combattre et à se défendre contre les populations de Quissama, parce qu'ils en sont les plus proches voisins. Ces populations, comme on l'a dit, se sont rebellées contre le roi du Congo et prétendent se gouverner librement.

(Livre I, chapitre XIII.)

(37) *Monsobo* : ce sont les Bazombo, branche de l'ethnie Kongo, qui vit en Angola, le long de la frontière de la République du Congo, au nord de Maquela do Zombo.

gouverneur ou seigneur du Congo; il est le second personnage du royaume et personne ne peut, par un décret, contredire ses avis, chose que l'on peut faire pour n'importe quel autre seigneur. Si la lignée des souverains du Congo venait à s'éteindre, c'est à lui que reviendrait la succession. Il s'appelle dom Pedro Mani-Mbata.

Parfois, il mange à la table du roi, occupant un siège moins élevé; c'est là une faveur qui n'est concédée à aucun autre seigneur du Congo ni même aux fils du roi. Sa cour et sa suite ne sont guère moins importantes que celles du roi; il se fait précéder de joueurs de trompe, de timbales et d'autres instruments, comme il convient à un souverain. Les Portugais l'appellent communément prince de Mbata, puisque, comme on l'a dit, si la succession du roi du Congo venait à faire défaut, c'est à quelqu'un de son sang qu'elle reviendrait.

Le gouverneur de Mbata ne cesse de guerroyer contre les païens des confins. Il peut rassembler environ soixante-dix ou quatre-vingt mille hommes capables de combattre (33). Comme il se trouve en état de guerre permanent avec ses voisins, la liberté lui a été accordée d'avoir des arquebusiers recrutés parmi ses vassaux indigènes, alors que le roi du Congo ne permet à aucun autre gouverneur ni même à ses fils d'avoir des arquebusiers nés dans le pays — il admet uniquement des Portugais.

Messire Duarte avait demandé l'une ou l'autre fois au roi pour quelle raison il n'autorisait pas les autres gouverneurs à avoir près d'eux des arquebusiers. Le souverain lui répondit que, si par hasard ses vassaux se révoltaient contre lui avec mille ou deux mille soldats ainsi armés, il ne lui serait pas possible de leur résister. Nous avons dit que le privilège d'avoir des arquebusiers de sa propre province n'avait été octroyé qu'au prince de Mbata. Il convient de savoir que le roi n'accorde ce droit que contrairement par la nécessité: En effet, à l'est de Mbata, au-delà de la montagne du Soleil et de la montagne de Salpêtre, sur la rive orientale et la rive occidentale du Nil, et aux confins de l'empire du Moenhe Muge (34), vit un peuple que les gens du Congo appellent Giaqua (35), mais qui, dans son propre pays, est nommé Agag (36), extrêmement féroce et belliqueux, adonné aux armes, aux brigandages, toujours occupé à des incursions dans les territoires voisins, parfois dans celui de Mbata. Aussi faut-il être constamment sous les armes, rester sur ses gardes et avoir à sa disposition des arquebusiers pour se défendre.

(33) Toutes les estimations numériques des auteurs anciens doivent être considérées avec beaucoup de méfiance; elles peuvent varier d'un auteur à l'autre dans la proportion de 1 à 10.

(34) *Moenhe Muge* ou *Monarung*: on sait seulement qu'il s'agit d'un ancien royaume situé dans l'intérieur de l'Afrique, au nord-est du royaume du Congo; selon certains, ce serait le royaume Bushong.

(35) *Giaqua*, *Jaca*, *Jaga*: selon certains, les actuels Bayaka du Kwango seraient les descendants authentiques de l'ancien peuple Jaca, dont il est fait si souvent mention dans les textes.

(36) *Agag*: l'auteur a confondu le peuple Jaca avec la tribu abyssine *Agan*, qui avait son habitat dans le centre de l'Éthiopie.

Le prince de Mbata a sous lui beaucoup de seigneurs. Les naturels de sa province portent le nom de Monsobo (37); leur langage leur permet de comprendre les habitants du Congo et réciproquement. Ce sont des gens plus rudes que les Mocicongo. Les esclaves qu'on amène de là se montrent fort obstinés.

Le commerce est identique à celui des autres provinces que nous venons de décrire, mais le revenu, le profit que le roi tire de Mbata monte au double de celui qu'il tire des deux provinces précédemment citées.

(Livre I, chapitre XII.)

## 7

## De la sixième et dernière contrée appelée Mpemba

Elle est située au cœur, au milieu du royaume du Congo, entourée et enfermée par les provinces décrites précédemment. Son gouverneur s'appelle dom Antonio Mani-Mpemba, second fils du feu roi Alvaro et frère du roi actuel. C'est parce que son père l'aimait tendrement qu'il lui attribua cette province, ne pouvant rien lui donner de plus précieux, si ce n'est le royaume lui-même, qu'il eût d'ailleurs désiré lui laisser, parce que le puîné était plus semblable à sa propre nature que l'aîné, mais cela n'était pas compatible avec la loi du royaume, lequel n'aurait pas donné son consentement.

Cette région est donc le centre de l'état du Congo, le lieu d'origine des anciens rois, la terre où ils naquirent; là se trouvent le siège et la tête des autres principautés; c'est pour cela qu'y fut fixée la capitale de tout cet empire, au sujet de laquelle nous fournirons une information complète dans les pages qui vont suivre.

Le gouverneur de la province de Mpemba réside dans une localité de même nom, située au pied du mont Brûlé, le long du fleuve Loze, qui prend sa source dans le lac et traverse la région de Mbamba pour aller se jeter dans la mer.

Les courtisans, les seigneurs et les serviteurs du roi du Congo ont leurs biens, leurs possessions, leurs domaines dans cette province, à cause de la proximité de la cour, de la facilité d'amener à celle-ci les victuailles et les autres choses. Quelques-uns de ces seigneurs, surtout dans la région qui confine à la province de Mbamba décrite ci-dessus, ont à combattre et à se défendre contre les populations de Quissama, parce qu'ils en sont les plus proches voisins. Ces populations, comme on l'a dit, se sont rebellées contre le roi du Congo et prétendent se gouverner librement.

(Livre I, chapitre XIII.)

(37) *Monsobo*: ce sont les Basombo, branche de l'ethnie Kongo, qui vit en Angola, le long de la frontière de la République du Congo, au nord de Maquela do Zombo.



## De l'emplacement de la capitale du royaume du Congo

Encore que la capitale du royaume du Congo soit d'une certaine façon comprise dans la contrée de Mpemba, comme la ville et son territoire — dont le circuit peut être d'environ vingt milles — sont gouvernés par le roi en personne, considérons-les comme formant un district particulier. Cette ville s'appelle San Salvador; antérieurement, dans l'idiome du pays, elle portait le nom de Mbanza (38), qui signifie d'une façon générale « cour, résidence du roi ou du gouverneur ». Elle est située à cent cinquante milles de la mer sur une haute montagne presque entièrement de pierre — c'est de la pierre à bâtir —, avec cependant quelques veines de fer. En haut de la montagne s'étend un plateau complètement cultivé, bien fourni en hameaux et en villages; il mesure environ dix milles de pourtour et plus de cent mille personnes y habitent et y vivent.

Le terrain y est fertile, l'air frais, sain et pur; on y trouve beaucoup de sources dont les eaux sont potables et ne font jamais de tort à la santé, en aucune saison. Il y a beaucoup d'animaux de toutes espèces. Le sommet est bien détaché et distinct de tous ceux qui l'entourent; aussi les Portugais l'appellent-ils Oteiro, ce qui signifie « sentinelle et hauteur singulière d'où l'on peut observer toute la campagne environnante »; il est vrai que les pentes sont escarpées et abruptes seulement du côté de l'est et de la rivière.

C'est pour deux raisons que les premiers seigneurs du royaume ont placé leur capitale sur l'éminence qu'on vient de décrire. D'abord, parce qu'elle est située au milieu de tout le royaume, presque en son centre et que de là on peut envoyer rapidement du secours en toute région, puis, parce que l'emplacement est élevé, au bon air, naturellement sûr, et qu'on ne peut le forcer. On monte sur cette hauteur par la route royale, qui, en direction du littoral, s'allonge sur cent cinquante milles. Elle est large, convenablement établie et tracée en lacets. Il y a cinq milles à couvrir pour arriver au sommet. A l'est, au pied de la montagne, coule une rivière où les femmes descendent pour laver leur linge: elles ont un mille de route à faire. De plusieurs côtés s'ouvrent des vallées plantées et cultivées. Comme c'est le lieu de résidence de la cour, aucune partie du territoire ne reste inculte. La ville est bâtie dans un coin ou angle de ce sommet, exposée au sud. C'est dom Afonso, le premier roi chrétien, qui la ceignit de murs. Il réserva aux Portugais un emplacement séparé, également entouré de murs. Il fit enclore de même son palais et les maisons royales, laissant au milieu de ces deux enceintes un grand espace libre où est construite l'église principale; devant celle-ci est aménagée une place. Les portes, tant des habitations seigneuriales que des maisons des Portugais, donnent sur les côtés de l'église. A l'entrée de la place, quelques grands

(38) *Mbanza*: kiKongo *mbanza* « ville, village principal, résidence du chef, capitale ».

De feminis Monomotapanis, de quibus cap. 9. fecundis libri agitur.



Les femmes guerrières du Monomotapa, vaste empire situé à l'est du Congo.

## De l'emplacement de la capitale du royaume du Congo

Encore que la capitale du royaume du Congo soit d'une certaine façon comprise dans la contrée de Mpemba, comme la ville et son territoire — dont le circuit peut être d'environ vingt milles — sont gouvernés par le roi en personne, considérons-les comme formant un district particulier. Cette ville s'appelle San Salvador; antérieurement, dans l'idiome du pays, elle portait le nom de Mbanza (38), qui signifie d'une façon générale « cour, résidence du roi ou du gouverneur ». Elle est située à cent cinquante milles de la mer sur une haute montagne presque entièrement de pierre — c'est de la pierre à bâtir —, avec cependant quelques veines de fer. En haut de la montagne s'étend un plateau complètement cultivé, bien fourni en hameaux et en villages; il mesure environ dix milles de pourtour et plus de cent mille personnes y habitent et y vivent.

Le terrain y est fertile, l'air frais, sain et pur; on y trouve beaucoup de sources dont les eaux sont potables et ne font jamais de tort à la santé, en aucune saison. Il y a beaucoup d'animaux de toutes espèces. Le sommet est bien détaché et distinct de tous ceux qui l'entourent; aussi les Portugais l'appellent-ils Oteiro, ce qui signifie « sentinelle et hauteur singulière d'où l'on peut observer toute la campagne environnante »; il est vrai que les pentes sont escarpées et abruptes seulement du côté de l'est et de la rivière.

C'est pour deux raisons que les premiers seigneurs du royaume ont placé leur capitale sur l'éminence qu'on vient de décrire. D'abord, parce qu'elle est située au milieu de tout le royaume, presque en son centre et que de là on peut envoyer rapidement du secours en toute région, puis, parce que l'emplacement est élevé, au bon air, naturellement sûr, et qu'on ne peut le forcer. On monte sur cette hauteur par la route royale, qui, en direction du littoral, s'allonge sur cent cinquante milles. Elle est large, convenablement établie et tracée en lacets. Il y a cinq milles à couvrir pour arriver au sommet. A l'est, au pied de la montagne, coule une rivière où les femmes descendent pour laver leur linge; elles ont un mille de route à faire. De plusieurs côtés s'ouvrent des vallées plantées et cultivées. Comme c'est le lieu de résidence de la cour, aucune partie du territoire ne reste inculte. La ville est bâtie dans un coin ou angle de ce sommet, exposée au sud. C'est don Afonso, le premier roi chrétien, qui la ceignit de murs. Il réserva aux Portugais un emplacement séparé, également entouré de murs. Il fit enclore de même son palais et les maisons royales, laissant au milieu de ces deux enceintes un grand espace libre où est construite l'église principale; devant celle-ci est aménagée une place. Les portes, tant des habitations seigneuriales que des maisons des Portugais, donnent sur les côtés de l'église. A l'entrée de la place, quelques grands

(38) Mbanza : kiKongo mbanza « ville, village principal, résidence du chef, capitale ».

De fermiers Monomotapanis, de quibus cap. 9. le-  
cundi libri agitur.



Les femmes guerrières du Monomotapa, vaste empire situé à l'est du Congo.

seigneurs de la cour ont leurs demeures. Derrière l'église, la place s'achève en une rue étroite et munie d'une porte. Sortant par celle-ci, on trouve beaucoup de maisons du côté de l'est. Hors des murailles qui entourent les habitations royales et la ville portugaise, nombreuses sont les constructions appartenant à divers seigneurs, chacun occupant, sans ordre, l'emplacement qui lui plaît, de façon à habiter à proximité de la cour. Aussi ne peut-on déterminer la superficie de cette ville, en dehors des deux enceintes, toute la campagne étant remplie de maisons rurales et de palais. Chaque seigneur, dans ses habitations, enclôt comme un village. Le pourtour de la ville portugaise mesure environ un mille, et celui du quartier royal autant. Les murs sont très épais. La nuit, les portes ne sont pas fermées ni même gardées.

Les eaux ne manquent pas dans tout ce plateau très élevé. Cependant, la cour et la ville portugaise s'approvisionnent à une fontaine constante qui se trouve un peu plus bas, à une portée d'arquebuse, du côté du nord. L'eau est apportée en ville à dos d'homme par les esclaves, au moyen de vases en bois et en terre cuite et de calabasses.

*(Livre II. chapitre I.)*

### III

## LE FLEUVE ZAÏRE

seigneurs de la cour ont leurs demeures. Derrière l'église, la place s'achève en une rue étroite et munie d'une porte. Sortant par celle-ci, on trouve beaucoup de maisons du côté de l'est. Hors des murailles qui entourent les habitations royales et la ville portugaise, nombreuses sont les constructions appartenant à divers seigneurs, chacun occupant, sans ordre, l'emplacement qui lui plaît, de façon à habiter à proximité de la cour. Aussi ne peut-on déterminer la superficie de cette ville, en dehors des deux enceintes, toute la campagne étant remplie de maisons rurales et de palais. Chaque seigneur, dans ses habitations, enclôt comme un village. Le pourtour de la ville portugaise mesure environ un mille, et celui du quartier royal autant. Les murs sont très épais. La nuit, les portes ne sont pas fermées ni même gardées.

Les eaux ne manquent pas dans tout ce plateau très élevé. Cependant, la cour et la ville portugaise s'approvisionnent à une fontaine constante qui se trouve un peu plus bas, à une portée d'arquebuse, du côté du nord. L'eau est apportée en ville à dos d'homme par les esclaves, au moyen de vases en bois et en terre cuite et dealebasses.

*(Livre II, chapitre I.)*

### III

## LE FLEUVE ZAÏRE



Le zèbre, qui se rencontrait sur le territoire de l'ancien Congo.

On trouve ensuite le fleuve Zaïre qui est très grand, large et le plus important de tout le royaume du Congo. Il prend son origine dans trois lacs; le premier est le grand lac d'où sort aussi le Nil, le second est le petit lac déjà cité, le troisième est un autre grand lac formé par le Nil (1). Certainement, il ne fallait pas des sources moins importantes pour un fleuve aux eaux si abondantes. En effet, son embouchure, qui est unique, mesure vingt-huit milles de largeur et lorsqu'il est au maximum de sa crue, il pousse l'eau douce jusqu'à quarante ou cinquante milles en mer, parfois même jusqu'à quatre-vingts milles. Les marins prennent de cette eau; ils en reconnaissent l'emplacement parce qu'elle est trouble.

On peut, avec de grands bateaux, remonter le fleuve sur un parcours d'environ vingt-cinq milles, jusqu'à une gorge barrée par des rochers d'où il se précipite à grand fracas. Le bruit s'entend jusqu'à huit milles environ. Cet endroit est appelé par les Portugais *Cachoeira*, c'est-à-dire « chute » ou « cataracte », à la ressemblance de celle du Nil (2).

De l'embouchure à la chute émergent des eaux du fleuve nombre de grandes îles, bien peuplées, avec des villages dont les chefs sont soumis au roi du Congo. Parfois, ces chefs, par inimitié, se font la guerre, montés dans certaines de leurs embarcations creusées dans un tronc d'arbre d'une grandeur énorme, et qui sont appelées par eux *lungo* (3). Les plus grandes de ces embarcations sont tirées d'un arbre dit *licondo* (4), tellement gros que six hommes ne peuvent l'entourer de leurs bras, et long en proportion. La plupart peuvent porter environ deux cents personnes (5). Les rames ne sont pas attachées à des tôlets mais sont libres, simplement tenues dans la main et on en bat vigoureusement l'eau. Chaque guerrier est muni de sa rame et de son arc — pour le combat, on laisse les rames et on prend l'arc. Pour manœuvrer et diriger l'embarcation, on ne se sert d'aucun gouvernail mais seulement des rames.

La première de ces îles, qui est la plus petite, a reçu le nom d'île des Chevaux (6), parce qu'y vivent beaucoup de ces animaux que les Grecs appellent hippopotames, c'est-à-dire chevaux des fleuves. Les Portugais y habitent, rassemblés dans un village, pour plus de sécurité; ils ont des barques à eux pour passer sur la rive méridionale du fleuve et parvenir à une localité qui est le port de Mpinda (7), où s'arrêtent tous les vaisseaux qui arrivent dans cette région.

(1) Cfr note 6 de II, relative à *Aquelunda*.

(2) Ce sont les cataractes de Yalala, près de Matadi.

(3) *Lungo* : kiKongo *lūngu* « pirogue ».

(4) *Licondo* : kiKongo *nkondo*, désignant le baobab, *Adansonia digitata*. D. Lopez a certainement fourni une information erronée, car le baobab n'est pas propre à la fabrication des pirogues.

(5) Exagération manifeste.

(6) *Île des Chevaux* : les anciennes cartes hollandaises placent l'île des Chevaux entre Boma et Banane. Il s'agit d'une grande île du bas fleuve, située non loin de Boma et où abondaient les hippopotames. Sur cette île s'était établie une belle agglomération de Portugais, appelée Santo António; elle fut détruite par les Anglais en 1597.

(7) *Mpinda* : port de la rive gauche de l'estuaire du fleuve Congo, à quelque distance au nord de Mbanza Soyo.



Le zèbre, qui se rencontrait sur le territoire de l'ancien Congo.

On trouve ensuite le fleuve Zaïre qui est très grand, large et le plus important de tout le royaume du Congo. Il prend son origine dans trois lacs; le premier est le grand lac d'où sort aussi le Nil, le second est le petit lac déjà cité, le troisième est un autre grand lac formé par le Nil (1). Certainement, il ne fallait pas des sources moins importantes pour un fleuve aux eaux si abondantes. En effet, son embouchure, qui est unique, mesure vingt-huit milles de largeur et lorsqu'il est au maximum de sa crue, il pousse l'eau douce jusqu'à quarante ou cinquante milles en mer, parfois même jusqu'à quatre-vingts milles. Les marins prennent de cette eau; ils en reconnaissent l'emplacement parce qu'elle est trouble.

On peut, avec de grands bateaux, remonter le fleuve sur un parcours d'environ vingt-cinq milles, jusqu'à une gorge barrée par des rochers d'où il se précipite à grand fracas. Le bruit s'entend jusqu'à huit milles environ. Cet endroit est appelé par les Portugais Cachoeira, c'est-à-dire « chute » ou « cataracte », à la ressemblance de celle du Nil (2).

De l'embouchure à la chute émergent des eaux du fleuve nombre de grandes îles, bien peuplées, avec des villages dont les chefs sont soumis au roi du Congo. Parfois, ces chefs, par inimitié, se font la guerre, montés dans certaines de leurs embarcations creusées dans un tronc d'arbre d'une grandeur énorme, et qui sont appelées par eux *lungo* (3). Les plus grandes de ces embarcations sont tirées d'un arbre dit *licondo* (4), tellement gros que six hommes ne peuvent l'entourer de leurs bras, et long en proportion. La plupart peuvent porter environ deux cents personnes (5). Les rames ne sont pas attachées à des tôlets mais sont libres, simplement tenues dans la main et on en bat vigoureusement l'eau. Chaque guerrier est muni de sa rame et de son arc — pour le combat, on laisse les rames et on prend l'arc. Pour manœuvrer et diriger l'embarcation, on ne se sert d'aucun gouvernail mais seulement des rames.

La première de ces îles, qui est la plus petite, a reçu le nom d'île des Chevaux (6), parce qu'y vivent beaucoup de ces animaux que les Grecs appellent hippopotames, c'est-à-dire chevaux des fleuves. Les Portugais y habitent, rassemblés dans un village, pour plus de sécurité; ils ont des barques à eux pour passer sur la rive méridionale du fleuve et parvenir à une localité qui est le port de Mpinda (7), où s'arrêtent tous les vaisseaux qui arrivent dans cette région.

(1) Cfr note 6 de II, relative à *Aquelunda*.

(2) Ce sont les cataractes de Yalala, près de Matadi.

(3) *Lungo* : kiKongo *lungu* « pirogue ».

(4) *Licondo* : kiKongo *nkondo*, désignant le baobab, *Adansonia digitata*. D. Lopez a certainement fourni une information erronée, car le baobab n'est pas propre à la fabrication des pirogues.

(5) Exagération manifeste.

(6) *Île des Chevaux* : les anciennes cartes hollandaises placent l'île des Chevaux entre Boma et Bamane. Il s'agit d'une grande île du bas fleuve, située non loin de Boma et où abondaient les hippopotames. Sur cette île s'était établie une belle agglomération de Portugais, appelée Santo António; elle fut détruite par les Anglais en 1597.

(7) *Mpinda* : port de la rive gauche de l'estuaire du fleuve Congo, à quelque distance au nord de Mbanza Soyo.

Alia quaedam diuersa animalia nostris regionibus incognita de quibus quoque lib. I. cap. 10. agitur.



Curiosités de la flore et de la faune.

Dans ce fleuve vivent divers animaux : le crocodile, qui est de très grande taille et que les gens du pays appellent caïman (8), le cheval du fleuve que j'ai déjà mentionné, une autre espèce aussi qui a deux membres ressemblant à des mains, une queue en forme de bouclier et qui s'appelle *ambize angulo* (9), c'est-à-dire « poisson porc », parce qu'il est gras comme le porc et que sa chair est excellente; on en fait fondre la graisse et on la conserve. Quoique ce soit un poisson, cet animal n'a pas le goût du poisson. Il ne quitte jamais l'eau douce, il paît l'herbe des rives et il a un muflle comme un bœuf. Certains pèsent en gros cinq cents livres. Les pêcheurs le prennent, en se servant de leurs barques : ils observent les endroits où il paît; ils le frappent alors avec des harpons ou des fourches puis ils le tirent hors des eaux, le découpent et le portent au roi; ils encourraient la peine de mort s'ils agissaient autrement. Il en est de même quand on prend des truites, des tanches ou encore un autre poisson appelé *cacongo*, qui ressemble au saumon sauf qu'il n'est pas rouge et qui est tellement gras qu'il éteint le feu sur lequel on le fait griller (10). D'autres poissons qu'on appelle poissons royaux, doivent également être tous portés au roi; le pêcheur qui n'observerait pas cette règle serait sévèrement puni. On pêche aussi dans le fleuve d'autres espèces de poissons dont nous jugeons superflu de citer ici les noms.

(PIGAFETTA - LOPEZ, *livre I, chapitre IV.*)

(8) *Caïman* : il y a là une double erreur; ni le mot ni la chose ne sont congolais ! Le mot *caïman* a sans doute été emprunté par l'espagnol à une langue de l'Amérique du sud. Quant à l'animal, il est inconnu au Congo. C'est le *Crocodylus niloticus Laurenti* qui se rencontre dans le fleuve Congo.

(9) *Ambize angulo* : kiKongo *mbizi ngulu*, désignant le lamantin, *Trichechus senegalensis Desmaret*.

(10) Ni les truites ni les tanches ne se rencontrent en Afrique. Le *cacongo* n'a pu être identifié.

Alia quaedam diuersa animalia nostris regionibus incognita de quibus quoque lib. 4. cap. 10. agit.



Curiosités de la flore et de la faune.

Dans ce fleuve vivent divers animaux : le crocodile, qui est de très grande taille et que les gens du pays appellent caïman (8), le cheval du fleuve que j'ai déjà mentionné, une autre espèce aussi qui a deux membres ressemblant à des mains, une queue en forme de bouclier et qui s'appelle *ambize angulo* (9), c'est-à-dire « poisson porc », parce qu'il est gras comme le porc et que sa chair est excellente; on en fait fondre la graisse et on la conserve. Quoique ce soit un poisson, cet animal n'a pas le goût du poisson. Il ne quitte jamais l'eau douce, il paît l'herbe des rives et il a un muflle comme un bœuf. Certains pèsent en gros cinq cents livres. Les pêcheurs le prennent, en se servant de leurs barques : ils observent les endroits où il paît; ils le frappent alors avec des harpons ou des fourches puis ils le tirent hors des eaux, le découpent et le portent au roi; ils encourraient la peine de mort s'ils agissaient autrement. Il en est de même quand on prend des truites, des tanches ou encore un autre poisson appelé *cacongo*, qui ressemble au saumon sauf qu'il n'est pas rouge et qui est tellement gras qu'il éteint le feu sur lequel on le fait griller (10). D'autres poissons qu'on appelle poissons royaux, doivent également être tous portés au roi; le pêcheur qui n'observerait pas cette règle serait sévèrement puni. On pêche aussi dans le fleuve d'autres espèces de poissons dont nous jugeons superflu de citer ici les noms.

(FIGAFETTA - LOPEZ, *livres I. chapitre IV.*)

(8) *Caïman* : il y a là une double erreur; ni le mot ni la chose ne sont congolais ! Le mot *caïman* a sans doute été emprunté par l'espagnol à une langue de l'Amérique du sud. Quant à l'animal, il est inconnu au Congo. C'est le *Crocodylus niloticus* Laurenti qui se rencontre dans le fleuve Congo.

(9) *Ambize angulo* : kiKongo *mbitzi ngulu*, désignant le lamantin, *Trichechus senegalensis* Desmaret.

(10) Ni les truites ni les tanches ne se rencontrent en Afrique. Le *cacongo* n'a pu être identifié.



IV

VIE QUOTIDIENNE

IV

VIE QUOTIDIENNE

Deux sujets seulement seront traités sous cette rubrique : l'alimentation et la monnaie.

Trois textes relatifs à l'alimentation ont été épinglés. Le premier est extrait d'une lettre en italien écrite par le Père Jésuite Jácome Dias et datée du 1<sup>er</sup> août 1548, qui a été publiée dans le tome II (pp. 179-182) des *Monumenta missionaria africana* du Père António Brásio (Lisbonne, 1952 et années suivantes). Le second est tiré du premier chapitre du livre II de Pigafetta. Le troisième se rapporte à l'Angola; il est contenu dans une lettre en portugais, datée du 15 décembre 1587 (donc à peu près contemporaine des informations de Lopez) et envoyée par un Père Jésuite au *Provincial du Portugal*; A. Brásio la reproduit, dans son tome III, pp. 348-355. On constatera qu'aucun de ces textes ne fait encore mention du manioc : ce sont des céréales qui constituaient l'aliment de base.

On sait qu'au Congo, comme en d'autres régions d'Afrique, des coquillages étaient utilisés comme monnaie. Edmond Dartevelle a publié, en 1953, à Bruxelles, une étude magistrale sur ce sujet : Les « Nzimbu », monnaie du royaume du Congo. Le premier texte cité ci-dessous est tiré du chapitre V du livre I de Pigafetta; l'autre fait partie d'une description de l'Angola, en portugais, datée de 1591 et due à Domingos de Ábreu de Brito (elle est reproduite dans le tome IV, p. 538, des *Monumenta d'A. Brásio*).

Les coquillages dont il est fait mention ici sont de l'espèce *Olivancillaria nana* Lamarck; ils sont désignés en kiKongo par le mot *nzimbu* (*nzimbu* se *kitombe*, *nzimbu* a *mbudi*). La récolte des *nzimbu* se faisait principalement à l'île de Luanda et constituait un monopole du roi du Congo. L'île fut soustraite à l'autorité des souverains congolais de 1648 à 1651, par le gouverneur de l'Angola mais le roi Jean IV du Portugal en ordonna la restitution le 15 septembre 1651. La cession définitive des droits du Congo sur l'île de Luanda a été une des conséquences de la bataille d'Ambuila (1665), où le roi dom António I fut défait et tué.

Les *nzimbu* étaient utilisés essentiellement comme monnaie d'échange, puis comme objets de parure, d'ornement, enfin comme amulettes, charmes, objets magiques; on les employait dans les ordalies. C'est en *nzimbu* que les droits de l'Eglise du Congo étaient payés à l'évêque. Quoique fortement réduit, l'usage des *nzimbu*, même comme monnaie, n'a pas disparu complètement à l'époque contemporaine; ces coquillages font toujours l'objet d'un commerce. La valeur des *nzimbu* a considérablement varié au cours des temps. Un panier (*cofo*) de *nzimbu*, soit une trentaine de kg., a pu valoir au XVI<sup>e</sup> siècle 260 francs-or, mais en 1615, il ne valait déjà plus que 56 francs-or.

Les *nzimbu* ne doivent pas être confondus avec les *cauries*, qui, appelés *mbesi* en kiKongo, sont de l'espèce *Cypraea moneta*. Récoltées sur les côtes orientales de l'Afrique, de Zanzibar à Mozambique, mais surtout aux îles Maldives, les *cyprées* furent introduites en Afrique occidentale,

du Sénégal au Dahomey et en Nigérie, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, probablement en même temps que l'islamisme.

## L'ALIMENTATION

1

Extrait d'une lettre du Père Jésuite Jácome Dias

(1-8-1548)

Les aliments de cette contrée sont très faibles : on n'y retrouve ni pain ni froment, mais on y mange une certaine espèce de grain, plus grand que le millet; ce sont les riches qui en mangent; on en fait une certaine pâte, appelée *enfunde* (1). Les Portugais en mangent aussi, ils en font du pain qui ne dure qu'un jour et ne peut servir pour le jour suivant. On a une autre espèce de nourriture qui ressemble à la [graine de] moutarde : on l'appelle *lucu* (2) et c'est de cela que mangent les gens du peuple. Et une autre espèce qui ressemble aux haricots. On fait la farine dans les maisons, [en écrasant les grains] au moyen de pierres, à grand labeur. Le vin, qui ressemble à du petit-lait se tire des palmes; on l'appelle *melasie* (3) et pour les naturels du pays, il est bon, car ils s'en sustentent. Les fruits, qui naissent des arbres, sont des *menconde* (4), ils ressemblent à des courges. Et il y a encore un autre aliment appelé *igname*, qui est comme une racine.

2

Extrait de Pigafetta-Lopez

Tout le plateau [de San Salvador] est fertile et cultivé. Il a des prés herbeux et des arbres toujours verts. Il produit des plantes à grains de diverses espèces; la principale et la meilleure s'appelle *luco*. Son grain ressemble à la semence de sénevé, quoique en un peu plus gros. On l'écrase avec des moulins à main; il en sort une farine blanche dont on fait un pain

(1) *Enfunde* : kiKongo *mündi* « gruau, bouillie, pouding à la farine de cassave... », d'après le *Dictionnaire kiKongo - français* de K. E. Laman.

(2) *Lucu*, *luco* : c'est proprement l'éleusine *corocana*, cultivée encore aujourd'hui en de nombreuses régions de l'Angola et toujours désignée par le mot *luco* (*oluku* en kiMbundu). En kiKongo, le mot a subsisté mais il s'est appliqué à toute farine préparée et spécialement à la farine de manioc dont on fait la « *chikwangue* ».

(3) *Melasie* : un texte latin, parallèle à celui du Père Jácome Dias, qui est daté de la même année et émane également de la mission de la Compagnie de Jésus, nous permet de reconnaître le mot *malafu*, *ma-lávu*, dans cette forme bizarre et manifestement fautive. Nous lisons en effet dans ce second texte : « *Vinum est aqua palmarum, vocant melafœ* ».

(4) *Menconde* : kiKongo *mankóndo* « banane »; les courgettes sont assez semblables aux bananes par la forme.

blanc, sain, agréable au goût et qui ne le cède en rien au pain de froment, si ce n'est qu'avec celui-ci on célèbre la messe. De tels grains se trouvent en abondance dans tout le royaume du Congo où ils croissent depuis peu de temps; la semence est originaire des bords du Nil, dans la région où le fleuve emplit le second lac.

Il y a aussi le millet blanc appelé *mazza di Congo* (5), c'est-à-dire « grain de Congo », et le maïs, qui est le moins estimé et dont on nourrit les porcs; le riz n'a pas beaucoup de valeur non plus. Le maïs s'appelle *mazza Manputo* (6), c'est-à-dire « grain du Portugal », le Portugal portant en effet le nom de *Manputo*.

## 3

## Extrait d'une lettre d'un religieux au Provincial du Portugal

(15-12-1587)

Le pain ordinaire qu'ils mangent, aussi bien quand ils sont en chemin que quand ils se trouvent au village, c'est de la farine de millet bouillie et faite à la façon d'un mortier (ils appellent cela *enfunde*). Et la pitance est ce qu'ils emportent avec eux, tant que cela dure, ou quelque viande de chasse, ou du poisson fumé, quand ils peuvent en avoir. Leur boisson commune est l'eau et parfois un certain breuvage fait de millet (qu'ils appellent *oalo* (7) et qui correspond à la bière, mais est d'une qualité fort inférieure). En dehors de cela, ils n'ont pas d'autres délices corporelles. Et parfois ils n'ont même pas de racines de jonc pour se rassasier. De cela se sustentent les Noirs en certaines régions; les nôtres ne peuvent s'en procurer facilement; et s'il leur arrive de tomber malades, ils n'ont rien sur quoi ils puissent poser les yeux, si ce n'est sur le Christ.

## LES NZIMBU, MONNAIE DU CONGO

## 1

## Extrait de Pigafetta-Lopez

Cette île [de Luanda] est la mine de la monnaie qu'utilisent le roi du Congo et les peuples des régions environnantes. C'est pourquoi, sur ses

(5) *Mazza di Congo* : forme italianisée du kiKongo *masa ma Kongo*, qui désigne vraisemblablement un sorgho; le sorgho et le millet sont souvent confondus.

(6) *Mazza Manputo* : on reconnaît dans cette expression le kiKongo *masa ma Mputu*, qui peut désigner le *Zea mays* : cette plante importée d'Amérique en Europe au début du XVI<sup>e</sup> siècle, a dû être introduite par la suite au Congo, par les Portugais.

(7) Le dialecte actuel de San Salvador possède le mot *wali*, désignant une espèce de piment très fort, que l'on récolte sur des arbres de la taille du manguier : est-ce notre *oalo*? D'autre part, on sait que les Bazombo fabriquent encore à l'heure actuelle, au moyen de maïs germé, une boisson analogue à celle qui est décrite dans ce texte.

plages, des femmes, plongeant par des fonds de deux brasses et plus, remplissent des paniers de sable, puis en retirent de petits coquillages; elles prennent soin de distinguer les mâles des femelles qui sont plus fines et appréciées pour leur couleur claire, brillante et agréable à voir.

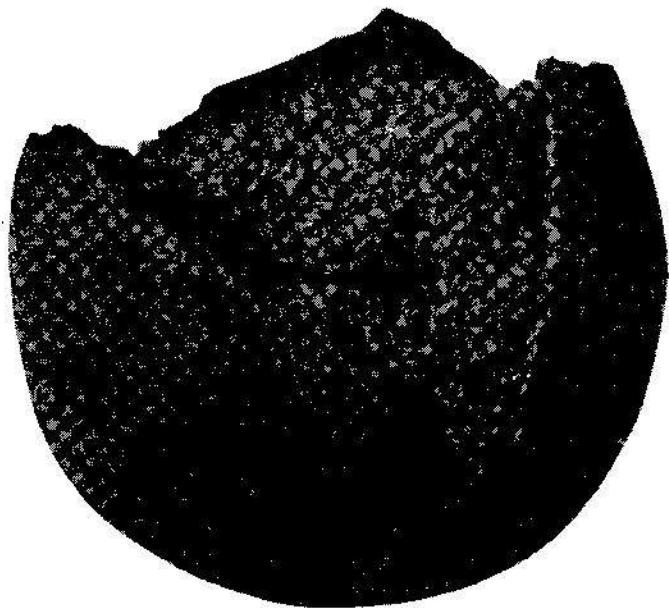
De tels coquillages se trouvent sur tout le littoral du royaume du Congo mais les meilleurs sont ceux de Luanda qui paraissent plus fins et de couleur brillante, brune ou grise. Il y en a aussi d'autres couleurs mais qui ne sont pas aussi prisés. Remarquez que l'or et l'argent et le métal ne sont pas estimés ni utilisés comme monnaie dans ces pays, mais bien les coquillages. Il arrive donc qu'avec de l'or et de l'argent, à l'état brut ou monnayé, on ne trouve rien à acheter, il faut pour cela des coquillages; avec ceux-ci on peut se procurer l'or lui-même et l'argent.

## 2

## Extrait d'une description de l'Angola par Domingos de Abreu de Brito

(1591)

Et ce zimbo a une telle valeur dans ce royaume qu'un jour, pendant que j'étais dans la ville de Luanda, une grande quantité de monnaie d'or qui avait été envoyée au Congo pour l'achat d'esclaves fut refusée par les vendeurs. Ils disaient que leur véritable monnaie, leur or, était le zimbo de Loanda, que c'était de cela qu'ils s'enrichissaient, et que donc il fallait en chercher, car la monnaie d'or ne leur servait en rien ...



*Poterie contenant des nzimbu, découverte par le Frère H. VAN MOORSEL, dans une île du fleuve Congo, aux environs de Léopoldville. (Musée de Préhistoire de l'Université Lovanium.)*

V  
PREMIÈRE AMBASSADE  
PORTUGAISE  
ET  
BAPTÊME DE DOM JOÃO I

On trouvera ci-dessous la traduction d'un extrait d'Asia de João de Barros (Década I, livre III, chapitre IX).

L'arrivée de la première ambassade portugaise et le baptême du roi ont été rapportés aussi par d'autres chroniqueurs portugais : Rui de Pina, dans sa Chronica de El Rei Dom João II, chap. LIX, LX, LXII et Garcia de Resende, dans sa Chronica de Dom João II, chap. CLVI, CLVII, CLIX.

Il y avait deux ans déjà que l'ambassadeur du roi du Congo avait été fait chrétien, ainsi que les jeunes gens qui l'avaient accompagné. Déjà, ils entendaient bien la langue portugaise, qui devait leur être principalement utile dans l'œuvre de conversion du roi et de tout le royaume du Congo. De même, ils étaient instruits des choses de la foi, à la mesure de leur entendement. Aussi le roi du Portugal donna-t-il l'ordre de préparer, déjà pour la fin de l'an 1490, trois navires où s'embarqueraient ces gens ainsi que les religieux qui devaient prendre en charge les choses de cette conversion.

Il donna le commandement suprême de cette expédition à Gonçalo de Sousa (1), chevalier de sa maison; les deux autres navires avaient comme capitaines Fernão do Avellar et Afonso de Moura, lui aussi chevalier de la maison du roi. Mais à l'époque du départ, à Lisbonne, on mourait de la peste qui régnait depuis des années, et ceux-là ne purent s'en garder suffisamment : ils en furent infectés, si bien qu'au Cap-Vert moururent Gonçalo de Sousa, l'ambassadeur João de Sousa, l'écrivain de la flotte, et d'autres personnes. Cela causa une grande confusion chez tous, et parce qu'ils craignaient de mourir en mer les uns après les autres, et parce qu'ils différaient d'avis dans le choix du capitaine qui reprendrait la charge de commandant suprême.

Les pilotes étaient Pero de Alequer et Pero Escovar, tous deux fort estimés en raison de leurs fonctions : chacun prenait parti pour son capitaine et tous leurs gens de mer les suivaient. Le cas fut porté en jugement devant Fernão de Goes, commandant de l'île Saint-Jacques de par le duc dom Diogo (2). Finalement, grâce à celui-ci et pour éviter tout scandale parmi les autres, on en vint à donner le commandement suprême à Ruy de Sousa (3), neveu de Gonçalo de Sousa défunt, quoiqu'il se trouvât

(1) *Gonçalo de Sousa* : navigateur portugais de la fin du XV<sup>e</sup> siècle : Jean II lui confia le commandement d'une flottille de trois navires, qui transportait João de Sousa, ambassadeur accrédité pour négocier avec le roi du Congo, ainsi que des missionnaires, des soldats et des artisans. Le commandant et l'ambassadeur moururent en arrivant au Cap-Vert.

(2) *Dom Diogo* : duc de Beja et de Viseu (1461 - 1484).

(3) *Rui de Sousa* : gentilhomme portugais, fut chargé de missions diplomatiques en Castille et en Angleterre, prit part à diverses batailles; ayant accompagné son oncle, Gonçalo de Sousa (cf. note 1), il prit le commandement de la flottille, à la mort de celui-ci, et remplit également les fonctions d'ambassadeur. Il accompagna João I, roi du Congo, dans une expédition contre les Anzique et revint au Portugal en 1492. Il mourut à Tolède en 1498.

sans charge aucune dans cette expédition, où il accompagnait simplement son oncle.

Cette désignation mit fin à tous les différends. Reprenant la route du Congo, la première terre de ce royaume où abordèrent les navigateurs fut celle d'une seigneurie appelée Soyo et dont un oncle du roi était le seigneur. Celui-ci, lorsqu'il apprit l'arrivée des nôtres et sut ce qu'ils apportaient, mû par l'esprit de Dieu, se fit accompagner par un grand nombre de vassaux et, à grand fracas de cornes, de timbales, et d'autres instruments de fête à la mode du pays, il vint recevoir Ruy de Sousa, montrant le contentement qu'il avait de sa venue et de ce qu'il apportait au roi, son neveu. Et par l'intermédiaire de l'un des jeunes gens instruits, il demanda aussitôt qu'on lui fit donner le baptême : il était vieux et, d'ici qu'on soit allé chez le roi et qu'on soit revenu auprès de lui, il courait le risque de mourir. Aussi ne voulait-il pas laisser passer cette grâce de Dieu qu'il avait en sa maison.

Voyant l'insistance de sa requête, Ruy de Sousa donna alors l'ordre aux religieux de faire construire, au milieu d'un champ, une grande hutte au moyen de branchages, que coupèrent les serviteurs mêmes de Mani Soyo. Là, on dressa trois autels, décorés des riches ornements qu'on avait apportés pour cet acte saint. Tous les fils de Mani Soyo étaient là, ainsi que les principaux chefs de la région. Avant qu'on ne le baptisât, Mani Soyo leur adressa une allocution, qui n'était pas d'un homme barbare, mais de quelqu'un dont l'esprit de Dieu faisait mouvoir les lèvres. Il leur représenta l'erreur dans laquelle ils s'étaient trouvés jusque là, et la grâce, la miséricorde que Dieu lui faisait en lui envoyant chez lui la doctrine du salut. S'il enlevait au roi le privilège [d'être baptisé le premier], c'était à cause de son âge avancé, ce qui l'excusait auprès de lui. En sa compagnie devait aussi recevoir le baptême ce fils qu'il tenait par la main et qui était d'un âge si tendre qu'il ne pouvait de lui-même demander cette grâce.

Entendant cela, son fils aîné qui se trouvait également disposé, dans sa volonté, à recevoir le baptême, commença à témoigner de son mécontentement à son père : celui-ci, disait-il, ne devait pas lui refuser la grâce de l'accompagner dans cet honneur qu'il recevait de Dieu; puisqu'il faisait de lui son héritier pour les biens qu'il avait sur la terre, il ne devait pas, pour d'autres biens plus grands, faire passer ce jeune enfant avant lui. Finalement après un échange d'arguments, le père parvint à convaincre le fils en disant qu'il convenait pour lors d'agir ainsi, par obéissance envers le roi, son neveu, aux instances et à la requête duquel le roi du Portugal envoyait ces choses qu'on voyait.

Mettant fin à ses propos, qui dans leur façon, étaient d'un homme éclairé, il se remit aux mains des prêtres qui le baptisèrent en lui donnant le nom de Manuel : ils lui dirent en effet qu'ainsi se nommait le plus grand seigneur du royaume [du Portugal], qui était le frère de la reine et le cousin du frère du roi (4). Le fils reçut le nom d'Antônio. Puis, pour

(4) *Manuel* : né à Alcochete en 1469, fils de l'infant D. Fernando, qui était le

la noblesse de leur sang, ces hommes portèrent le titre de « dom », qui correspond pour le sens au mot *mani*, employé chez eux, qui signifie « seigneur ». Le mot *mani* se joint à *Soyo*, nom de cette contrée : quand on dit *Mani Soyo*, il faut entendre « le seigneur de Soyo ». Toutes les nations possèdent en effet leurs titres nobiliaires et honorifiques, qui sont cause des plus grands labeurs de la vie.

Ce baptême fut le premier dans ces régions de l'idolâtrie; il se fit le jour de Pâques, trois avril de l'an mille quatre cent quatre-vingt-onze, en présence de plus de vingt-cinq mille hommes, vassaux de ce prince de Soyo, dom Manuel; ils étaient disposés à recevoir le baptême en même temps que leur prince, s'il n'y avait pas eu l'empêchement que celui-ci avait donné comme raison à son fils aîné.

Lorsque la nouvelle de ce baptême parvint au roi du Congo, qui se trouvait à cinquante lieues de là, le contentement qu'il en eut fut si grand que, pour donner un exemple à tous, sur l'heure, il envoya ses grâces à son oncle et y joignit, selon l'usage, une donation nouvelle de trente lieues le long de la côte et de dix lieues vers l'intérieur, pour accroître son domaine. Grâce à cette marque de contentement que le roi lui donnait, dom Manuel osa faire ce que lui conseillaient les religieux : brûler dans un acte solennel toutes les idoles qu'il y avait dans sa région.

Pendant les jours où les nôtres se trouvèrent là, en attendant qu'arrivât un message du roi leur signifiant de partir, dom Manuel assista à la messe et aux offices, que les prêtres célébraient dans cette église de branchages. Dans sa façon d'adorer Dieu, se montraient des signes de l'œuvre qu'avait accomplie en lui le sacrement de baptême. En effet, en homme désireux de son salut, toujours il questionnait sur les choses de Dieu, et demandait comment il pourrait être agréable à Dieu alors qu'il était dans les derniers jours de sa vie et qu'il avait passé la majeure partie de son âge au service du démon.

Et il portait une si grande attention à la doctrine qu'on lui enseignait et à la vénération des choses de Dieu, que, constatant que certains de ses serviteurs faisaient du tumulte à la porte de l'église, il les aurait fait tuer, pour le peu de respect qu'ils lui portaient, si les religieux ne l'en avaient empêché, pour éviter de provoquer du scandale dans le peuple, car les coupables étaient parmi les principaux personnages du pays.

Quand fut arrivé le message du roi [du Congo] annonçant aux Portugais qu'ils pouvaient se rendre auprès de lui, Ruy de Sousa laissa sur place les hommes nécessaires à la garde des navires et partit, avec les autres, pour la ville où le souverain se trouvait. Il était accompagné par un capitaine du prince dom Manuel avec deux cents hommes de sa garde, et d'autres dont le rôle était de porter sur la tête les bagages des

frère du roi Alphonse V. La sœur de Manuel était Dona Leonor, épouse de Jean II et reine du Portugal. En 1495, il succéda à son cousin et beau-frère Jean II sur le trône du Portugal. Manuel I régna jusqu'à sa mort, survenue en 1521.



Baptême de Mani Soyo.

Primus Lufitanorum cum Sogni praefecto congreffus, eiusdemque Ba-  
pismus, de quibus lib. 2. cap. 2. firmentio.

nôtres. Parmi ceux-ci, c'était à qui se chargerait des choses qui servaient à l'autel et qu'ils appelaient les choses saintes.

Lorsque Ruy de Sousa fut à mi-chemin de la ville de Mbanza Congo, où se trouvait le roi, un des capitaines de celui-ci vint à sa rencontre, accompagné de beaucoup de gens, et plus loin un autre vint aussi à sa rencontre. Le jour de son entrée dans la ville, à deux lieues de celle-ci, il s'en présenta trois autres avec une plus grande troupe. Ils arrivaient en trois détachements équipés à leur façon, à grand fracas de timbales, de cornes et d'autres instruments barbares, rangés en files et chantant de telle façon qu'ils semblaient marcher dans l'ordre des processions faites pour invoquer et prier les saints. Trois ou quatre hommes chantaient un verset, et la masse des autres leur répondait, si harmonieusement que les nôtres prenaient plaisir à les entendre. De temps en temps, ils poussaient un cri qui semblait percer l'air. Les paroles de ce chant étaient des louanges adressées au roi du Portugal, pour les choses qu'il envoyait à leur souverain.

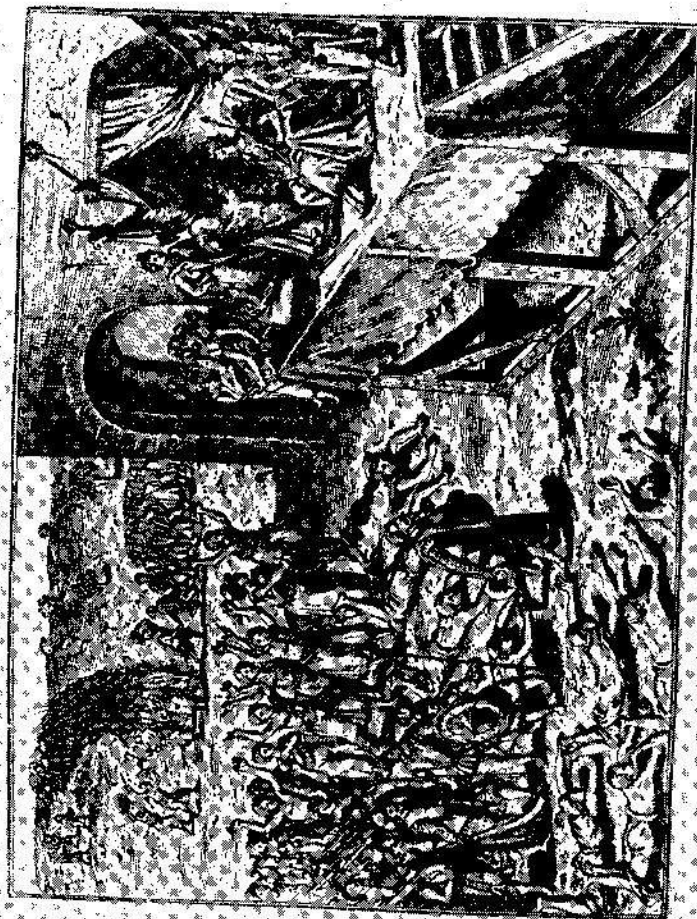
Ces capitaines firent le chemin du retour dans l'ordre où ils étaient venus. Les nôtres, placés au milieu d'eux, furent amenés devant le roi, qui était à les attendre sur une grande place [proche] de son palais (5). Cette place était à ce point couverte de monde que c'était à grand-peine que les hommes des capitaines pouvaient ouvrir un passage afin de permettre aux nôtres de parvenir jusqu'au roi.

Le souverain était assis sur une estrade en bois si haute que de partout on pouvait le voir. Son siège était fait d'ivoire et de quelques pièces de bois très bien ouvragées, à la façon du pays. Comme vêtements, pour le haut du corps, il avait sa peau, très noire et luisante. Il s'était couvert le bas du corps, depuis la ceinture, d'une pièce de damas, que lui avait donnée Diogo Cão. Au bras gauche, il portait un bracelet de cuivre jaune, et, à la même épaule, une queue de cheval, ornée, chose qui est tenue parmi ces gens pour un insigne royal. Sur la tête, il avait un bonnet haut comme une mitre, fait d'un tissu de palmes très fin et mince, travaillé en relief, à la façon dont on tisse chez nous le satin velouté.

Arrivé auprès du roi, Ruy de Sousa le salua à la façon du Portugal, et le souverain lui rendit son salut, à sa manière : il posa la main droite par terre, comme s'il ramassait de la poussière, ensuite il la passa légèrement sur la poitrine de Ruy de Sousa, et puis sur la sienne, ce qui était la plus grande marque de courtoisie qui pût se faire chez eux.

Ces salutations d'arrivée étant terminées, Ruy de Sousa adressa quelques mots au roi. Mais celui-ci était désireux de voir les choses saintes qu'on lui apportait en vue de son baptême; aussi voulut-il immédiatement qu'elles lui fussent montrées, en présence de ce peuple, afin que tous pren-

(5) L'ambassade portugaise, dirigée par Rui de Sousa, arriva à Mbanza Congo le 29 avril 1491. Elle fut reçue par le roi, non le jour de son arrivée, comme le rapporte notre auteur, mais l'un des jours suivants.



Lufiam regem Congi salutant, eique legationem suam exponunt.  
De quibus vide lib. 2. cap. 2.

Réception de l'ambassade portugaise à la cour du roi du Congo.



ment goût et plaisir à les voir et le suivent dans sa résolution. Cette présentation se fit par les mains des religieux, qui tirèrent les diverses pièces une à une, avec beaucoup de révérence et de respect. Quant on en vint à montrer une croix, tous les nôtres lui rendirent le culte d'adoration, qui lui est dû pour sa signification, qui est le Christ Jésus. Le roi portait une si grande attention à toutes les attitudes qu'il voyait prendre par les nôtres, et le peuple de son côté était si attentif à ce que faisait son roi, que presque ensemble chrétiens et païens se mirent à genoux lorsqu'on éleva la croix.

Finalement la présentation de tous ces objets s'acheva. Le souverain posa de nombreuses questions à leur sujet, ainsi que sur les autres objets que le roi du Portugal envoyait pour lui personnellement. Puis il se retira de la vue de cette multitude de peuple et gagna son palais, qui était fait de bois travaillé, à l'extrémité de cette grande place. Là, en présence de sa femme, de ses enfants et des gentilshommes les plus estimés, il se fit de nouveau montrer ces objets, très lentement cette fois.

Et quand on les lui présenta pour cette seconde fois, il avait déjà si bien gardé le souvenir de ce que les religieux avaient dit de chaque objet que lui-même expliqua à la reine beaucoup de choses de leur signification. Tous deux reçurent alors les objets qui leur étaient destinés personnellement. La remise de ces cadeaux et l'explication des choses d'Eglise dura tout le jour et une bonne partie de la nuit, car le roi posait beaucoup de questions particulières. Ensuite il prit congé des nôtres, qui furent emmenés par un de ses capitaines à l'endroit où on leur avait préparé un logement.

Quelques jours après leur arrivée, Ruy de Sousa avec les prêtres et les religieux, dont le supérieur était le Père Jean de l'ordre de saint Dominique, ordonnèrent de construire une église avec des pierres et de la chaux, conformément aux ordres donnés par le roi Jean. Ils avaient amené leurs artisans pour ce travail. Quoiqu'il n'y eût pas de pierres à l'endroit où est située la ville, le roi du Congo chargea un de ses capitaines d'en apporter, avec tous ses gens, la quantité nécessaire, où qu'il les trouvât. Il confia à un autre le soin de se procurer le bois, répartissant ainsi le travail entre tous, afin qu'il se fit plus rapidement.

Ainsi, les nôtres étaient arrivés à la ville de Mbanza Congo le vingt-neuf avril, la première pierre fut posée le trois mai et la construction finie le premier juin. L'église fut dédiée à la Sainte-Croix, en mémoire de la fête de l'Invention de la Croix, qui se célèbre le jour où on commença la construction. Par la suite, elle eut rang de cathédrale, avec un évêque de ce peuple même.

Mais presque au moment où les nôtres arrivaient, une nouvelle parvint au roi : les peuples Mundequete (6), habitant certaines îles d'un grand lac d'où sort le fleuve Zaïre, qui coule à travers le royaume du Congo, s'étaient révoltés et faisaient beaucoup de dégâts dans les régions

(6) *Mundequete* : désigne sans doute les Bateke. Le « grand lac d'où sort le fleuve Zaïre » peut être identifié au Stanley-Pool.

limitrophes. Il importait que le roi intervint en personne. Ce fut cause que le roi ne fut pas baptisé avec la solennité qu'il avait ordonnée : la cérémonie devait avoir lieu après l'achèvement de l'église. Mais ce fut le jour même de la pose de la première pierre que le souverain reçut ce sacrement, pour son salut. Et comme le roi Jean était le promoteur de cette œuvre, le roi du Congo voulut qu'on lui donnât le nom de João (7). En même temps que lui furent baptisés six des principaux gentilshommes qui devaient l'accompagner à la guerre. Et il y avait plus de cent mille hommes qui étaient réunis, venus tant à cause de la guerre que pour l'arrivée des nôtres.

Pour cette guerre, le roi emporta un étendard où figurait une croix. C'est Ruy de Sousa qui le lui remit, lui promettant que, grâce à ce signe, il aurait la victoire sur ses ennemis. Cette enseigne, venant de la sainte Croisade, lui était envoyée par le roi du Portugal, à qui le pape Innocent VIII (8) l'avait remise pour la guerre contre les Infidèles.

La reine, voyant que le roi partait, que le Père João, le supérieur des religieux, était mort, et que les autres étaient malades et en danger de mort prochaine, commença à se plaindre auprès du roi, en lui demandant de consentir à ce qu'elle fût baptisée avant son départ. Attendre l'arrivée du prince qui se trouvait à la frontière du pays ennemi, comme le roi l'avait ordonné, disant que d'ici là l'église serait achevée, c'était un terme très éloigné et elle craignait que les ministres du sacrement ne vissent à mourir, des décès commençant à se produire.

Le roi, voyant combien elle avait raison dans sa requête, consentit à ce qu'elle fût baptisée et on lui donna le nom de Lionor (9), qui était celui de la reine du Portugal, femme du roi Jean. Ainsi tous deux, mari et femme, devenus chrétiens, se trouvèrent porter le nom de ces deux princes très chrétiens, unis par les liens du mariage et les liens du sang, en tant que petits-enfants du roi dom Duarte (10), et fondateurs de cette chrétienté.

Le roi partit pour cette campagne qui l'obligeait à se hâter. Selon certains des nôtres qui furent là, plus de quatre-vingt mille hommes auraient été réunis. Grâce à sa foi et à l'étendard qu'il emportait, il obtint la victoire plus facilement qu'il n'avait fait les préparatifs de son expédition.

(7) De son nom païen, le roi du Congo s'appelait Nzinga-Nkuwu. João I retourna aux pratiques païennes vers 1494 et mourut en 1506.

(8) *Innocent VIII* : né à Gênes en 1432, fut pape de 1484 à 1492; il s'efforça de lancer une nouvelle croisade contre les infidèles.

(9) *Lionor* ou *Leonor* : Dona Leonor, née à Béja en 1458, devint à l'âge de treize ans l'épouse du « Prince Parfait », le futur Jean II, et fut reine du Portugal à partir de 1481. Après la mort de Jean II (1495), elle se retira au palais Saint-Eloi de Lisbonne où elle mourut à l'âge de 67 ans. La reine du Congo fut baptisée, en même temps que son fils Afonso, le 4 juin 1491.

(10) *Dom Duarte* : né à Viseu en 1391, monta sur le trône du Portugal en 1433 et mourut en 1438. Dona Leonor, fille de l'infant D. Fernando, et Jean II, fils du roi Alphonse V, étaient les petits-enfants de dom Duarte.

Lorsqu'il rentra dans sa capitale, Ruy de Sousa prit congé de lui, pour retourner au Portugal. Il lui laissa, pour travailler à la conversion du peuple, le Père António, qui était le second, après le Père João, ainsi que quatre autres religieux. Des laïcs furent aussi laissés sur place : certains devaient rester avec les prêtres. Les autres étaient chargés de pénétrer à l'intérieur du pays, avec des naturels; le roi Jean prescrivait en effet de découvrir l'intérieur de ce grand royaume et de s'avancer au-delà du grand lac que nous avons dit.

## VI

ENSEIGNEMENT POUR  
CONGOLAIS EN 1504

*C'est à la Chronica do Felicissimo Rei Dom Emanuel (1<sup>re</sup> partie, chap. LXXVI) de Damião de Góis que nous empruntons le texte cité ci-dessous.*

*Damião de Góis (1502-1574), historiographe portugais à l'esprit critique aiguisé, humaniste de grande classe, aux larges horizons intellectuels, est une des figures les plus vigoureuses et les plus complexes de son époque.*

De sa condition naturelle, le roi dom Manuel (1) était pieux, et en toutes ses affaires, la première chose dont toujours il traitait, était le service de Dieu, et la doctrine de sa sainte foi. Mû par ce zèle, il décida, en l'an M.D.III., d'envoyer, dans le royaume du Congo, des hommes versés dans la sainte Théologie, et avec eux il envoya des maîtres de lecture et d'écriture, et d'autres pour y enseigner le plain-chant de l'Eglise et la musique du chant d'orgue. Et aux principaux de ceux qu'il chargea de ces affaires, il fit remettre beaucoup de livres de doctrine chrétienne, des ornements sacerdotaux de brocart, de soie, des croix d'argent, des calices, des encensoirs et d'autres choses nécessaires pour le service divin, et à eux tous il donna des appointements, et le droit d'embarquement pour leur personne, et une cabine, le tout à la charge de son trésor.

Ces hommes, quand ils furent dans ces régions-là, firent un travail très fructueux, convertissant beaucoup d'habitants à la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Outre cela, le roi fit tant par ses lettres et ses demandes, que les rois et seigneurs de cette province barbare lui envoyèrent leurs fils et leurs jeunes parents, afin qu'au Portugal on leur enseignât les choses de la foi, la philosophie, les bons arts et les bonnes mœurs.

Tout cela, le roi le fit faire à ses frais, répartissant ces jeunes gens dans les couvents et les maisons de personnes savantes et pieuses chargées de les instruire. Beaucoup en sortirent lettrés et tels que, par la suite, ils firent un travail très fructueux dans leur pays, y prêchant la foi catholique. Œuvre certes digne de beaucoup d'éloges, pour laquelle, comme pour d'autres de ce genre que fit le roi dans sa vie, Dieu fut toujours le guide de ses affaires et les fit, jusqu'à l'heure de sa mort, prospérer et passer du bien au mieux.

(1) *Dom Manuel* : Manuel I (cfr note 4 du n° V).

## VII

# LUTTES POUR LA SUCCESSION DE DOM JOÃO I

Pour bien comprendre les faits relatés dans plusieurs des textes qui vont suivre, il est bon d'avoir quelques lumières sur le mode de succession en vigueur dans la royauté congolaise : « La royauté n'était pas héréditaire, pratiquement cependant un des fils du roi succédait, ou un de ses proches parents après élection ou adhésion des principaux chefs du royaume. Ce mode de succession fut une des causes principales de décadence du pays. Les intrigues et les violences étaient fréquentes à chaque vacance. Les candidats aidés de leurs partisans devaient s'imposer par la force et éliminaient les concurrents et leurs adhérents au cours de combats sanglants » (CUIVELIER - JADIN p. 14-15).

Comment, le roi João, premier roi chrétien, étant mort, son fils Afonso lui succéda, et des guerres contre son frère, et des miracles qui se produisirent et de la conversion de ces peuples.

En même temps que la mort du roi, on publia la nouvelle de la succession à la couronne de dom Afonso (1), présent à la cour; lui-même accompagna le corps de son père à sa sépulture, avec tous les seigneurs de la cour et les Portugais. Les funérailles furent entourées d'une pompe que ces gens n'avaient jamais vue encore : elles se firent selon les rites chrétiens, avec les offices et les prières des morts. Mais ceux qui auparavant étaient adversaires du nouveau roi, ne se sentant pas en sécurité à la cour, s'allièrent à Pango (2). Celui-ci se trouvait dans sa province et, du vivant de son père encore, guerroyait contre les Mozombo et d'autres populations qui s'étaient rebellées. Dès qu'il eut appris que son père était mort et que son frère était déjà monté sur le trône, il composa avec les ennemis, rassembla une grande armée et marcha contre son frère, suivi de presque tout le royaume, qui lui était favorable : il disposait ainsi de près de deux cent mille hommes (3).

(1) Le fils de João I, qui devait lui succéder sous le nom d'Afonso I et avoir un règne long et brillant, est né probablement entre 1456 et 1460. Le baptême lui fut conféré le 4 juin 1491, en même temps qu'à sa mère. Il prit le nom d'Afonso, écrit Pigafetta, en mémoire du premier roi du Portugal, Alphonse I<sup>er</sup> le Conquérant (1109-1185). Le baptême d'Afonso I est relaté par João de Barros (*Década I*, livre III, chapitre X).

Le prince avait d'abord été gouverneur de la province de Nsundi, puis, à la mort de son père (1506), il triompha de son frère cadet, resté païen. Il régna certainement jusqu'au début de 1543. Son principal souci fut d'établir solidement le christianisme dans son royaume. Ses réalisations furent remarquables. Comme on le verra plus loin, en 1516, le vicaire du Congo, Rui d'Aguiar, fit un rapport élogieux sur les vertus chrétiennes du roi Afonso I et sur son zèle pour l'instruction de son peuple.

Afonso I mourut très probablement vers le mois de mars 1543.

(2) Il y a là une confusion. Le frère d'Afonso I, qui a persévéré dans le paganisme, était effectivement gouverneur de la province de Mpangu, mais il s'appelait Mpanzu a Nzinga, Mpanzu a Kitima (Kitimu). Selon J. Cuvelier, « le nom de Mpanzu exprime l'idée d'attaque, de querelle, d'obstination, d'embûche. Le mot Kitima qu'on trouve adjoint à celui de Mpanzu se traduit aussi par attaquer ».

(3) Pour la date de la bataille entre Afonso et Mpanzu, plusieurs hypothèses ont été émises : la date de 1506 semble la plus probable. Rappelons que, pour le nombre des combattants, on ne doit avoir qu'une confiance très limitée dans les estimations des auteurs anciens.

Le roi Afonso les attendait dans la capitale, avec le peu de soldats qu'il gardait. Il était conseillé et aidé par le bon vieux seigneur de Soyo qui lui était lié en vertu de la sainte foi chrétienne et de l'obéissance due. Faisant le compte des soldats amis qu'il avait pour se défendre d'un ennemi si puissant, il n'arrivait même pas au nombre de dix mille. Parmi ceux-ci, il n'y avait pas plus de cent chrétiens du pays, outre quelques rares Portugais qui se trouvaient sur place.

Ces hommes, à eux tous, étaient bien peu nombreux pour soutenir un tel choc; aussi n'étaient-ils pas d'un courage très ferme; ils étaient peu résolus et timides, à cause des forces considérables que Pango amenait avec lui. Mais le roi, assuré dans sa foi solide, confiant dans l'aide du ciel, releva le courage des siens, assisté de l'excellent vieillard, qui ne cessait, jour et nuit, d'encourager par ses actes et ses paroles le peu d'hommes qu'ils avaient, pour qu'ils attendent d'un cœur viril, les assauts des ennemis; il leur faisait savoir que Dieu viendrait à leur secours.

Ainsi, tandis que l'armée du roi attendait les mouvements de l'ennemi, celui-ci se lança à l'attaque de la capitale avec un tel vacarme de sonneries, d'instruments guerriers, de bruits, de cris, de menaces terribles, que les quelques défenseurs de la ville, perdant tout courage, aussi bien les chrétiens que les autres, se présentèrent au roi. Celui-ci n'avait pas la force suffisante, lui dirent-ils, pour résister à une armée si puissante; aussi leur semblait-il préférable de conclure quelque bon accord et d'abandonner la nouvelle religion embrassée précédemment, afin de ne pas tomber dans les mains des adversaires.

Mais le roi, plein de ferveur religieuse, leur reprocha leur félonie, les traita de couards et de peureux, leur disant de passer à l'ennemi s'ils en avaient envie, car lui, avec les quelques-uns qui le suivraient, mettait sa confiance dans la faveur de Dieu et non dans la possibilité humaine de vaincre cette masse innombrable; il ne leur demandait pas de combattre avec lui ou de risquer leur vie en affrontant les ennemis, seulement de rester pour voir.

Mais ces gens ne devinrent pas pour cela moins pusillanimes. Ils étaient décidés à abandonner le roi et à fuir. Déjà ils commençaient à sortir de la ville, lorsqu'ils rencontrèrent le bon vieux seigneur de Soyo, qui, avec quelques-uns des siens, était allé reconnaître le camp ennemi et faire provision des choses nécessaires. Ils lui exposèrent ce qu'ils avaient d'abord signifié au roi : que c'était pure folie que de risquer sa vie et ses facultés en s'opposant avec si peu d'hommes à une multitude infinie et que, sans nul doute, il serait plus sûr de pactiser et d'assurer son salut. Animé de piété et de courage chrétien, le seigneur de Soyo leur répondit de ne pas désespérer si vite et, comme le roi le leur avait déjà déclaré, de mettre leur espoir en Jésus-Christ, Sauveur du monde, à la religion duquel ils avaient adhéré, peu de temps auparavant, avec un tel zèle, et qui ne manquerait pas de secourir les siens. Ils ne devaient pas, comme des inconsidérés, changer d'avis au sujet de cette sainte doctrine qu'ils avaient récemment acceptée avec une si grande ferveur.



Guerriers congolais.

Le seigneur de Soyo ajoutait que ce n'était pas contre des étrangers ni contre des peuples de pays lointains qu'ils avaient à combattre mais contre leurs propres parents et compatriotes, si bien que jamais l'occasion ne leur ferait défaut de se rendre et d'être accueillis avec amitié.

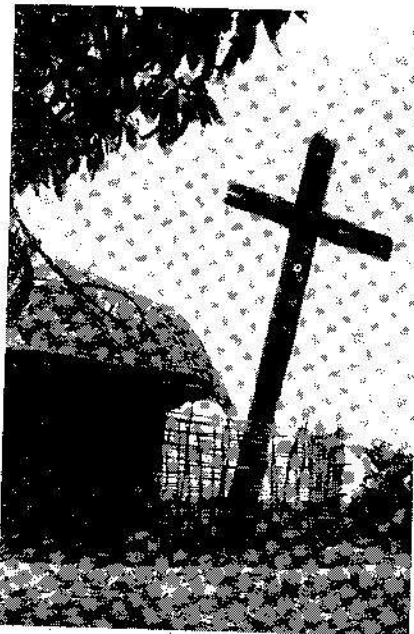
« Me voici, dit-il, arrivé déjà à l'âge de cent ans et cependant je porte les armes, pour défendre la religion que j'ai embrassée, par zèle pour elle et en hommage à mon roi, en signe de respect pour lui. Et vous qui êtes dans la fleur de vos ans, vous montrerez-vous vils et peureux à ce point, et si peu fidèles à votre roi naturel ? Si vous, vous ne voulez pas combattre, au moins encouragez vos vassaux et ne les épouvantez pas ! Attendons le premier choc de l'ennemi ; il sera toujours temps de choisir alors un autre parti et de pourvoir à notre salut. »

Ces exhortations firent reprendre courage aux seigneurs qui rebrous-sèrent chemin, en compagnie du prince de Soyo, pour rejoindre le roi. Celui-ci se trouvait dans l'église, en prières, demandant le secours de Dieu. Les seigneurs attendirent sa sortie et, se jetant à genoux, lui demandèrent pardon de leur défaillance et de la pusillanimité qu'ils avaient montrée en voulant abandonner leur souverain dans ce péril extrême. Ils lui promirent de déployer un nouveau et constant courage, dans sa défense et celle de la loi qu'ils avaient reçue, et de combattre jusqu'à la mort.

Mais le roi, voyant que ce secours lui venait de Dieu, lui rendit grâce d'abord silencieusement, faisant le vœu de se sacrifier lui-même pour défendre sa foi. Puis, le visage joyeux, il dit : « Je crois, Seigneur, que ta grandeur est infinie, que tu peux tout, de peu faire beaucoup et de beaucoup faire peu quand il te plaît, et je ne doute point que tu ne portes aide à ma faiblesse, avec ta force invincible, afin que, par ta faveur, avec ce peu d'hommes faibles que j'ai, je sois vainqueur non seulement de cette armée mais d'une plus grande encore s'il s'en présentait une. Et je promets, mon Dieu, outre tout ce que j'ai dit, d'exalter, pendant toute ma vie, ta foi véritable, ton saint nom, ta doctrine qui apporte le salut. »

En témoignage et en mémoire de cette confession, le roi fit immédiatement planter, au milieu de la place, en face de l'église, une croix que le prêtre avait faite, d'une longueur étonnante : elle mesurait quatre-vingts palmes et la traverse était longue en proportion. Or, le Dieu éternel, qui connaît la foi avec laquelle le bon roi avait fait ce vœu, voulut le reconforter d'une vision céleste : une lumière claire et merveilleuse. Dès qu'elle apparut, le roi se jeta à genoux en pleurant, levant les yeux et les mains vers le ciel, sans prononcer une seule parole, suffoqué par les larmes et les sanglots, dans le parfait ravissement de l'âme. Ce qu'il contemplait ne se voyait pas et jamais il ne voulut le révéler à personne. Tous ceux qui étaient présents firent la même chose et perdirent la vue pendant un bon bout de temps, bouleversés par la splendeur miraculeuse [de cette vision]. Levant ensuite les yeux, chacun vit, tracées dans le ciel, cinq épées très brillantes et claires, qui, pendant environ une heure, restèrent fixes, formant un cercle, chose que jamais ils ne purent comprendre ni expliquer.

Ces épées, le roi les prit comme emblèmes, ainsi qu'on peut le voir sur



Croix de Mbata-Makela, chez les Bambata.  
(Photo P. Raymaekers, octobre 1958.)

son sceau royal, employé depuis ce moment et dont se sert encore le roi qui vit et règne actuellement. Quant à la croix qui a été plantée en mémoire du vœu, elle est encore visible à l'emplacement même, en face de l'église. Celle-ci, à cause de la croix et du miracle qui se manifesta, a pris le nom d'église de la Sainte-Croix. Le feu roi Alvaro, père du roi actuel, dut renouveler la croix, l'ancienne étant détruite par le temps, rongée et tombée; il remplaça, par une croix de même grandeur, la première croix qui avait été plantée en souvenir d'un tel miracle.

La vision que l'on vient de rapporter raffermi grandement le courage des habitants de la ville, qui était vacillant, et épouvanta l'ennemi qui en reçut quelque nouvelle. Cependant, Pango fit signifier au roi et à tous ceux qui étaient avec lui que s'ils ne se rendaient incontinent, en lui remettant la capitale, en le faisant roi et en lui prêtant serment, et si de plus ils n'abandonnaient leur nouvelle religion, il les passerait tous au fil de l'épée, mais que s'ils se soumettaient à ces conditions, il leur accorderait son pardon.

A un tel message, les seigneurs qui étaient restés avec le roi répondirent qu'ils étaient prêts à mourir pour la défense de leur prince et de la loi chrétienne. Le roi, personnellement, fit dire à Pango qu'il ne craignait pas ses menaces, mais qu'en sa qualité de frère, il s'attristait jusqu'au fond du cœur de le voir errer dans les ténèbres et s'écarter du chemin de la lumière. La royauté, disait-il, lui revenait légitimement, il ne l'avait pas

usurpée frauduleusement; quant à la loi chrétienne qu'il avait reçue, elle était la vérité; elle lui avait été donnée par Dieu qui le défendrait et le soutiendrait dans sa fidélité à elle. Il demandait à son frère de renoncer à la fausse croyance que le démon lui avait enseignée et de se faire baptiser afin de devenir fils de Dieu et de mériter ainsi la gloire céleste.

Le roi fit ensuite prendre des bijoux et d'autres richesses de sa maison et, pour encourager les seigneurs qui se trouvaient avec lui, il les leur distribua gracieusement, ce dont tous furent fort satisfaits; il les incita ainsi à suivre ses enseignes avec un courage plus ardent. Après cela, la même nuit, presque la moitié du bas peuple qui était en armes, saisie d'épouvante et révoltée, s'enfuit secrètement et passa dans le camp de Pango, lui donnant à entendre que le roi et tous les autres avaient perdu tout courage, que déjà chacun ne pensait plus qu'à son propre salut et que la seule voie ouverte à leur fuite était le sentier qui conduisait de la ville à la rivière, par une descente longue d'un mille, comme nous l'avons dit.

A l'extrémité de ce sentier, entre le fleuve et la montagne, s'étendait, à main droite, une sorte de mare profonde de deux pieds; à droite et à gauche se trouvaient les monts et les gardes de Pango qui encerclaient la ville, de telle sorte qu'il ne restait aux assiégés d'autre issue que de traverser cet étang long d'un trait d'arquebuse et large d'autant; au-delà, coulait la rivière. Pango, ajoutant foi à ce que lui avaient rapporté les fugitifs, fit immédiatement fermer ce passage au moyen de pieux pointus, enfoncés dans la mare, sous l'eau, afin que, si les ennemis profitaient de l'obscurité de la nuit pour s'enfuir sans être vus, ils se prennent dans ces pieux et y restent cloués.

Lui-même et toute son armée passèrent cette nuit-là dans l'allégresse, attendant l'aube pour donner l'assaut à la ville, et pensant à la façon qui serait la plus facile et la plus appropriée.

Dom Alvaro (4), de son côté, se confessa et communia, avec les plus fidèles des siens, puis attendit son ennemi. Celui-ci, sûr de la victoire, avait déjà distribué entre les chefs de son armée tous les biens des défenseurs de la ville, les provinces et les charges du royaume. Le matin, très tôt, avec impétuosité et furie, il attaqua la ville, du côté qui est tourné au nord. A cet endroit, la large plaine se resserre en une gorge étroite, forme un repli naturel, qui, plus avant, est circulaire, entouré de montagnes. Cela forme ainsi une sorte de porte, large d'une portée d'arquebuse et donnant sur l'emplacement de la ville, une plaine de deux milles de circuit, où se trouvent, comme on l'a dit, la ville elle-même, l'église, les habitations des seigneurs et la cour du roi.

C'est là que le roi se plaça avec le peu d'hommes qu'il avait, pour repousser les païens et son frère devenu son ennemi. Celui-ci, avant même d'avoir pu affronter le roi, fut déconfit, ses troupes dispersées, mises en fuite. Se voyant vaincu et défait, il en fut tout stupéfait, ne sachant comment cela avait pu se produire : il lui semblait que ce n'était pas dans le

(4) Dom Alvaro : il faut évidemment lire Dom Afonso.

combat lui-même qu'il avait été vaincu, mais d'une façon occulte. Toutefois, le lendemain il revint à l'attaque au même endroit et fut, de la même façon, déconfit et mis en fuite. Il vit clairement que sa défaite n'était pas due à la valeur de l'adversaire mais à un miracle.

Les défenseurs de la ville raillaient et invectivaient les idolâtres. Encouragés par leurs victoires, ils n'avaient plus d'estime pour ceux-ci et voulaient même les poursuivre. Les adversaires ripostaient que ce n'étaient pas eux qui les avaient vaincus mais une dame toute blanche dont l'éclat merveilleux les aveuglait et un cavalier monté sur un palefroi blanc et portant une croix rouge sur la poitrine, qui les combattait et les mettait en fuite. Le roi, apprenant cela, fit dire à son frère que, de ces deux apparitions, l'une était la Vierge Mère de Dieu, en laquelle il croyait, et l'autre était saint Jacques. Dieu les envoyait à son secours. Si Pango se faisait chrétien, il jouirait également de leur faveur.

Mais son frère refusa et se disposa à attaquer la ville de deux côtés, à la nuit : une partie de l'armée donnerait l'assaut par la gorge décrite ci-dessus, lui-même, contournant la ville avec d'autres troupes, monterait par le sentier de la rivière et profiterait de ce que l'endroit n'était pas gardé pour tenter de remporter la victoire.

Ainsi donc, ceux qui devaient attaquer par le dessus engagèrent le combat en premier lieu mais furent mis en déroute et Pango, qui espérait pénétrer dans la ville de l'autre côté, pendant que ses ennemis auraient été tous occupés à défendre la gorge, fut trompé dans ses calculs, parce que les défenseurs de la ville, ayant défait le premier groupe d'assaillants, entendirent le bruit que faisait Pango en montant de l'autre côté. Ils accoururent à l'endroit menacé et les refoulèrent, lui et ses gens, semant le désordre dans leurs rangs, les talonnant, les pressant, lançant toutes sortes d'armes contre eux, avec une telle furie que Pango, pris de panique, terrifié par le danger, alla se jeter dans les embûches, les pièges qu'il avait tendus aux chrétiens, c'est-à-dire les pieux dont nous avons parlé. Il y resta cloué et mourut de malemort, comme de la rage, parce que ces pieux étaient enduits d'un certain poison qui tue irrémédiablement dès qu'il a touché le sang et pénétré un peu dans la chair.

Cette victoire et la mort de son frère délivrèrent le roi de tout danger et mirent fin à toute opposition. Sachant que ceux qui avaient pris parti pour Pango erraient, indécis, craignant de se présenter à lui à cause de la faute qu'ils avaient commise, il leur fit savoir, en bon prince, qu'il était décidé à leur pardonner les offenses passées et à leur accorder sa grâce. Ainsi, tous rentrèrent dans l'obéissance, à l'exception du capitaine général qui s'appelait Manibunda (5). Celui-ci craignait de comparaître devant le roi à cause de sa félonie. A la fin il obtint le pardon mais dut, comme pénitence, travailler à l'édification de l'église. Il fut par la suite si humble et si dévot chrétien que le roi voulut le décharger de cette obligation mais il s'y refusa et continua jusqu'à ce que la construction de ce temple fût terminée.

(PIGAFETTA - LOPEZ, livre II, chapitre III.)

(5) *Mani Bunda, Mani Vunda* ou encore *Nsaku ne Vunda* : grâcié, il fut baptisé sous le nom de Pedro.

## VII

### DOM AFONSO I

On trouvera ci-dessous trois textes, l'un tiré d'une source littéraire (João de Barros, *Asia*, Década I, livre III, chapitre X), les deux autres, d'archives : une lettre en portugais, écrite par le Vicaire du Congo au roi Manuel I du Portugal, datée du 25 mai 1516 (elle a été publiée dans les *Monumenta d'A. Brásio*, t. I, pp. 361-363) et une lettre en latin, adressée le 5 mai 1535 au roi du Congo par le Pape Paul III (publiée également dans l'ouvrage d'A. Brásio, t. II, pp. 44-45). Rappelons que l'on a gardé d'Afonso I une correspondance assez étendue, dont l'édition et la traduction sont en préparation.

On rencontrera, dans l'extrait de João de Barros, un certain nombre de faits rapportés par Pigafetta, dans le texte précédent. Ces deux versions ne concordent pas toujours. Il est bon de se rappeler que la 1<sup>e</sup> Década de João de Barros est de 1552 alors que Pigafetta a composé sa Relation en 1588 et 1589.

## 1

## Extrait d'Asia de João de Barros

Ruy de Sousa était reparti pour le Portugal et le prince, fils du roi dom João du Congo, était revenu de la frontière du pays ennemi, où il se trouvait. Déjà l'église était achevée. Le prince fut baptisé, en même temps que de nombreux gentilshommes, tant de ceux qui l'accompagnaient que de ceux qui étaient venus à cette cérémonie. Pour l'amour du prince dom Afonso (1), fils du roi Jean du Portugal, le prince congolais prit le même nom.

Ces baptêmes conférés chaque jour à beaucoup de gens faisaient perdre au démon une grande partie de sa juridiction. Aussi ce dernier fit-il tous ses efforts pour garder en gage quelque personne royale : ce fut un fils du roi, appelé Panso Aquitimo (2). Celui-ci ne voulait pas recevoir l'eau du baptême, il évitait la société de son père et attirait auprès de lui quelques-uns de ceux qui s'accordaient à son dessein.

A cette dureté du fils, le démon ajouta encore un nouvel aiguillon pour tourmenter le roi : les religieux voulaient en effet l'obliger à se séparer des nombreuses femmes qu'il avait, pour n'en garder qu'une seule, selon les prescriptions de l'Eglise. Ce précepte des religieux faisait perdre à ces femmes leur condition d'épouses du roi. Aussi, elles se concertaient avec les autres femmes des familiers du roi, qui également, de leur côté faisaient effort pour que leurs maris conseillent au roi de ne pas consentir à une telle chose. Le roi était vieux, livré aux conseils des siens et avait une bien plus grande inclination pour sa vie passée : aussi sa ferveur première commença-t-elle à se refroidir et il en revint à ses rites et coutumes.

(1) Dom Afonso : infant du Portugal, fils du roi Jean II et de la reine Leonor, né à Lisbonne en 1475 et mort en 1491.

(2) Panso Aquitimo : Mpanzu a Kitima (cfr note 2, VII).

Le prince dom Afonso, en qui les choses de la foi avaient plus de fermeté, n'était pas content de ce changement et, de tout son pouvoir, il défendait la foi qu'il confessait. Ceux à qui il faisait des reproches commencèrent à exciter le roi contre lui, jusqu'à ce que son père lui retirât ses bonnes grâces pour les accorder au fils païen, Panso Aquitimo. Leur raison d'agir était que, si ce dernier devenait roi, ils continueraient à vivre selon leurs coutumes anciennes.

Tout le peuple de cette Ethiopie (3) est fort adonné aux sortilèges et met en eux toute sa croyance et sa foi. Aussi les ministres du démon qui ourdissaient ces machinations dirent-ils au roi qu'il devait avoir la certitude que son fils dom Afonso, de l'extrémité du royaume où il se trouvait et qui était à quatre-vingts lieues, grâce à des sortilèges que lui avaient enseignés les chrétiens, volait jusqu'à la capitale, chaque nuit, et s'introduisait auprès des femmes du roi (celles-là mêmes qu'on lui interdisait, à lui, et avec lesquelles son fils avait des rapports) et que la nuit même il s'en retournait.

Outre cette injure qu'il lui faisait, dom Afonso en savait tant qu'il asséchait les rivières et empêchait les récoltes d'être bonnes, tout cela afin que le roi n'ait pas autant de tribut du royaume qu'à l'accoutumée, et n'en ait pas à donner à ceux-là qui le servaient fidèlement, et afin de soulever le royaume.

Ces mensonges et d'autres du même genre excitèrent le courroux du roi contre son fils. Aussi lui retira-t-il les revenus qu'il lui donnait pour son entretien. Quelques gentilshommes, amis du prince, en firent le reproche au souverain : ils lui dirent que toutes ces accusations étaient mensongères, car, aussi bien de jour que de nuit, on voyait son fils dans la région où il résidait.

Pour être plus assuré encore de la vérité au sujet de son fils, le roi prescrivit un sortilège, auquel on avait recours parmi ces gens. La chose magique étant attachée dans une pièce d'étoffe, il la fit porter par un valet à l'une de ses femmes, appelée Cufua Coanfulo, sur qui il avait des soupçons. Il lui fit dire de la part du prince dom Afonso qu'il lui envoyait cet objet pour conjurer la peine de mort que le roi avait prononcée contre elle, ainsi que contre toutes ses autres épouses. Mais, comme elle n'était pas coupable de ce qui était la cause de l'envoi de ce présent, elle dit au serviteur de déposer la pièce d'étoffe par terre, et elle s'en fut auprès du roi, pour lui rapporter l'offre de son fils, et d'autres paroles : ainsi, le roi reconnut son innocence et jugea qu'il n'y avait que méchancetés dans ce qu'on lui disait de son fils.

(3) Ethiopie : Le nom d'Ethiopie a été attribué, au cours des temps, à des territoires d'étendue diverse. A l'époque de sa plus grande extension, il a désigné toute la partie méridionale du monde connu. Pendant très longtemps, il a été appliqué à la partie de l'Afrique située au sud de la Haute Egypte et du Sahara, bref, en gros, à l'Afrique noire. Celle-ci, au XV<sup>e</sup> siècle, était également appelée Inde. Au XVIII<sup>e</sup> siècle encore, on désignait le Congo par les noms d'Ethiopie méridionale ou d'Ethiopie occidentale. L'Ethiopie s'opposait ainsi à l'Afrique, qui était la partie du continent située au nord du Sénégal, seule connue de l'Antiquité classique.



Et à peu de jours de là, sans rendre compte du fait à personne, il fit venir le prince et le rétablit dans ses revenus, en augmentant même son domaine. Il fit là-dessus une déclaration publique, en présence des promoteurs de ces soupçons, pour leur plus grande confusion. Il les fit ensuite mettre à mort.

Mais le démon ne tarda guère à chercher une autre voie. Le prince était retourné dans sa province; Dieu l'éclairait et il était en grâce auprès de son père. Il fit proclamer que serait punie de mort toute personne chez qui on trouverait une idole. Les ennemis du prince portèrent bientôt ce fait à la connaissance du souverain, en aggravant le cas au point de lui faire croire que le peuple en était tellement troublé qu'il se révolterait contre sa personne royale s'il n'intervenait pas.

Pour cette affaire, le prince fut appelé à la cour. Il décida de perdre la vie plutôt que d'obéir en cela à son père, et il ne cessa de poursuivre une œuvre qui était à la louange de Dieu. Il avait en sa compagnie un certain dom Gonçalo, l'un de ceux qui avaient été baptisés avec lui : c'était un homme prudent, chrétien par conviction et par zèle pour honorer Dieu; le roi s'efforçait de mettre la main sur lui.

Mais dom Gonçalo, par sa prudence, le prince, par ses paroles, et avec l'aide de Dieu qui les gouvernait, réglèrent les choses de façon à reporter à plus tard le voyage à la cour. Ils feignaient tantôt une chose, tantôt une autre, rapportant tout au service du roi et aux charges du gouvernement de la province, à la perception des revenus qu'on envoyait au souverain. Cela dura jusqu'à ce que Dieu voulût délivrer le prince de cette persécution, en donnant à son père telle maladie dont il mourut.

Cette mort rassura aussi les nôtres, dont beaucoup, à cause de la vie que menait le roi et du peu de résultats qu'on obtenait avec lui, s'étaient engagés avec le prince.

Celui-ci, par le moyen des religieux, avait converti et baptisé une grande partie de sa seigneurie, qu'on nomme Nsundi. C'est ce qui courrouçait le plus le roi et ceux qui étaient revenus à leur première façon de vivre. De cette colère, le prince était informé. Aussi, pendant la maladie de son père, quoiqu'il fût appelé par certains gentilshommes qui lui rapportaient que le roi était à la mort, et que son frère Panso s'approchait de la capitale et avait l'intention de s'en emparer avec les gens qu'il amenait, jamais le prince n'eut confiance en ces messages. Il lui semblait que le roi simulait cette maladie pour pouvoir mettre la main sur lui.

Toutefois, lorsqu'il fut bien certain de la mort du roi, en trois jours il arriva jusqu'à la capitale. En effet, il s'était mis à tourner autour de la ville, après qu'on eut commencé à lui envoyer des nouvelles de cette maladie du roi.

Avant qu'il n'y entrât, il fut avisé par la reine, sa mère, que cette entrée devait se faire de nuit, secrètement, sans cérémonies publiques; tous

les gens qui l'accompagnaient devaient aller par petits groupes, avec, sur la tête, des paniers dans lesquels ils placeraient leurs armes; ils diraient qu'ils apportaient des vivres à la reine.

Le prince entra dans la ville de cette façon. Le lendemain, il sortit sur la grand-place du palais, y fit rassembler les principaux personnages du pays, qui étaient dans la cité, et leur tint un discours. A la fin de celui-ci, les notables, selon leur coutume, avant de se séparer, l'élevèrent au trône et lui firent fête, à grand renfort d'instruments de musique et de cris.

Aussi, ce bruit fut-il entendu dans les logements, situés hors de la ville, où son frère se tenait, attendant d'avoir plus de gens pour s'emparer du trône par la force des armes.

Quand Panso fut certain de la cause de ce tapage et du petit nombre d'hommes que son frère avait amenés, sans attendre plus longtemps les renforts sur lesquels il comptait, il entreprit d'entrer dans la cité. A ce moment, il n'y avait avec le roi dom Afonso que trente-sept chrétiens. En homme habile dans l'art de la guerre et de plus dirigé par Dieu, il manda aux siens de ne pas s'inquiéter, mais d'attendre l'entrée de son frère dans cette grande cour; car lui, il espérait en la miséricorde du Dieu en qui il croyait, qui lui donnerait la victoire sur ses ennemis.

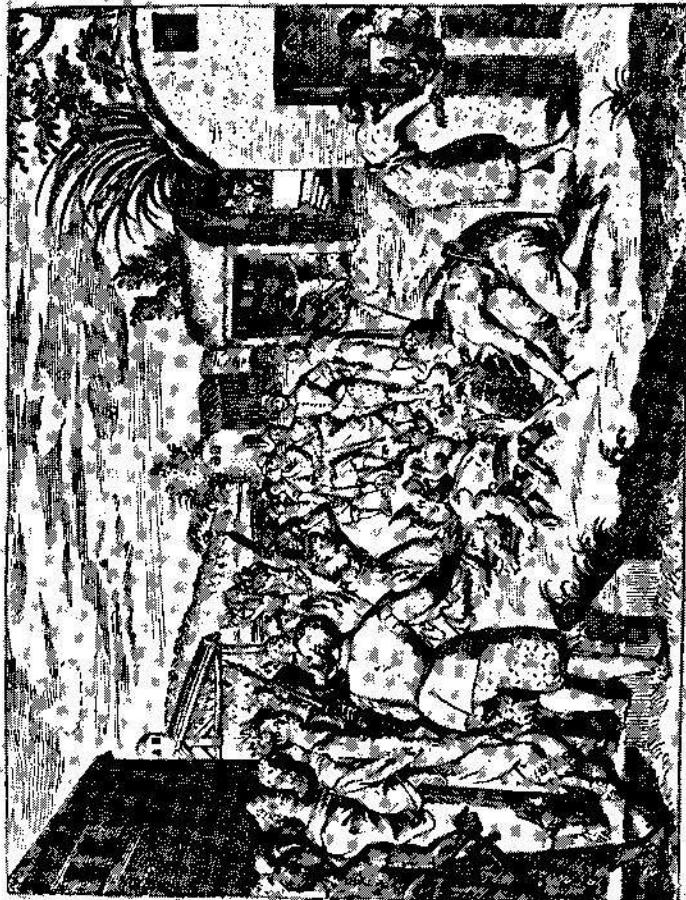
Il ne fut pas trompé dans cette espérance : la première troupe de son frère, qui pénétra dans la cour, fit pleuvoir les flèches. Chose miraculeuse : avec seulement ces quelques hommes qui l'accompagnaient, invoquant tous l'apôtre saint Jacques, le roi, qui appelait Jésus à l'aide, ne cessa de le prier jusqu'à ce que cette première troupe tournât les talons; et elle alla se jeter sur la seconde, l'une provoquant ainsi la déroute de l'autre.

Dieu donna une victoire complète à ce roi catholique. En effet, son frère s'enfuyant à travers la brousse, s'en fut tomber dans un piège tendu pour quelque fauve : c'est là qu'il fut pris par ses poursuivants, et, avec lui, son principal capitaine.

Celui-ci avait perdu tout espoir de garder la vie. Avant d'arriver auprès du roi, il lui fit demander de consentir, par le Dieu en qui il croyait, que son captif fût baptisé avant d'être mis à mort, car il ne voulait pas perdre aussi son âme, alors qu'il avait déjà perdu son corps; il croyait que ce Dieu était le Dieu véritable, que les hommes doivent adorer au moment de la bataille; en effet, il avait vu beaucoup d'hommes à cheval, armés, que suivait un signe pareil à celui qu'adoraient les chrétiens; c'était là la cause de toute la défaite, parce que tels étaient les combattants.

Le roi, connaissant le repentir de cet homme et sachant combien il désirait le baptême, non seulement le lui fit donner, mais encore lui pardonna. Et, en mémoire de ce fait, lui et tous ceux de son lignage eurent la charge de balayer et de nettoyer l'église et de porter l'eau pour le baptême de tous les païens. Le pénitent fut remis à dom Gonçalo, cet honorable baron catholique, qui aida beaucoup le souverain dans les choses

Ediŕi Regii, de quo cap. 3, fecundi libri  
agitur, excurio.



*Idoles et fétiches sont brûlés sur l'ordre du roi Afonso I.*

de la foi; il prit lui-même le nom de dom Gonçalo, lorsqu'il reçut le baptême, et le baron le fit capitaine d'une partie de ses terres, le chargeant de la perception de ses revenus.

Panso Aquitimo, frère du roi, mourut dans son indignité, tant des blessures causées par le piège dans lequel il était tombé, que de la désolation que lui causait son sort.

Le souverain, ses affaires bien établies, vécut en paix dans son royaume, quoiqu'il eût beaucoup de difficultés avec quelques-uns des principaux chefs, qui, en de nombreux endroits, se rebellaient à cause de leur idolâtrie, mais Dieu lui donna toujours la victoire sur eux.

Notre-Seigneur lui accorda une si longue vie dans cet état royal, qu'il régna cinquante ans et plus, et qu'il mourut à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Pendant tout ce temps, depuis qu'il eut reçu la foi, jusqu'au dernier jour de sa vie, non seulement il montra des vertus de prince très chrétien, mais il remplit encore un office d'apôtre, prêchant et convertissant une si grande partie de son peuple, faisant preuve d'un tel zèle pour honorer Dieu, qu'il employa à cette tâche la majeure partie de sa vie. Et pour mieux remplir cette fonction de prédicateur, il apprit à lire notre langue; et il étudiait la vie du Christ, et ses évangiles, la vie des saints, et d'autres doctrines catholiques, qu'il pouvait apprendre avec quelque enseignement donné par nos prêtres, exposant ensuite tout cela à son peuple barbare.

Il envoya aussi, au souverain du Portugal, de ses fils, petits-fils et neveux, et plusieurs jeunes gens nobles, afin qu'ils étudiassent les lettres, non seulement les nôtres, mais aussi les lettres latines et l'Écriture sainte. De cette façon, il eut déjà dans son royaume, deux évêques de son lignage, remplissant leurs fonctions, qui servirent Dieu et donnèrent du contentement aux souverains du royaume du Portugal, aux frais desquels étaient faites toutes ces œuvres.

2

Lettre du Vicaire Rui de Aguiar au roi Manuel du Portugal (4)

(25-5-1516)

Ce roi, Dom Afonso, n'a rien d'autre en vue, que Notre-Seigneur et ses traces. Il a ordonné présentement que tout homme, dans tout son royaume, se soumit à la dime, disant qu'il faut porter la lumière devant et non derrière.

De sa qualité de chrétien, Votre Altesse saura, qu'il me semble, à moi, que ce n'est pas un homme mais un ange que le Seigneur a envoyé ici dans ce royaume, pour le convertir, d'après les choses qu'il dit et exprime. Car je certifie que lui, il nous enseigne et qu'il connaît les Prophètes, et

(4) *Rui de Aguiar* : missionnaire portugais, qui exerça son apostolat au Congo vers 1516 et fut nommé par le roi Manuel I vicaire général du royaume du Congo (qui, au spirituel, dépendait de l'évêque de Funchal, depuis 1514).

l'évangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et toutes les vies des saints, et toutes les choses de notre sainte mère l'Eglise, mieux que nous autres, nous ne les connaissons. Je vous certifie que si Votre Altesse le voyait, elle en resterait saisie d'étonnement. Il dit des choses si bien dites et si vraies qu'il me semble que l'Esprit saint parle toujours en lui, car il ne fait rien d'autre qu'étudier, et maintes fois il s'endort sur ses livres, et maintes fois il en oublie de manger et de boire, pour parler des choses de Notre-Seigneur, et il est tellement absorbé par les choses de l'Écriture qu'il s'oublie lui-même; et encore, que, quand il va tenir audience et entendre des parties, il ne parle d'autre chose que de Dieu et de ses saints. Il étudie le saint Évangile, et, lorsque le prêtre finit de dire la messe, il se met à prêcher au peuple avec beaucoup d'amour et beaucoup de charité, demandant à ces gens et les priant, par l'amour de Notre-Seigneur, de se convertir et de se tourner vers Dieu, si bien que les siens sont saisis d'étonnement, et nous autres, beaucoup plus encore, de sa vertu et de la foi qu'il a en Notre-Seigneur. Et cela, il le fait tous les jours, et il prêche comme je l'ai dit à Votre Altesse.

Votre Altesse saura encore qu'il est très justicier, et qu'il punit grandement ceux qui adorent les idoles et qu'il les fait brûler avec les idoles, et qu'il a, par tous ses royaumes, des officiers de justice pour prendre tous ceux dont on apprend qu'ils possèdent des idoles, ou font des sortilèges ou n'importe quelles autres actions méchantes touchant à notre sainte foi catholique. Et encore, qu'il a répandu, par ses royaumes, beaucoup d'hommes, des naturels du pays, chrétiens, qui ont des écoles et enseignent notre sainte foi au peuple, et qu'il y a également des écoles pour jeunes filles, où enseigne une de ses sœurs, une femme qui a bien soixante ans, et qui sait très bien lire, et qui a appris dans sa vieillesse : Votre Altesse se réjouirait de la voir. Il y a d'autres femmes aussi qui savent lire, et qui tous les jours vont à l'église. Ces gens prient Notre-Seigneur à la messe et Votre Altesse saura en vérité qu'ils font de grands progrès en christianisme et en vertu, car ils avancent dans la connaissance de la vérité; aussi, que Votre Altesse leur fasse toujours des envois et se réjouisse de les aider et, pour leur salut, comme remède, de leur envoyer des livres, car ils ont ici besoin de cela plus que d'autres choses pour leur salut.

Je ne parle pas du grand amour et de l'amitié que le roi du Congo a pour Votre Altesse : je lui ai entendu dire en effet qu'il demandait à Notre-Seigneur de ne pas le faire mourir avant qu'il n'ait vu Votre Altesse. Et encore, je lui ai entendu dire que Votre Altesse était roi du Congo, et lui, du Portugal. Et ces choses, il les dit souvent à qui veut les entendre. Par là, Votre Altesse saura que tout ce que je dis ici est très vrai, et si j'écris un mensonge à Votre Altesse, que Dieu me détruise de corps et d'âme. Et que Votre Altesse se souvienne du si grand bien qui a commencé, et pour cela Notre-Seigneur lui donnera la récompense qui lui revient.

Fait aujourd'hui, vingt-cinquième jour du mois de mai de l'année M.D.XVI.

## Lettre du Pape Paul III au roi du Congo (5)

(5-5-1535)

## Le Pape Paul III

A notre très cher fils dans le Christ, Afonso, illustre roi du Congo, notre salut et notre bénédiction apostolique.

A la très grande joie de notre âme, nous avons appris que, pratiquant une piété fameuse, et remplissant l'office non seulement d'un bon roi mais aussi d'un pasteur, ta Sérénité, par de continuelles exhortations et prédications, pousse vers la foi chrétienne ces peuples-là, tant les tiens que les voisins, et s'occupe sans cesse de la propagation de notre sainte religion dans ces lieux, par ses exhortations, ses avertissements et, là où il en est besoin, en réduisant les autres rois infidèles.

Le Dieu tout-puissant te bénisse, mon fils, et te maintienne, toi qui es d'une telle ferveur religieuse, dans une prospérité et une félicité égales, et, de même que son infinie bonté a accordé à notre temps la faveur d'un tel exemple de piété, qu'ainsi elle te garde très longtemps avec tes fils ! En vérité, très cher fils, quoique ce ne soit pas par nécessité mais par charité, nous t'exhortons, dans le Christ Notre-Seigneur, à persister dans cette vertu dans laquelle tu as débuté, à diriger tes fils sur la même voie de la piété et à faire de ceux-ci les héritiers non moins de tes vertus que de ton royaume, ainsi que tu le fais et que tu le feras, nous n'en doutons pas.

A toi et à eux, quoique vous deviez obtenir auprès de Dieu de plus grandes et éternelles récompenses, cependant nous voulons vous offrir notre bienveillance et celle du Saint-Siège, et vous assurer que jamais, en rien, nous ne vous ferons défaut dans vos pieuses requêtes, ainsi que vous l'apprendrez par la réalité même, si Dieu le veut et si les occasions s'en présentent.

Donné à Rome, le 5 mai de l'an MDXXXV, cinquième année de notre Pontificat.

(5) *Paul III* : Alexandre Farnèse, né en 1468, devint pape en 1534, sous le nom de Paul III, et mourut en 1549. Il y a évidemment une erreur dans l'un des éléments de la datation de cette lettre : « ... l'an MDXXXV, cinquième année de notre Pontificat »; on doit vraisemblablement lire *anno primo* « première année » au lieu de *anno quinto* « cinquième année ».

IX  
DE DOM PEDRO I  
A  
DOM ALVARO I

De la mort du roi Afonso; de l'accession au trône de dom Pedro, son successeur; comment l'île de San Tomé commença à se peupler; de l'évêque qui y fut envoyé et d'autres événements importants causés par la religion; de la mort de deux prétendants au trône à cause d'une conjuration des Portugais et de seigneurs du Congo; comment s'éteignit le lignage royal; et de l'expulsion des Portugais.

Pendant que s'accomplissaient ces œuvres entreprises au service de Dieu et que la chrétienté, encore à ses débuts, s'accroissait de si heureuse façon, il plut à Dieu de rappeler à lui le roi dom Afonso. La façon dont il mourut rehaussa les mérites de sa vie passée : sa foi était grande, il montrait que c'était son heure et parlait de la religion chrétienne avec une telle ferveur que la croix et la vraie croyance en Notre Sauveur Jésus-Christ se montraient bien gravées dans le fond de son cœur. A dom Pedro (1), son fils et successeur, il recommanda principalement de garder la doctrine chrétienne. Le fils suivit l'exemple du père : il maintint et défendit la religion.

Sous son règne, un plus grand nombre de bateaux commencèrent à naviguer dans ces parages et, par ordre du roi, l'île de San Tomé (2) se peupla de Portugais. Jusqu'alors l'intérieur en était désert, seules les côtes étaient habitées par quelques navigateurs qui fréquentaient les régions voisines. Avec le temps, l'île fut bien peuplée de Portugais et de gens appartenant à d'autres nations, qui y vinrent avec l'autorisation du roi. Il s'y fit un grand trafic. On y cultiva et on y planta, comme on l'a dit plus haut. Alors le roi y envoya un évêque qui avait à gouverner les chrétiens de l'île et ceux du Congo, comme il le fit dès qu'il fut arrivé à San Tomé et puis au royaume du Congo pour prendre possession de sa charge (3).

(1) Dom Pedro I Nkanga Mvemba régna de 1543 à 1545; on sait qu'en 1566 il était mort.

(2) *San Tomé* : l'île de San Tomé ou São Tomé, située dans le golfe de Guinée, presque sous l'équateur, à 6° 35' de longitude est, a été découverte en 1470 par João de Santarém et Pero de Escobar, navigateurs au service de Fernão Gomes. L'île était déserte : son peuplement commença en 1493.

(3) Pour remplacer l'Ordre des Templiers aboli par le Concile de Vienne en 1311, le pape Jean XXII, en 1319, avait institué au Portugal un ordre de moines-soldats, *Militia Christi*. Cet ordre avait comme tâche principale la lutte contre les Maures. Son centre était établi à Tomar. En 1433, le pape Eugène IV nomma l'infant du Portugal, don Henri le Navigateur, grand-maître de l'ordre; en 1456, le pape Calixte III attribua au grand-maître la juridiction spirituelle sur toutes les terres déjà découvertes ou encore à découvrir par les Portugais. En 1551, Jules III accorda définitivement le titre de grand-maître de la *Militia Christi* aux souverains portugais. Ainsi se fit-il que le supérieur religieux de l'Ordre, qui résidait à Tomar, n'était plus que le « vicaire » du grand-maître laïc. Mais ce « vicaire » exerçait la juridiction religieuse sur les terres découvertes et donc notamment sur le Congo. Cette juridiction passa à l'évêque de Funchal lorsque ce diocèse fut créé, en 1514. Le 3 novembre 1534, un évêché fut érigé à San Tomé; le Congo en faisait partie. C'est en 1596 qu'enfin un siège épiscopal sera érigé à la demande des rois du Congo et du Portugal à San Salvador, capitale du royaume noir. Comme on le remarque, ce n'est pas sous le règne de Pedro I que l'évêché de San Tomé fut érigé, mais encore du vivant d'Afonso I.

Lorsqu'il y débarqua, le roi et toute la population l'accueillirent avec une joie incroyable. De la mer à la capitale, donc sur une distance de cent cinquante milles, le roi fit aplanir et aménager les routes, il les fit même recouvrir toutes de nattes, les populations ayant reçu l'ordre, chacune en particulier, de se charger d'un tronçon déterminé. Ainsi l'évêque ne poserait pas le pied sur un bout de sol qui ne fût orné. Mais beaucoup plus admirable encore était de voir que les terrains bordant la route, ainsi que les arbres et les éminences étaient recouverts d'hommes et de femmes accourus pour apercevoir l'évêque qu'ils tenaient pour un saint, un envoyé de Dieu. On lui offrait, qui des agneaux, qui des chevreaux, celui-ci des poulets, celui-là des perdrix, du gibier, des poissons et d'autres victuailles en telle abondance qu'il ne savait qu'en faire et qu'il devait bien les laisser derrière lui. En cela se connurent le grand zèle et l'obéissance de ces nouveaux chrétiens. Il faut surtout noter comme événement mémorable qu'au cours du voyage de l'évêque, d'innombrables hommes et femmes, des filles, des garçons, des vieillards de quatre-vingts ans et plus, venaient à sa rencontre, se mettaient en travers de la route pour lui demander l'eau du saint baptême en donnant des signes singuliers de véritable foi et ne voulaient pas le laisser passer avant de l'avoir reçue. Aussi l'évêque dut-il s'arrêter beaucoup plus souvent pour les contenter et il se munissait à cet effet d'eau contenue dans certains récipients, de sel et des autres choses nécessaires.

Laissons maintenant le récit de l'accueil que fit à l'évêque la population de chaque région, des manifestations de vive allégresse, tant générales qu'individuelles, et parlons de son arrivée dans la ville de San Salvador. Les prêtres, le roi et toute la cour étaient venus à sa rencontre; il fut conduit en procession à l'église, puis après qu'il eut rendu grâce à Dieu, on le mena dans la demeure qui lui était destinée. Immédiatement, il commença à régler l'organisation de l'église et du clergé : religieux et prêtres séculiers. Il donna le rang de cathédrale à l'église Sainte-Croix, qui avait à ce moment-là vingt-huit chanoines et leurs chapelains, avec un maître de chapelle et des chanteurs, un orgue, des cloches et tous les objets du culte.

Mais cet évêque, cultivant la vigne du Seigneur, tantôt dans le royaume du Congo, tantôt à San Tomé, allant et venant avec, chaque fois, vingt jours de navigation, et laissant toujours sur place ses vicaires, finit par mourir; il fut enterré dans l'île de San Tomé.

Un autre évêque lui succéda au Congo; c'était un Noir de famille royale, que le roi Afonso avait d'abord envoyé au Portugal et puis à Rome (4) : là-bas il avait appris le latin et la doctrine chrétienne. Il

(4) Il y eut en effet un évêque congolais, dom Henrique, mais il ne fut pas évêque de San Tomé. Fils du roi Afonso I, né à Mbanza Nsundi en 1495, dom Henrique fut envoyé à Lisbonne en 1506 pour y faire des études; il fut promu évêque d'Utique au consistoire du 5 mai 1518, avant même d'être ordonné prêtre; il dit sa première messe à la fin de 1519 ou au début de 1520. Il revint au Congo en 1521. La date de sa mort ne nous est pas connue mais, d'après une lettre d'Afonso I, elle doit être antérieure au 25 mars 1539.

De la mort du roi Afonso; de l'accession au trône de dom Pedro, son successeur; comment l'île de San Tomé commença à se peupler; de l'évêque qui y fut envoyé et d'autres événements importants causés par la religion; de la mort de deux prétendants au trône à cause d'une conjuration des Portugais et de seigneurs du Congo; comment s'éteignit le lignage royal; et de l'expulsion des Portugais.

Pendant que s'accomplissaient ces œuvres entreprises au service de Dieu et que la chrétienté, encore à ses débuts, s'accroissait de si heureuse façon, il plut à Dieu de rappeler à lui le roi dom Afonso. La façon dont il mourut rehaussa les mérites de sa vie passée : sa foi était grande, il montrait que c'était son heure et parlait de la religion chrétienne avec une telle ferveur que la croix et la vraie croyance en Notre Sauveur Jésus-Christ se montraient bien gravées dans le fond de son cœur. A dom Pedro (1), son fils et successeur, il recommanda principalement de garder la doctrine chrétienne. Le fils suivit l'exemple du père : il maintint et défendit la religion.

Sous son règne, un plus grand nombre de bateaux commencèrent à naviguer dans ces parages et, par ordre du roi, l'île de San Tomé (2) se peupla de Portugais. Jusqu'alors l'intérieur en était désert, seules les côtes étaient habitées par quelques navigateurs qui fréquentaient les régions voisines. Avec le temps, l'île fut bien peuplée de Portugais et de gens appartenant à d'autres nations, qui y vinrent avec l'autorisation du roi. Il s'y fit un grand trafic. On y cultiva et on y planta, comme on l'a dit plus haut. Alors le roi y envoya un évêque qui avait à gouverner les chrétiens de l'île et ceux du Congo, comme il le fit dès qu'il fut arrivé à San Tomé et puis au royaume du Congo pour prendre possession de sa charge (3).

(1) Dom Pedro I Nkanga Mvemba régna de 1543 à 1545, on sait qu'en 1566 il était mort.

(2) San Tomé : l'île de San Tomé ou São Tomé, située dans le golfe de Guinée, presque sous l'équateur, à 6° 35' de longitude est, a été découverte en 1470 par João de Santarém et Pero de Escobar, navigateurs au service de Fernao Gomes. L'île était déserte : son peuplement commença en 1493.

(3) Pour remplacer l'Ordre des Templiers aboli par le Concile de Vienne en 1311, le pape Jean XXII, en 1319, avait institué au Portugal un ordre de moines-soldats, *Militia Christi*. Cet ordre avait comme tâche principale la lutte contre les Maures. Son centre était établi à Tomar. En 1433, le pape Eugène IV nomma l'infant du Portugal, don Henri le Navigateur, grand-maître de l'ordre en 1456, le pape Calixte III attribua au grand-maître la juridiction spirituelle sur toutes les terres déjà découvertes ou encore à découvrir par les Portugais. En 1551, Jules III accorda définitivement le titre de grand-maître de la *Militia Christi* aux souverains portugais. Ainsi se fit-il que le supérieur religieux de l'Ordre, qui résidait à Tomar, n'était plus que le « vicaire » du grand-maître lui-même. Mais ce « vicaire » exerçait la juridiction religieuse sur les terres découvertes et donc notamment sur le Congo. Cette juridiction passa à l'évêque de Funchal lorsque ce diocèse fut créé, en 1514. Le 3 novembre 1534, un évêché fut érigé à San Tomé; le Congo en faisait partie. C'est en 1596 qu'enfin un siège épiscopal sera érigé à la demande des rois du Congo et du Portugal à San Salvador, capitale du royaume noir. Comme on le remarque, ce n'est pas sous le règne de Pedro I que l'évêché de San Tomé fut érigé, mais encore du vivant d'Afonso I.

Lorsqu'il y débarqua, le roi et toute la population l'accueillirent avec une joie incroyable. De la mer à la capitale, donc sur une distance de cent cinquante milles, le roi fit aplanir et aménager les routes, il les fit même recouvrir toutes de nattes, les populations ayant reçu l'ordre, chacune en particulier, de se charger d'un tronçon déterminé. Ainsi l'évêque ne poserait pas le pied sur un bout de sol qui ne fût orné. Mais beaucoup plus admirable encore était de voir que les terrains bordant la route, ainsi que les arbres et les éminences étaient recouverts d'hommes et de femmes accourus pour apercevoir l'évêque qu'ils tenaient pour un saint, un envoyé de Dieu. On lui offrait, qui des agneaux, qui des chevreaux, celui-ci des poulets, celui-là des perdrix, du gibier, des poissons et d'autres victuailles en telle abondance qu'il ne savait qu'en faire et qu'il devait bien les laisser derrière lui. En cela se connurent le grand zèle et l'obéissance de ces nouveaux chrétiens. Il faut surtout noter comme événement mémorable qu'au cours du voyage de l'évêque, d'innombrables hommes et femmes, des filles, des garçons, des vieillards de quatre-vingts ans et plus, venaient à sa rencontre, se mettaient en travers de la route pour lui demander l'eau du saint baptême en donnant des signes singuliers de véritable foi et ne voulaient pas le laisser passer avant de l'avoir reçue. Aussi l'évêque dut-il s'arrêter beaucoup plus souvent pour les contenter et il se munissait à cet effet d'eau contenue dans certains récipients, de sel et des autres choses nécessaires.

Laissons maintenant le récit de l'accueil que fit à l'évêque la population de chaque région, des manifestations de vive allégresse, tant générales qu'individuelles, et parlons de son arrivée dans la ville de San Salvador. Les prêtres, le roi et toute la cour étaient venus à sa rencontre; il fut conduit en procession à l'église, puis après qu'il eut rendu grâce à Dieu, on le mena dans la demeure qui lui était destinée. Immédiatement, il commença à régler l'organisation de l'église et du clergé : religieux et prêtres séculiers. Il donna le rang de cathédrale à l'église Sainte-Croix, qui avait à ce moment-là vingt-huit chanoines et leurs chapelains, avec un maître de chapelle et des chanteurs, un orgue, des cloches et tous les objets du culte.

Mais cet évêque, cultivant la vigne du Seigneur, tantôt dans le royaume du Congo, tantôt à San Tomé, allant et venant avec, chaque fois, vingt jours de navigation, et laissant toujours sur place ses vicaires, finit par mourir; il fut enterré dans l'île de San Tomé.

Un autre évêque lui succéda au Congo; c'était un Noir de famille royale, que le roi Afonso avait d'abord envoyé au Portugal et puis à Rome (4) : là-bas il avait appris le latin et la doctrine chrétienne. Il

(4) Il y eut en effet un évêque congolais, dom Henrique, mais il ne fut pas évêque de San Tomé. Fils du roi Afonso I, né à Mbanza Nsundi en 1495, dom Henrique fut envoyé à Lisbonne en 1506 pour y faire des études; il fut promu évêque d'Ulrique au consistoire du 5 mai 1512, avant même d'être ordonné prêtre; il dit sa première messe à la fin de 1519 ou au début de 1520. Il revint au Congo en 1521. La date de sa mort ne nous est pas connue mais, d'après une lettre d'Afonso I, elle doit être antérieure au 25 mars 1539.



Le vêtement masculin (à gauche, le noble; à droite le serviteur).

revint au Congo et, peu de temps après avoir débarqué, alors qu'il se rendait à son évêché de San Salvador, il mourut en route. A la suite de cela, le royaume resta quelques années sans pasteur. Le roi vint lui aussi à mourir. Il n'avait pas d'enfants. Ce fut son frère, nommé dom Francisco, qui lui succéda, mais son règne ne dura guère (5). Un cinquième roi monta sur le trône : il s'appelait dom Diogo (6) et était le plus proche de la lignée royale : homme d'une grande élévation d'âme, magnifique, ingénieux, de bon entendement et de sage conseil et surtout mainteneur de la foi chrétienne. Grand guerrier au surplus, il conquit en peu d'années plusieurs pays voisins. Il aimait beaucoup les Portugais et il avait abandonné le costume traditionnel pour se vêtir à leur manière. Il recherchait le faste tant dans les habits que dans l'ornementation de son palais. Il était libéral et courtois, donnant largement aux siens ainsi qu'aux Portugais. Il achetait à grand prix les ornements qui lui plaisaient, affirmant que les choses rares ne devaient appartenir à personne d'autre qu'aux rois. Il portait deux ou trois fois seulement un habit et puis le donnait aux siens. Aussi les Portugais, voyant qu'il appréciait les brocarts d'or, les tapisseries et autres choses précieuses, lui en apportaient du Portugal et c'est alors que l'on commença, dans ce royaume, à estimer les tapisseries, les étoffes brochées d'or et les ornements seigneuriaux de ce genre.

Sous le règne de ce roi, il y eut un troisième évêque de San Tomé et du Congo (7), il était de nationalité portugaise. En chemin et à la cour de San Salvador, il fut accueilli avec les cérémonies habituelles. Mais le démon, ennemi de la foi chrétienne, à qui pesaient beaucoup les heureux progrès de la religion catholique, se mit à semer la zizanie entre les religieux, les prêtres séculiers et l'évêque. La discorde provenait de la longue période de liberté, de nombreuses années où ils n'avaient pas eu de pasteur. Chacun d'eux se prenait non seulement pour un évêque mais pour plus encore et ne voulait pas obéir à son prélat. De la sorte, surgirent entre eux de grandes dissensions : il s'ensuivit un grave scandale, un mauvais exemple. Le roi, catholique fidèle, prit toujours le parti de l'évêque et, pour mettre fin à ces troubles, il renvoya quelques-uns de ces prêtres comme prisonniers au Portugal, d'autres à San Tomé; d'autres s'en allèrent d'eux-mêmes, emportant leurs biens. Pour cette raison, au lieu de progresser, la religion était en recul, par la faute de ses ministres eux-mêmes.

Mais l'ennemi ne s'en tint pas là : il suscita également la discorde

(5) Le règne de dom Francisco I, Mpudi a Nzinga Mvemba, dut être très bref. Certains historiens seulement le citent.

(6) Dom Diogo I a régné de 1545 à 1561. Le jugement élogieux que porte la *Relatione* de Pigafetta sur Diogo I ne concorde pas avec certains documents de l'époque (cfr textes cités sous le n° XII).

(7) Les trois premiers évêques de San Tomé furent : Diogo Ortiz de Vilhegas (de 1534 à 1540), Bernardo da Cruz (de 1540 à 1553), Gaspar Cão (de 1554 à 1574). En 1542, Paul III nomma João Baptista évêque auxiliaire de San Tomé. Celui-ci se rendit dans l'île en 1545. Il y entra en conflit avec le roi Diogo I, qui l'expulsa du royaume. La relation de Pigafetta est donc fort infidèle sur ce point.

revint au Congo et, peu de temps après avoir débarqué, alors qu'il se rendait à son évêché de San Salvador, il mourut en route. A la suite de cela, le royaume resta quelques années sans pasteur. Le roi vint lui aussi à mourir. Il n'avait pas d'enfants. Ce fut son frère, nommé dom Francisco, qui lui succéda, mais son règne ne dura guère (5). Un cinquième roi monta sur le trône : il s'appelait dom Diogo (6) et était le plus proche de la lignée royale : homme d'une grande élévation d'âme, magnifique, ingénieux, de bon entendement et de sage conseil et surtout mainteneur de la foi chrétienne. Grand guerrier au surplus, il conquit en peu d'années plusieurs pays voisins. Il aimait beaucoup les Portugais et il avait abandonné le costume traditionnel pour se vêtir à leur manière. Il recherchait le faste tant dans les habits que dans l'ornementation de son palais. Il était libéral et courtois, donnant largement aux siens ainsi qu'aux Portugais. Il achetait à grand prix les ornements qui lui plaisaient, affirmant que les choses rares ne devaient appartenir à personne d'autre qu'aux rois. Il portait deux ou trois fois seulement un habit et puis le donnait aux siens. Aussi les Portugais, voyant qu'il appréciait les brocarts d'or, les tapisseries et autres choses précieuses, lui en apportaient du Portugal et c'est alors que l'on commença, dans ce royaume, à estimer les tapisseries, les étoffes brochées d'or et les ornements seigneuriaux de ce genre.

Sous le règne de ce roi, il y eut un troisième évêque de San Tomé et du Congo (7), il était de nationalité portugaise. En chemin et à la cour de San Salvador, il fut accueilli avec les cérémonies habituelles. Mais le démon, ennemi de la foi chrétienne, à qui pesaient beaucoup les heureux progrès de la religion catholique, se mit à semer la zizanie entre les religieux, les prêtres séculiers et l'évêque. La discorde provenait de la longue période de liberté, de nombreuses années où ils n'avaient pas eu de pasteur. Chacun d'eux se prenait non seulement pour un évêque mais pour plus encore et ne voulait pas obéir à son prélat. De la sorte, surgirent entre eux de grandes dissensions : il s'ensuivit un grave scandale, un mauvais exemple. Le roi, catholique fidèle, prit toujours le parti de l'évêque et, pour mettre fin à ces troubles, il renvoya quelques-uns de ces prêtres comme prisonniers au Portugal, d'autres à San Tomé; d'autres s'en allèrent d'eux-mêmes, emportant leurs biens. Pour cette raison, au lieu de progresser, la religion était en recul, par la faute de ses ministres eux-mêmes.

Mais l'ennemi ne s'en tint pas là : il suscita également la discorde

(5) Le règne de dom Francisco I. Mpudi a Nzinga Mvemba, dut être très bref. Certains historiens seulement le citent.

(6) Dom Diogo I a régné de 1545 à 1561. Le jugement élogieux que porte la *Relation* de Pigafetta sur Diogo I ne concorde pas avec certains documents de l'époque (cfr textes cités sous le n° XII).

(7) Les trois premiers évêques de San Tomé furent : Diogo Ortiz de Vilhegas (de 1534 à 1540), Bernardo da Cruz (de 1540 à 1553), Gaspar Cão (de 1554 à 1574). En 1542, Paul III nomma João Baptista évêque auxiliaire de San Tomé. Celui-ci se rendit dans l'île en 1545. Il y entra en conflit avec le roi Diogo I, qui l'expulsa du royaume. La relation de Pigafetta est donc fort infidèle sur ce point.



Le vêtement masculin (à gauche, le noble; à droite le serviteur).





Le vêtement féminin (à gauche, l'esclave; au centre, la femme du peuple; à droite, la dame noble).

parmi les princes et les sujets. Après la mort du roi, en effet, trois prétendants au trône se déclarèrent. Le premier était le fils du roi, il n'avait la faveur que d'un petit nombre car on en voulait un autre : aussi fut-il mis à mort incontinent. Il en restait deux autres, de sang royal. L'un d'eux fut créé roi par ses partisans, avec l'appui de la majorité du peuple mais contre la volonté des Portugais et de quelques seigneurs qui, eux, visaient à placer sur le trône le troisième prétendant. Aussi se rendirent-ils à l'église pour y égorger celui qu'on venait de couronner; ils calculaient que s'ils le tuaient, l'autre deviendrait nécessairement roi. Mais en même temps, les gens du parti adverse assassinèrent l'élu des Portugais, pensant qu'après sa mort leur prince n'aurait plus aucune difficulté pour prendre possession de la royauté, puisqu'il n'y aurait plus d'autre prétendant possible au sceptre royal. De cette manière, à la même heure, en des endroits différents, les deux princes furent égorgés.

Le peuple vit qu'à cause de ces conjurations et de ces meurtres, plus personne ne pouvait prétendre légitimement à la couronne royale. Rejetant sur les Portugais la faute de tous ces maux, il se retourna contre eux. On massacra ceux qui furent trouvés sur place; on ne toucha pas aux prêtres ni aux Portugais qui habitaient dans d'autres lieux.

Comme il ne restait donc plus personne de sang royal à qui remettre le pouvoir, on choisit un frère du feu roi Diogo, nommé dom Henrique (8). Celui-ci, partant pour faire la guerre aux Anzique, laissa comme gouverneur, avec le titre de roi, dom Alvaro, un jeune homme de vingt-cinq ans, que sa femme avait eu d'un autre mariage. Dom Henrique mourut à la guerre, peu de temps après (9). D'un commun accord, dom Alvaro fut choisi et reconnu comme souverain (10), l'antique lignée des rois du Congo s'étant éteinte avec dom Henrique.

Dom Alvaro était un homme de bon jugement; il joignait l'autorité à la mansuétude. Il apaisa immédiatement tous les troubles du royaume. Il réunit tous les Portugais, tant religieux que laïcs, qui, par suite des guerres passées, s'étaient dispersés dans les provinces voisines; grâce à eux, sa foi catholique fut fort raffermie. Il les disculpa, démontrant qu'ils n'avaient pas été la cause des maux passés, ce qui apparut clairement à tous. Il décida de fournir par écrit de très amples informations sur ces événements au roi du Portugal et à l'évêque de San Tomé et leur fit porter des lettres par certaines personnes. L'évêque n'avait plus osé se risquer à visiter le

(8) Pigafetta fait de dom Henrique I le successeur immédiat de Diogo I : en réalité, c'est dom Bernardo I qui a succédé à dom Diogo I, son père, après avoir renversé son frère Afonso II, que les Portugais voulaient imposer. Il a occupé le trône de 1561 à 1565 ou 1567.

(9) Dom Henrique I commença à régner en 1567 : il mourut la même année ou l'année suivante.

(10) Alvaro I succéda à son parent Henrique I. Il régna de 1568 à 1587, année de sa mort. Sous son règne se produisit l'invasion des Jaga. Le roi dut abandonner sa capitale et se réfugier à l'île des Chevaux, une île du fleuve Congo. L'aide des Portugais lui permit de rentrer en possession de son royaume. C'est Alvaro I qui chargea Duarte Lopez d'une mission à la cour d'Espagne et auprès du pape.



Le vêtement émirin (à gauche, l'esclave); au centre, la femme du peuple; à droite, la dame noble).

parmi les princes et les sujets. Après la mort du roi, en effet, trois prétendants au trône se déclarèrent. Le premier était le fils du roi, il n'avait la faveur que d'un petit nombre car on en voulait un autre : aussi fut-il mis à mort incontinent. Il en restait deux autres, de sang royal. L'un d'eux fut créé roi par ses partisans, avec l'appui de la majorité du peuple mais contre la volonté des Portugais et de quelques seigneurs qui, eux, visaient à placer sur le trône le troisième prétendant. Aussi se rendirent-ils à l'église pour y égorguer celui qu'on venait de couronner; ils calculaient que s'ils le tuaient, l'autre deviendrait nécessairement roi. Mais en même temps, les gens du parti adverse assassinèrent l'élu des Portugais, pensant qu'après sa mort leur prince n'aurait plus aucune difficulté pour prendre possession de la royauté, puisqu'il n'y aurait plus d'autre prétendant possible au sceptre royal. De cette manière, à la même heure, en des endroits différents, les deux princes furent égorgés.

Le peuple vit qu'à cause de ces conjurations et de ces meurtres, plus personne ne pouvait prétendre légitimement à la couronne royale. Rejetant sur les Portugais la faute de tous ces maux, il se retourna contre eux. On massacra ceux qui furent trouvés sur place; on ne toucha pas aux prêtres ni aux Portugais qui habitaient dans d'autres lieux.

Comme il ne restait donc plus personne de sang royal à qui remettre le pouvoir, on choisit un frère du feu roi Diogo, nommé dom Henrique (8). Celui-ci, partant pour faire la guerre aux Anzique, laissa comme gouverneur, avec le titre de roi, dom Alvaro, un jeune homme de vingt-cinq ans, que sa femme avait eu d'un autre mariage. Dom Henrique mourut à la guerre, peu de temps après (9). D'un commun accord, dom Alvaro fut choisi et reconnu comme souverain (10), l'antique lignée des rois du Congo s'étant éteinte avec dom Henrique.

Dom Alvaro était un homme de bon jugement; il joignait l'autorité à la mansuétude. Il apaisa immédiatement tous les troubles du royaume. Il réunit tous les Portugais, tant religieux que laïcs, qui, par suite des guerres passées, s'étaient dispersés dans les provinces voisines; grâce à eux, sa foi catholique fut fort raffermie. Il les disculpa, démontrant qu'ils n'avaient pas été la cause des maux passés, ce qui apparut clairement à tous. Il décida de fournir par écrit de très amples informations sur ces événements au roi du Portugal et à l'évêque de San Tomé et leur fit porter des lettres par certaines personnes. L'évêque n'avait plus osé se risquer à visiter le

(8) Pigafetta fait de dom Henrique I le successeur immédiat de Diogo I : en réalité, c'est dom Bernardo I qui a succédé à dom Diogo I, son père, après avoir renversé son frère Afonso II, que les Portugais voulaient imposer. Il a occupé le trône de 1561 à 1565 ou 1567.

(9) Dom Henrique I commença à régner en 1567 : il mourut la même année ou l'année suivante.

(10) Alvaro I succéda à son parent Henrique I. Il régna de 1568 à 1587, année de sa mort. Sous son règne se produisit l'invasion des Jaga. Le roi dut abandonner sa capitale et se réfugier à l'île des Chevaux, une île du fleuve Congo. L'aide des Portugais lui permit de rentrer en possession de son royaume. C'est Alvaro I qui chargea Duarte Lopez d'une mission à la cour d'Espagne et auprès du pape.

royaume dans le feu de l'agitation. Dès qu'il eut reçu de telles nouvelles il s'embarqua immédiatement pour le Congo et s'employa, avec toute son autorité, à apaiser les dissensions, à remettre de l'ordre dans les affaires qui concernaient le culte divin et le ministère des prêtres. Peu après, il retourna à sa résidence de San Tomé où la maladie mit fin à ses jours. C'était la troisième fois que ces régions restaient sans évêque.

L'absence de pasteur fit que la foi chrétienne se refroidit quelque peu dans le cœur du roi, comme dans celui des seigneurs et du peuple. Tous se laissaient aller à la licence charnelle, et principalement le roi, entraîné par d'autres jeunes gens de son âge qui étaient ses familiers, en particulier par un seigneur de ses parents, nommé dom Francisco Bullamatara (11), ce qui signifie « prends-pierre ». Parce que c'était un grand seigneur, il menait librement une vie déréglée et s'était déjà en cela écarté des enseignements chrétiens. Il déclarait publiquement que c'était stupide de n'avoir qu'une seule femme et qu'en cela il valait mieux en revenir aux usages anciens. Le démon, par son intermédiaire, ouvrait ainsi la porte à la destruction, dans ce royaume, du temple de chrétienté qui avait été jusqu'alors édifié au prix de tant de peines. Cet homme s'écarta tellement du chemin de la vérité que, de péché en péché, il abandonna presque entièrement la vraie foi.

Entre-temps, il vint à mourir et, en qualité de noble seigneur, il fut enterré dans l'église Sainte-Croix, quoique manifestement suspect et entaché d'hérésie. Il se produisit un événement extraordinaire, propre à confirmer les bons dans la sainte foi et à épouvanter les méchants : la nuit, les esprits malins découvrirent une partie du toit de l'église Sainte-Croix où il était inhumé et, dans un grand fracas, entendu de toute la ville, ils le tirèrent hors de la tombe et l'emportèrent. Le lendemain matin, on retrouva les portes fermées, le toit rompu et le sépulcre vide de son corps.

Ce fut là un avertissement qui fit voir la gravité de la faute commise, au roi et à ceux qui le suivaient. Mais comme il n'y avait toujours pas d'évêque dans le royaume, le souverain qui était jeune et n'était pas marié, tout en restant ferme dans la foi, persévéra dans la licence charnelle jusqu'à ce que Dieu lui infligeât de sévères châtements.

(PIGAFETTA - LOPEZ, livre II, chapitre IV.)

(11) C'est précisément le surnom que, trois siècles plus tard, allait recevoir Stanley et qui devait passer à l'autorité européenne établie par la suite ! On reconnaît dans ce nom deux mots du kikongo : *bûla* « frapper, marteler, rompre, briser, écraser, broyer, partager » et *ma-tâi* variante dialectale, propre à la région côtière de *ma-tâdi* « pierres, rochers, récifs ».

## X

# PREMIERS CATÉCHISMES EN KIKONGO

royaume dans le feu de l'agitation. Dès qu'il eut reçu de telles nouvelles il s'embarqua immédiatement pour le Congo et s'employa, avec toute son autorité, à apaiser les dissensions, à remettre de l'ordre dans les affaires qui concernaient le culte divin et le ministère des prêtres. Peu après, il retourna à sa résidence de San Tomé où la maladie mit fin à ses jours. C'était la troisième fois que ces régions restaient sans évêque.

L'absence de pasteur fit que la foi chrétienne se refroidit quelque peu dans le cœur du roi, comme dans celui des seigneurs et du peuple. Tous se laissaient aller à la licence charnelle, et principalement le roi, entraîné par d'autres jeunes gens de son âge qui étaient ses familiers, en particulier par un seigneur de ses parents, nommé don Francisco Bullamatara (11), ce qui signifie « prends-pierre ». Parce que c'était un grand seigneur, il menait librement une vie déréglée et s'était déjà en cela écarté des enseignements chrétiens. Il déclarait publiquement que c'était stupide de n'avoir qu'une seule femme et qu'en cela il valait mieux en revenir aux usages anciens. Le démon, par son intermédiaire, ouvrait ainsi la porte à la destruction, dans ce royaume, du temple de chrétienté qui avait été jusqu'alors édifié au prix de tant de peines. Cet homme s'écarta tellement du chemin de la vérité que, de péché en péché, il abandonna presque entièrement la vraie foi.

Entre-temps, il vint à mourir et, en qualité de noble seigneur, il fut enterré dans l'église Sainte-Croix, quoique manifestement suspect et entaché d'hérésie. Il se produisit un événement extraordinaire, propre à confirmer les bons dans la sainte foi et à épouvanter les méchants : la nuit, les esprits malins découvrirent une partie du toit de l'église Sainte-Croix où il était inhumé et, dans un grand fracas, entendu de toute la ville, ils le tirèrent hors de la tombe et l'emportèrent. Le lendemain matin, on retrouva les portes fermées, le toit rompu et le sépulcre vide de son corps.

Ce fut là un avertissement qui fit voir la gravité de la faute commise, au roi et à ceux qui le suivaient. Mais comme il n'y avait toujours pas d'évêque dans le royaume, le souverain qui était jeune et n'était pas marié, tout en restant ferme dans la foi, persévéra dans la licence charnelle jusqu'à ce que Dieu lui infligeât de sévères châtements.

(RIGAPETTA - LOPEZ, *livre II, chapitre IV.*)

(11) C'est précisément le surnom que, trois siècles plus tard, allait recevoir Stanley et qui devait passer à l'autorité européenne établie par la suite. On reconnaît dans ce nom deux mots du kikongo : *bála* « frapper, marteler, rompre, briser, écraser, broyer, partager » et *ma-táá* variante dialectale, propre à la région côtière de *ma-táá* « pierres, rochers, récifs ».

## X

# PREMIERS CATÉCHISMES EN KIKONGO

1

## Extrait d'une minute d'une lettre royale à l'évêque de San Tomé (1)

Le roi (2), notre seigneur, ordonne que l'on fasse une lettre à l'évêque de San Tomé, dans laquelle il lui recommande de favoriser le Père Gaspar da Conceição et le Père Estêvão de Lagos, de l'ordre de saint François de l'observance, de la province de la Piété (3), qui vont au royaume du Congo, en compagnie de l'ambassadeur de Son Altesse et des ambassadeurs du dit roi du Congo ...; et aussi qu'il les appuie en ce qui concerne la méthode d'enseignement et d'évangélisation qu'ils ont fait imprimer ici en langue indigène, pour que ce soit plus communicable (4); et qu'il voie si les dits catéchismes sont également nécessaires pour l'enseignement des esclaves des domaines de la dite île, qui ne connaissent pas la langue portugaise et dont beaucoup comprendront la langue dans laquelle les dits catéchismes sont imprimés, qui est celle du royaume du Congo.

A Lisbonne, le 12 octobre 1556.

António Pinheiro.

2

## Minute d'une lettre royale au roi du Congo

Le roi notre seigneur ordonne que l'on fasse une lettre au roi du Congo dans laquelle il lui recommande vivement de traiter favorablement le Père Gaspar da Conceição, qui a déjà été là, et le Père Estêvão de Lagos, son compagnon. Le Père Gaspar, Son Altesse le renvoie au roi du Congo pour son réconfort, et parce qu'il a vu quel amour ce religieux porte aux choses du royaume du Congo et à la conversion et au salut des âmes de ce royaume, et [avec quel zèle il s'est appliqué] à l'information et à la connaissance, qu'il eut en peu de temps, de ce qui convenait pour la bonne conduite des choses du service de Notre-Seigneur dans le dit royaume. Pour le bien de celui-ci et de ses habitants, il fit en sorte que l'on imprimât des catéchismes en portugais et dans la langue du dit royaume, pour l'enseignement et l'évangélisation des gens du commun.

Le roi lui demande aussi et le prie d'entendre, de croire et de favoriser

(1) L'original portugais de cette lettre et de la suivante a été publié dans le tome II des *Monumenta* d'A. Brásio, pp. 391-392 et 393.

(2) Il s'agit du roi du Portugal.

(3) Au XIV<sup>e</sup> siècle, les Franciscains se divisèrent en deux familles : « les conventuels » et les « observants »; ceux-ci étaient répartis en plusieurs « provinces », dont l'une était la « province de (Notre-Dame de la) Piété ».

(4) Le catéchisme dont il est question ici, catéchisme portugais-kiKongo, fut imprimé à Évora (Portugal) en 1556, sous le titre *Cartilha de Doutrina cristã em lengoa de Congo* (= Abécédaire de doctrine chrétienne en langue du Congo). Malheureusement, on n'est pas parvenu jusqu'ici à en retrouver un seul exemplaire. Le R. P. F. Bontinck, C.I.C.M., a consacré à la question des premiers catéchismes en langue kiKongo un intéressant article dans le n° 8 (août 1961) de la revue *Ngonge. Carnets d'histoire et de littérature Kongo*, publiée à Léopoldville.

les dits Pères en tout ce qui leur paraît être du service de Notre-Seigneur et aussi d'instituer des collèges pour l'enseignement des jeunes, comme des maisons de retraite et des couvents afin que des religieux puissent aller au dit royaume.

A Lisbonne, le 12 octobre 1556.

António Pinheiro.

1

## Extrait d'une minute d'une lettre royale à l'évêque de San Tomé (1)

Le roi (2), notre seigneur, ordonne que l'on fasse une lettre à l'évêque de San Tomé, dans laquelle il lui recommande de favoriser le Père Gaspar da Conceição et le Père Estêvão de Lagos, de l'ordre de saint François de l'observance, de la province de la Piété (3), qui vont au royaume du Congo, en compagnie de l'ambassadeur de Son Altesse et des ambassadeurs du dit roi du Congo ...; et aussi qu'il les appuie en ce qui concerne la méthode d'enseignement et d'évangélisation qu'ils ont fait imprimer ici en langue indigène, pour que ce soit plus communicable (4); et qu'il voie si les dits catéchismes sont également nécessaires pour l'enseignement des esclaves des domaines de la dite île, qui ne connaissent pas la langue portugaise et dont beaucoup comprendront la langue dans laquelle les dits catéchismes sont imprimés, qui est celle du royaume du Congo.

A Lisbonne, le 12 octobre 1556.

António Pinheiro.

2

## Minute d'une lettre royale au roi du Congo

Le roi notre seigneur ordonne que l'on fasse une lettre au roi du Congo dans laquelle il lui recommande vivement de traiter favorablement le Père Gaspar da Conceição, qui a déjà été là, et le Père Estêvão de Lagos, son compagnon. Le Père Gaspar, Son Altesse le renvoie au roi du Congo pour son réconfort, et parce qu'il a vu quel amour ce religieux porte aux choses du royaume du Congo et à la conversion et au salut des âmes de ce royaume, et [avec quel zèle il s'est appliqué] à l'information et à la connaissance, qu'il eut en peu de temps, de ce qui convenait pour la bonne conduite des choses du service de Notre-Seigneur dans le dit royaume. Pour le bien de celui-ci et de ses habitants, il fit en sorte que l'on imprimât des catéchismes en portugais et dans la langue du dit royaume, pour l'enseignement et l'évangélisation des gens du commun.

Le roi lui demande aussi et le prie d'entendre, de croire et de favoriser

(1) L'original portugais de cette lettre et de la suivante a été publié dans le tome II des *Monumenta* d'A. Brásio, pp. 391-392 et 393.

(2) Il s'agit du roi du Portugal.

(3) Au XIV<sup>e</sup> siècle, les Franciscains se divisèrent en deux familles : « les conventuels » et les « observants »; ceux-ci étaient répartis en plusieurs « provinces », dont l'une était la « province de (Notre-Dame de la) Piété ».

(4) Le catéchisme dont il est question ici, catéchisme portugais-kikongo, fut imprimé à Évora (Portugal) en 1556, sous le titre *Curtilha de Doutrina christã em lingua de Congo* (= Abécédaire de doctrine chrétienne en langue du Congo). Malheureusement, on n'est pas parvenu jusqu'ici à en retrouver un seul exemplaire. Le R. P. F. Bontinck, C.I.C.M., a consacré à la question des premiers catéchismes en langue kikongo un intéressant article dans le n° 3 (août 1961) de la revue *Nganga. Canevas d'histoire et de littérature Kongo*, publiée à Leopoldville.

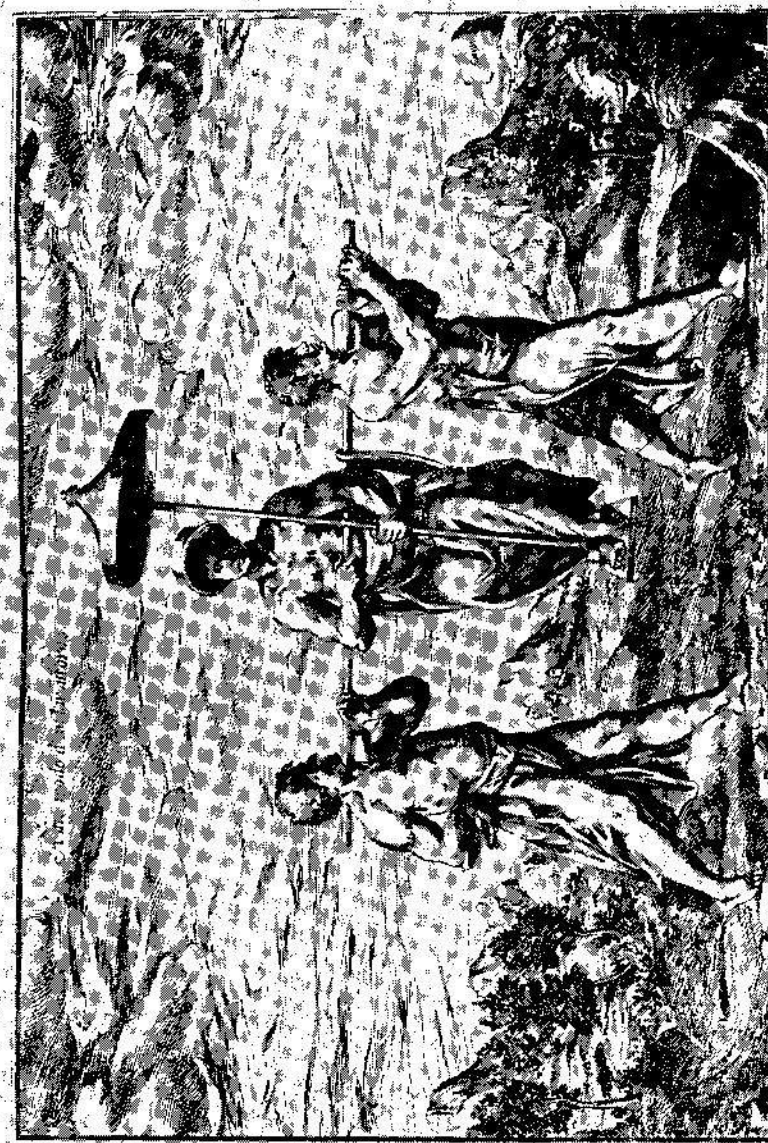
les dits Pères en tout ce qui leur paraît être du service de Notre-Seigneur et aussi d'instituer des collèges pour l'enseignement des jeunes, comme des maisons de retraite et des couvents afin que des religieux puissent aller au dit royaume.

A Lisbonne, le 12 octobre 1556.

António Pinheiro.



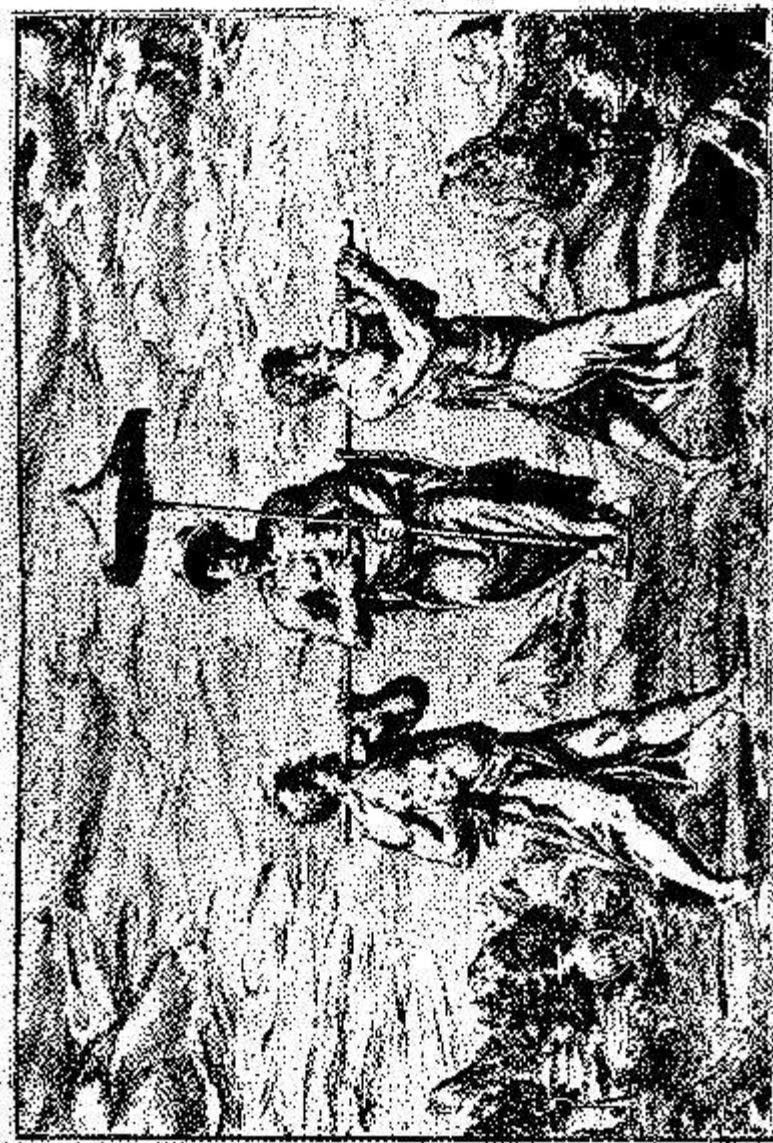
*Divers modes de transport des personnes.*



*Divers modes de transport des personnes.*



*Divers modes de transport des personnes.*



*Divers modes de transport des personnes.*





*Divers modes de transport des personnes.*

XI  
LES MINES DU CONGO



*Divers modes de transport des personnes.*

XI  
LES MINES DU CONGO

## CRAINTES DE DOM AFONSO I

Extrait d'une lettre (1) de Manuel Pacheco (2)  
à Jean III, roi du Portugal (3)  
(28-3-1536)

Je fais savoir également à Votre Altesse comment arriva dans ce royaume un certain Ruy Mendez, qui disait venir comme intendant des mines de cuivre, avec certains fondeurs. Et comme le roi du Congo est si soupçonneux, lorsqu'il entendit dire qu'un intendant arrivait avec des hommes et du matériel de fonderie, il lui sembla qu'on lui prenait son royaume et les mines et tout, de telle sorte qu'il montra que l'arrivée de cette personne lui était désagréable. Et il dit que lui-même suffisait, pour être l'intendant de Votre Altesse.

Toutefois ici, à sa cour, à l'intérieur de son palais, il fit faire des fourneaux et établir des ateliers, où on fondit le minerai de la veine au sujet de laquelle il écrivit à Votre Altesse et dont il lui a envoyé des échantillons, aussi bien du métal fondu que du minerai brut. Cela nous semble être du fer.

Après cela, je lui rappelai la chose et la lui remis à l'esprit tant de fois qu'il convint d'envoyer les fondeurs aux mines de cuivre. Et également de leur faire voir une mine de plomb, avec un de ses gentilshommes. Je ne sais avec quel rapport ils en reviendront. Le désir du roi du Congo est d'avoir le bonheur de servir Votre Altesse; et cependant, il a extrêmement peur d'entendre dire que Votre Altesse règne sur les Indes et que là où il y a de l'or ou de l'argent Elle fait immédiatement construire des forteresses, au point que plusieurs fois il m'a donné cela comme réponse à ma demande.

## ILLUSIONS...

1

Extrait d'une lettre de Gonçalo Nunes Coelho  
à Jean III, roi du Portugal (4)  
(20-4-1539)

Gimdarlache, un fondeur allemand, qui est resté dans ce royaume depuis la venue de Ruy Mendez et de ses artisans, me demanda plusieurs

(1) Cette lettre, écrite en portugais, a été publiée dans le tome II des *Monumenta* d'A. Brásio, pp. 57-60.

(2) Manuel Pacheco : Portugais, chargé par le roi du Portugal, en 1520, d'explorer l'Angola avec Balthasar de Castro, a exercé, au Congo, diverses fonctions, dont celles d'auditeur; il se trouvait au Congo en 1536. Renvoyé dans ce pays comme ambassadeur auprès du roi Diogo I, il mourut à San Tomé en 1557.

(3) Jean III : né à Lisbonne en 1502, devint roi en 1521 et mourut en 1557.

(4) Cette lettre, écrite en portugais, a été publiée dans le tome II des *Monumenta* d'A. Brásio, pp. 76-78.

fois d'écrire à Votre Altesse au sujet des mines qu'il a découvertes, ce que je fis et ferai parce que c'est le service de Votre Altesse, sans craindre le péril ni la peine car il était juste pour moi de souffrir pour la Justice. Et maintenant il vous écrit de nouveau ainsi qu'au chapelain majeur de la chapelle royale, qui doit présenter la lettre à Votre Altesse. Dans cette lettre, il assure des profits et des richesses, qu'il a vus et expérimentés en personne, de ses propres yeux, en quantité telle que cela me paraissait impossible; aussi lui imposai-je un serment, pour savoir s'il certifiait ce qu'il disait; à cette condition, j'écrirais à Votre Altesse. Le fondeur me certifia que le profit du cuivre, du plomb et de l'argent [des mines du Congo] était plus grand que le revenu de toute l'Espagne (5).

2

Extrait d'une lettre d'un religieux au Provincial du Portugal (6)  
(15-12-1587)

Cette année, l'armée des Portugais passa par Cambambe (7), où se trouvent les mines; les mineurs qu'elle amenait avec elle trouvèrent tant de mines et de si riches mines que, selon ce qu'ils écrivirent et selon ce qu'ils expérimentèrent par la suite dans les fontes qu'ils firent, ces mines dépassent les plus riches du Pérou...

## ...ET CONVOITISES PORTUGAISES

1

Lettre (8) d'António Vieira à Dona Catarina (9)  
(18-4-1566)

Madame,

Je suis tenu, aussi longtemps que je vivrai, de toujours servir les rois du Portugal et de les recommander à Notre-Seigneur Jésus-Christ dans mes faibles prières, parce que le roi notre seigneur, qui est dans la gloire, me donna en mariage une servante de Son Altesse, qui s'appelait Margarida da Silva. Madame, les années passées, lorsque j'allais à la cour du roi notre seigneur comme ambassadeur du roi dom Pedro mon sei-

(5) Il existe effectivement des gisements de cuivre dans le territoire de l'ancien royaume; mais ils n'ont pas l'importance qu'on leur prêtait au XVI<sup>e</sup> siècle. Un seul d'entre eux est exploité à l'heure actuelle : celui de Maquela dans les environs de San Salvador.

(6) On trouvera l'original portugais de cette lettre reproduit dans le tome III des *Monumenta* d'A. Brásio, pp. 348-355.

(7) Cambambe : en territoire angolais, au nord du Kwanza.

(8) On trouvera l'original portugais de cette lettre reproduit dans le tome II des *Monumenta* d'A. Brásio, pp. 543-544. On a gardé, dans la traduction, le décousu et les maladresses qui caractérisent l'original. António Vieira n'avait rien d'un épistolier!

(9) Dona Catarina : née à Torquemada en 1507, devint l'épouse de Jean III en 1524, fut régente du royaume après la mort du roi dont le successeur, don Sébastien, son petit-fils, était mineur. En 1562, elle abandonna la régence au Cardinal don Henri mais resta tutrice du jeune roi; elle mourut en 1578.

## CRAINTES DE DOM AFONSO I

Extrait d'une lettre (1) de Manuel Pacheco (2)  
à Jean III, roi du Portugal (3)  
(28-3-1536)

Je fais savoir également à Votre Altesse comment arriva dans ce royaume un certain Ruy Mendez, qui disait venir comme intendant des mines de cuivre, avec certains fondeurs. Et comme le roi du Congo est si soupçonneux, lorsqu'il entendit dire qu'un intendant arrivait avec des hommes et du matériel de fonderie, il lui sembla qu'on lui prenait son royaume et les mines et tout, de telle sorte qu'il montra que l'arrivée de cette personne lui était désagréable. Et il dit que lui-même suffisait, pour être l'intendant de Votre Altesse.

Toutefois ici, à sa cour, à l'intérieur de son palais, il fit faire des fourneaux et établir des ateliers, où on fondit le minerai de la veine au sujet de laquelle il écrivit à Votre Altesse et dont il lui a envoyé des échantillons, aussi bien du métal fondu que du minerai brut. Cela nous semble être du fer.

Après cela, je lui rappelai la chose et la lui remis à l'esprit tant de fois qu'il convint d'envoyer les fondeurs aux mines de cuivre. Et également de leur faire voir une mine de plomb, avec un de ses gentilshommes. Je ne sais avec quel rapport ils en reviendront. Le désir du roi du Congo est d'avoir le bonheur de servir Votre Altesse; et cependant, il a extrêmement peur d'entendre dire que Votre Altesse règne sur les Indes et que là où il y a de l'or ou de l'argent Elle fait immédiatement construire des forteresses, au point que plusieurs fois il m'a donné cela comme réponse à ma demande.

## ILLUSIONS...

## I

Extrait d'une lettre de Gonçalo Nunes Coelho  
à Jean III, roi du Portugal (4)  
(20-4-1539)

Gindarlache, un fondeur allemand, qui est resté dans ce royaume depuis la venue de Ruy Mendez et de ses artisans, me demanda plusieurs

(1) Cette lettre, écrite en portugais, a été publiée dans le tome II des *Monumenta d'A. Brásio*, pp. 57-60.

(2) Manuel Pacheco : Portugais, chargé par le roi du Portugal, en 1520, d'explorer l'Angola avec Balthazar de Castro, s'exerça, au Congo, diverses fonctions, dont celles d'auditeur; il se trouvait au Congo en 1536. Renvoyé dans ce pays comme ambassadeur auprès du roi Diogo I, il mourut à San Tomé en 1557.

(3) Jean III : né à Lisbonne en 1502, devint roi en 1521 et mourut en 1557.

(4) Cette lettre, écrite en portugais, a été publiée dans le tome II des *Monumenta d'A. Brásio*, pp. 76-78.

fois d'écrire à Votre Altesse au sujet des mines qu'il a découvertes, ce que je fis et ferai parce que c'est le service de Votre Altesse, sans craindre le péril ni la peine car il était juste pour moi de souffrir pour la Justice. Et maintenant il vous écrit de nouveau ainsi qu'au chapelain majeur de la chapelle royale, qui doit présenter la lettre à Votre Altesse. Dans cette lettre, il assure des profits et des richesses, qu'il a vus et expérimentés en personne, de ses propres yeux, en quantité telle que cela me paraissait impossible; aussi lui imposai-je un serment, pour savoir s'il certifiait ce qu'il disait; à cette condition, j'écrirais à Votre Altesse. Le fondeur me certifia que le profit du cuivre, du plomb et de l'argent [des mines du Congo] était plus grand que le revenu de toute l'Espagne (5).

## 2

Extrait d'une lettre d'un religieux au Provincial du Portugal (6)  
(15-12-1587)

Cette année, l'armée des Portugais passa par Cambambe (7), où se trouvent les mines; les mineurs qu'elle amenait avec elle trouvèrent tant de mines et de si riches mines que, selon ce qu'ils écrivirent et selon ce qu'ils expérimentèrent par la suite dans les fontes qu'ils firent, ces mines dépassent les plus riches du Pérou...

## ..ET CONVOITISES PORTUGAISES

## 1

Lettre (8) d'António Vieira à Dona Catarina (9)  
(18-4-1566)

Madame,

Je suis tenu, aussi longtemps que je vivrai, de toujours servir les rois du Portugal et de les recommander à Notre-Seigneur Jésus-Christ dans mes faibles prières, parce que le roi notre seigneur, qui est dans la gloire, me donna en mariage une servante de Son Altesse, qui s'appelait Margarida da Silva. Madame, les années passées, lorsque j'allais à la cour du roi notre seigneur comme ambassadeur du roi dom Pedro mon sei-

(5) Il existe effectivement des gisements de cuivre dans le territoire de l'ancien royaume; mais ils n'ont pas l'importance qu'on leur prêtait au XVI<sup>e</sup> siècle. Un seul d'entre eux est exploité à l'heure actuelle : celui de Maquela dans les environs de San Salvador.

(6) On trouvera l'original portugais de cette lettre reproduit dans le tome III des *Monumenta d'A. Brásio*, pp. 348-355.

(7) Cambambe : en territoire angolais, au nord du Kwanza.

(8) On trouvera l'original portugais de cette lettre reproduit dans le tome II des *Monumenta d'A. Brásio*, pp. 543-544. On a gardé, dans la traduction, le décousu et les maladresses qui caractérisent l'original. António Vieira n'avait rien d'un épistolier.

(9) Dona Catarina : née à Torquemada en 1507, devint l'épouse de Jean III en 1524, fut régente du royaume après la mort du roi dont le successeur, don Sébastien, son petit-fils, était mort. En 1562, elle abandonna la régence au Cardinal don Henri mais resta tutrice du jeune roi; elle mourut en 1578.

gneur (10), qui est dans la gloire, le roi notre seigneur du Portugal m'interrogea au sujet des mines de cuivre qui se trouvent au Congo, que le roi dom Afonso lui avait promises, et aussitôt que j'y fus, je les demandai; Son Altesse les avait demandées et le roi du Congo n'avait pas voulu les lui donner et Son Altesse avait fait faire beaucoup de frais.

Et maintenant, je donne cet avis à Votre Altesse que maintenant c'est le moment d'envoyer un ambassadeur, car ce roi dom Bernardo, qui maintenant règne au Congo, est jeune et très large et n'est pas jaloux comme ses prédécesseurs, qui étaient jaloux du royaume d'Angola et ne voulaient pas que le roi du Portugal fasse des découvertes au royaume d'Angola et ne voulaient pas non plus qu'il sache ce qu'il y avait là-bas; et de même, au royaume du Congo, ils ne voulaient pas que les rois du Portugal connaissent la chose du Congo, principalement les mines de cuivre et d'étain et d'ivoire, et d'autres métaux qui se trouveront là.

Ceci est un avis que je donne à Votre Altesse, parce que le roi notre seigneur, qui est maintenant dans la gloire, m'avait questionné très minutieusement au sujet de ces mines, vu qu'il désirait les faire demander au roi mon seigneur dom Pedro, roi du Congo. Cela ne put être mené à bonne fin à cause des nombreuses guerres qui se firent après cela, jusqu'à maintenant. Et maintenant si le roi notre seigneur veut faire demander le cuivre au roi du Congo, c'est maintenant le moment, parce que celui qui règne est très large et, comme il désire l'amitié du roi notre seigneur, il lui donnera tout ce que celui-ci demandera : c'est ainsi en effet qu'il agit avec tous les Blancs qui se trouvent au Congo. Et si on veut y envoyer quelqu'un, que ce soit un homme qui est déjà venu dans ces régions et qui sait comment on sert les rois d'ici et comment on traite les seigneurs.

Ce Paulo Dias qui est venu ici et qui connaît bien l'Angola, c'est un homme tel que lui que Votre Altesse doit envoyer ici, parce qu'il connaît la façon de faire du pays, aussi bien de l'Angola que du Congo. Et également un certain Afonso de Pina, un serviteur du roi notre seigneur, qui est marié, ici, dans cette île : il y a plus de quarante ans qu'il vit au Congo et maintenant il réside ici. Lui et Estêvão Roiz, le roi, par lettres royales, les a fait venir, pour son service, auprès du roi du Congo, parce qu'ils étaient dans les bonnes grâces de ce dernier. Pour cela, je dis à Votre Altesse qu'il est temps maintenant pour toute l'ambassade que le roi notre seigneur avait envoyée au roi du Congo, et que celui-ci l'acceptera et l'agréera.

Il y a 60 ans qu'on m'appelle António Vieira, mari de Margarida da Silva. Je prie Dieu pour la vie de Son Altesse et du Prince et pour son état [de roi].

Fait aujourd'hui, dix-huitième jour du mois d'avril, de l'an 1566. [Que Votre Altesse sache] au cas où elle voudrait de mes services, que je réside ici dans cette île.

António Vieira.

(10) Il s'agit de dom Pedro I, roi du Congo.

## Lettre au roi du Portugal (11)

(1566 ?)

Sire,

Votre Altesse me parla un jour du cuivre du Congo, puis la chose fut remise à plus tard : ce serait parce que le moment n'était pas opportun. Maintenant le roi du Congo est pacifique et tient sous son pouvoir et sous son commandement la région d'où l'on tire le cuivre. Le moment me semble maintenant opportun pour que Votre Altesse le lui fasse demander, parce que le roi est jeune et désireux d'avoir l'amitié de Votre Altesse et qu'il n'a pas besoin du cuivre et qu'il sera heureux de faire ce que Votre Altesse lui demandera. Et si, pour les faveurs qu'elle m'a déjà faites en me donnant une chose de sa maison et de la Reine, Votre Altesse juge utile pour son service de me donner, pour le roi du Congo, une lettre traitant du cuivre et d'autres choses dont Votre Altesse jugerait bon de traiter, je m'occuperai de cette affaire et d'autres dans lesquelles je pourrais vous servir.

Que Votre Altesse écrive au roi du Congo en lui demandant d'envoyer rapidement sa réponse, et en lui disant que Votre Altesse lui donnera pour cela une certaine quantité des marchandises du Portugal qu'il désire, ou bien de l'argent. Et moi, je rechercherai tout ce qui sera nécessaire et j'établirai avec le roi du Congo comment doit être le service de Votre Altesse. Je le ferai mieux et plus promptement que quelque autre personne, parce que je connais les affaires du pays, la condition et la qualité du roi et que je sais comment lui proposer cette résolution et combien il en a plus de profit. Je rappelle cela à Votre Altesse comme une chose dont elle m'a parlé, et en homme désireux de La servir.

## Lettre d'António Vieira au roi du Portugal (12)

(1566 ?)

Sire,

Il me souvient que Votre Altesse, lorsque je vins comme ambassadeur du roi dom Pedro, me questionna au sujet du cuivre qu'il y avait au Congo et me demanda si c'était la vérité qu'il y avait des mines de ce métal. Et comme maintenant il est venu à ma connaissance que Votre Altesse

(11) Cette lettre écrite en portugais et dont on ne connaît pas l'auteur a été publiée dans le tome II des *Monumenta* d'A. Brásio, pp. 545-546.

(12) L'original portugais de cette lettre se trouve publié dans le tome II des *Monumenta* d'A. Brásio, pp. 547-548.

gneur (10), qui est dans la gloire, le roi notre seigneur du Portugal m'interrogea au sujet des mines de cuivre qui se trouvent au Congo, que le roi dom Afonso lui avait promises, et aussitôt que j'y fus, je les demandai; Son Altesse les avait demandées et le roi du Congo n'avait pas voulu les lui donner et Son Altesse avait fait faire beaucoup de frais.

Et maintenant, je donne cet avis à Votre Altesse que maintenant c'est le moment d'envoyer un ambassadeur, car ce roi dom Bernardo, qui maintenant règne au Congo, est jeune et très large et n'est pas jaloux comme ses prédécesseurs, qui étaient jaloux du royaume d'Angola et ne voulaient pas que le roi du Portugal fasse des découvertes au royaume d'Angola et ne voulaient pas non plus qu'il sache ce qu'il y avait là-bas; et de même, au royaume du Congo, ils ne voulaient pas que les rois du Portugal connaissent la chose du Congo, principalement les mines de cuivre et d'étain et d'ivoire, et d'autres métaux qui se trouveront là.

Ceci est un avis que je donne à Votre Altesse, parce que le roi notre seigneur, qui est maintenant dans la gloire, m'avait questionné très minutieusement au sujet de ces mines, vu qu'il désirait les faire demander au roi mon seigneur dom Pedro, roi du Congo. Cela ne put être mené à bonne fin à cause des nombreuses guerres qui se firent après cela, jusqu'à maintenant. Et maintenant si le roi notre seigneur veut faire demander le cuivre au roi du Congo, c'est maintenant le moment, parce que celui qui règne est très large et, comme il désire l'amitié du roi notre seigneur, il lui donnera tout ce que celui-ci demandera : c'est ainsi en effet qu'il agit avec tous les Blancs qui se trouvent au Congo. Et si on veut y envoyer quelqu'un, que ce soit un homme qui est déjà venu dans ces régions et qui sait comment on sert les rois d'ici et comment on traite les seigneurs.

Ce Paulo Dias qui est venu ici et qui connaît bien l'Angola, c'est un homme tel que lui que Votre Altesse doit envoyer ici, parce qu'il connaît la façon de faire du pays, aussi bien de l'Angola que du Congo. Et également un certain Afonso de Pina, un serviteur du roi notre seigneur, qui est marié, ici, dans cette île : il y a plus de quarante ans qu'il vit au Congo et maintenant il réside ici. Lui et Estêvão Roiz, le roi, par lettres royales, les a fait venir, pour son service, auprès du roi du Congo, parce qu'ils étaient dans les bonnes grâces de ce dernier. Pour cela, je dis à Votre Altesse qu'il est temps maintenant pour toute l'ambassade que le roi notre seigneur avait envoyée au roi du Congo, et que celui-ci l'acceptera et l'agréera.

Il y a 60 ans qu'on m'appelle António Vieira, mari de Margarida da Silva. Je prie Dieu pour la vie de Son Altesse et du Prince et pour son état [de roi].

Fait aujourd'hui, dix-huitième jour du mois d'avril, de l'an 1566. [Que Votre Altesse sache] au cas où elle voudrait de mes services, que je réside ici dans cette île.

António Vieira.

(10) Il s'agit de dom Pedro I, roi du Congo.

## Lettre au roi du Portugal (11)

(1566 ?)

Sire,

Votre Altesse me parla un jour du cuivre du Congo, puis la chose fut remise à plus tard : ce serait parce que le moment n'était pas opportun. Maintenant le roi du Congo est pacifique et tient sous son pouvoir et sous son commandement la région d'où l'on tire le cuivre. Le moment me semble maintenant opportun pour que Votre Altesse le lui fasse demander, parce que le roi est jeune et désireux d'avoir l'amitié de Votre Altesse et qu'il n'a pas besoin du cuivre et qu'il sera heureux de faire ce que Votre Altesse lui demandera. Et si, pour les faveurs qu'elle m'a déjà faites en me donnant une chose de sa maison et de la Reine, Votre Altesse juge utile pour son service de me donner, pour le roi du Congo, une lettre traitant du cuivre et d'autres choses dont Votre Altesse jugerait bon de traiter, je m'occuperai de cette affaire et d'autres dans lesquelles je pourrais vous servir.

Que Votre Altesse écrive au roi du Congo en lui demandant d'envoyer rapidement sa réponse, et en lui disant que Votre Altesse lui donnera pour cela une certaine quantité des marchandises du Portugal qu'il désire, ou bien de l'argent. Et moi, je rechercherai tout ce qui sera nécessaire et j'établirai avec le roi du Congo comment doit être le service de Votre Altesse. Je le ferai mieux et plus promptement que quelque autre personne, parce que je connais les affaires du pays, la condition et la qualité du roi et que je sais comment lui proposer cette résolution et combien il en a plus de profit. Je rappelle cela à Votre Altesse comme une chose dont elle m'a parlé, et en homme désireux de La servir.

## Lettre d'António Vieira au roi du Portugal (12)

(1566 ?)

Sire,

Il me souvient que Votre Altesse, lorsque je vins comme ambassadeur du roi dom Pedro, me questionna au sujet du cuivre qu'il y avait au Congo et me demanda si c'était la vérité qu'il y avait des mines de ce métal. Et comme maintenant il est venu à ma connaissance que Votre Altesse

(11) Cette lettre écrite en portugais et dont on ne connaît pas l'auteur a été publiée dans le tome II des *Monumenta d'A. Brásio*, pp. 545-546.

(12) L'original portugais de cette lettre se trouve publié dans le tome II des *Monumenta d'A. Brásio*, pp. 547-548.

envoyait là-bas son ambassadeur, en homme désireux de servir Votre Altesse, je lui rappelle maintenant que dans cette région il y a du cuivre en grande quantité; le moment me paraît favorable pour que Votre Altesse le fasse demander au roi et pour que celui-ci l'accorde.

Et en homme qui connaît le pays du Congo et la condition du peuple de là-bas, je dis que la personne que Votre Altesse aurait à y envoyer devrait être un homme qui y aurait déjà séjourné parce qu'un tel homme sait comment il faut négocier avec le roi. Car un homme qui serait nouveau dans le pays, avant d'en connaître les façons de faire, perdra beaucoup de temps.

Ici se trouvent deux hommes honorables et riches qui séjournèrent longtemps au Congo, personnes pour qui l'ancien roi et celui-ci avaient beaucoup de respect, et dont chacune est disposée à servir en ce que Votre Altesse ordonnera. L'un d'eux se nomme Vasque Eanes Pacheco et l'autre Manuel Pacheco de Lima. Et comme je suis complètement aveugle, j'ai fait cet avis à Votre Altesse, en y joignant quelques items, par lesquels Votre Altesse aura plus de renseignements. Et si je suis nécessaire pour expliquer ces articles, tel que je suis j'irai, pour donner à Votre Altesse toutes les informations nécessaires.

António Vieira.

### LE ROI ALVARO I REFUSE...

A l'époque où le capitaine dont on a parlé se trouvait au Congo, le roi Sébastien (13) apprit que, dans ce royaume, on trouvait des mines d'argent, d'or et d'autres métaux. Il envoya, pour les reconnaître et les exploiter, deux maîtres en cet art, qui avaient déjà travaillé pour les Castillans en Occident. Mais un Portugais, nommé Francisco Barbudo (14), confesseur et intime du roi du Congo, persuada celui-ci de ne pas laisser découvrir ces mines. Il lui représenta qu'avec cela la libre possession du royaume lui serait peut-être enlevée peu à peu. S'en rapportant à cet avis, le roi fit conduire les deux maîtres susdits par d'autres chemins, là où il savait qu'on ne trouvait pas de mines de métaux.

C'est certainement parce que ce roi ne permit pas que s'exercât au Congo l'art de tirer et de fondre les métaux tant prisés en Europe, que les grands trafics vinrent à cesser et que les marchands du Portugal ne trouvèrent plus beaucoup d'intérêt à naviguer ou à séjourner dans ces contrées.

(PIGAFETTA - LOPEZ, livre II, chapitre VI.)

(13) *Don Sébastien* : roi du Portugal, né à Lisbonne le 20-1-1554, mort à Alcaçar-Quivir en 1578.

(14) *Francisco Barbudo* : l'arrivée au Congo du Père Francisco Barbudo est signalée dans une lettre adressée à Paulo Dias de Novais, le 22 octobre 1578.

### ...PUIS CEDE

A don Henri (15) succéda don Philippe (16), roi de Castille. Il fit savoir au commandant de l'île de San Tomé qu'il avait ceint la couronne du Portugal, et il lui fit remettre des lettres destinées au roi du Congo et qui annonçaient la même chose. Immédiatement, le commandant envoya au roi, avec le titre d'ambassadeur, Sebastião da Costa pour porter la nouvelle et les lettres royales. Après qu'il eut présenté les lettres et réglé les affaires nécessaires, le roi du Congo le renvoya à la cour pour porter au roi Philippe la réponse à ses lettres et lui annoncer qu'il s'offrait à lui faire connaître les mines de métal, que ses prédécesseurs avaient tenues secrètes; il lui envoyait plusieurs échantillons de minerais.

*Le vaisseau qui avait à son bord l'ambassadeur du Congo fait naufrage et se perd corps et biens. Dom Alvaro I envoie un nouvel ambassadeur à la cour d'Espagne, le commerçant portugais Duarte Lopez.*

... Lopez devait présenter divers échantillons de métaux et d'autres matières, dont il devait offrir, au nom du roi, la liberté du trafic, refusée par les souverains précédents.

(PIGAFETTA - LOPEZ, livre II, chapitre VI.)

(15) *Don Henri* : Le cardinal don Henri (1512-1580) monta sur le trône du Portugal à la mort du roi Sébastien (1578); il désigna Philippe II d'Espagne comme son successeur.

(16) *Don Philippe* : il s'agit de Philippe II (1527-1598), qui, monté sur le trône d'Espagne en 1556, fut reconnu comme roi du Portugal le 16 avril 1581.

envoyait là-bas son ambassadeur, en homme désireux de servir Votre Altesse, je lui rappelle maintenant que dans cette région il y a du cuivre en grande quantité; le moment me paraît favorable pour que Votre Altesse le fasse demander au roi et pour que celui-ci l'accorde.

Et en homme qui connaît le pays du Congo et la condition du peuple de là-bas, je dis que la personne que Votre Altesse aurait à y envoyer devrait être un homme qui y aurait déjà séjourné parce qu'un tel homme sait comment il faut négocier avec le roi. Car un homme qui serait nouveau dans le pays, avant d'en connaître les façons de faire, perdra beaucoup de temps.

Ici se trouvent deux hommes honorables et riches qui séjournèrent longtemps au Congo, personnes pour qui l'ancien roi et celui-ci avaient beaucoup de respect, et dont chacune est disposée à servir en ce que Votre Altesse ordonnera. L'un d'eux se nomme Vasque Hanes Pacheco et l'autre Manuel Pacheco de Lima. Et comme je suis complètement aveugle, j'ai fait cet avis à Votre Altesse, en y joignant quelques items, par lesquels Votre Altesse aura plus de renseignements. Et si je suis nécessaire pour expliquer ces articles, tel que je suis j'irai, pour donner à Votre Altesse toutes les informations nécessaires.

António Vieira.

### LE ROI ALVARO I REFUSE...

A l'époque où le capitaine dont on a parlé se trouvait au Congo, le roi Sébastien (13) apprit que, dans ce royaume, on trouvait des mines d'argent, d'or et d'autres métaux. Il envoya, pour les reconnaître et les exploiter, deux maîtres en cet art, qui avaient déjà travaillé pour les Castillans en Occident. Mais un Portugais, nommé Francisco Barbudo (14), confesseur et intime du roi du Congo, persuada celui-ci de ne pas laisser découvrir ces mines. Il lui représenta qu'avec cela la libre possession du royaume lui serait peut-être enlevée peu à peu. S'en rapportant à cet avis, le roi fit conduire les deux maîtres susdits par d'autres chemins, là où il savait qu'on ne trouvait pas de mines de métaux.

C'est certainement parce que ce roi ne permit pas que s'exercât au Congo l'art de tirer et de fondre les métaux tant prisés en Europe, que les grands trafics vinrent à cesser et que les marchands du Portugal ne trouvèrent plus beaucoup d'intérêt à naviguer ou à séjourner dans ces contrées.

(PIGAFETTA - LOPEZ, livre II, chapitre VI.)

(13) *Don Sébastien* : roi du Portugal, né à Lisbonne le 20-1-1554, mort à Alcazar-Quivir en 1578.

(14) *Francisco Barbudo* : l'arrivée au Congo du Père Francisco Barbudo est signalée dans une lettre adressée à Paulo Dias de Novais, le 22 octobre 1578.

### ...PUIS CEDE

A don Henri (15) succéda don Philippe (16), roi de Castille. Il fit savoir au commandant de l'île de San Tomé qu'il avait ceint la couronne du Portugal, et il lui fit remettre des lettres destinées au roi du Congo et qui annonçaient la même chose. Immédiatement, le commandant envoya au roi, avec le titre d'ambassadeur, Sebastião da Costa pour porter la nouvelle et les lettres royales. Après qu'il eut présenté les lettres et réglé les affaires nécessaires, le roi du Congo le renvoya à la cour pour porter au roi Philippe la réponse à ses lettres et lui annoncer qu'il s'offrait à lui faire connaître les mines de métal, que ses prédécesseurs avaient tenues secrètes; il lui envoyait plusieurs échantillons de minerais.

*Le vaisseau qui avait à son bord l'ambassadeur du Congo fait naufrage et se perd corps et biens. Dom Alvaro I envoie un nouvel ambassadeur à la cour d'Espagne, le commerçant portugais Duarte Lopez.*

... Lopez devait présenter divers échantillons de métaux et d'autres matières, dont il devait offrir, au nom du roi, la liberté du trafic, refusée par les souverains précédents.

(PIGAFETTA - LOPEZ, livre II, chapitre VI.)

(15) *Don Henri* : Le cardinal don Henri (1512-1580) monta sur le trône du Portugal à la mort du roi Sébastien (1578); il désigna Philippe II d'Espagne comme son successeur.

(16) *Don Philippe* : il s'agit de Philippe II (1527-1598), qui, monté sur le trône d'Espagne en 1556, fut reconnu comme roi du Portugal le 16 avril 1581.



XII  
SOUS LE RÈGNE  
DE DOM DIOGO I

## DEMELES AVEC DES EUROPEENS

1

Lettre du Père Jorge Vaz au Commandant de San Tomé (1)

(11-2-1549)

Messire,

Grâce, paix et amour du Christ notre Rédempteur demeurent toujours en votre âme ! Amen.

Comme le Père Diogo Gomez est là et que j'ai confiance dans l'homme d'honneur qu'il sera, je n'aurai pas le souci d'être très long dans cette lettre, je rendrai seulement compte en bref à Votre Grâce de ce qui s'est passé depuis le départ du Père.

Les religieux m'écrivirent, il y a quelques jours seulement, que le roi ne voulait absolument pas entendre de prédication et qu'il interdisait tout enseignement de la doctrine dans la chapelle appelée Ambiro, où un des pères allait instruire les femmes, car jamais nous ne réussimes à convaincre celles-ci de venir à l'église. Le souverain ordonna aussi qu'une messe qu'on allait dire là-bas chaque jour pour l'âme du roi dom Afonso, son aïeul, ne se dise plus. Et il se livra aussi à d'autres outrances, à propos d'une lettre que je lui écrivis d'ici, lettre dont il plaira à Notre-Seigneur que nous montrions bientôt la copie à Votre Grâce. Ainsi, à en juger par ses œuvres, il semble bien que cet homme est en train de devenir un nouveau Pharaon.

Les religieux m'écrivirent également, et en affirmant qu'il en était bien ainsi, que le roi passe beaucoup de nuits dans la maison du mulâtre Luis Pirez, qui maintenant est son âme, et que là il mange des confitures et s'amuse et que c'est dans ces choses-là et d'autres semblables que s'exerce la gravité d'un roi qui se vante beaucoup du nom de « très chrétien ». Il semble tout à fait nécessaire que le roi notre seigneur remédie avec rigueur à ces choses, car le fait que Son Altesse a traité jusqu'à présent les rois du Congo avec tant de cadeaux et de présents, les a fait parvenir au comble de l'orgueil. Que Votre Grâce croie bien qu'ils ne reçoivent pas les dons de Son Altesse comme d'un père et seigneur dont la sollicitude se marque par tant de cadeaux ! Non, ils les reçoivent comme venant d'une personne inférieure et de là vient qu'ils traitent tout avec mépris.

Je rends compte de cela brièvement à Votre Grâce, laissant tout le reste pour quand le service de Notre-Seigneur voudra que nous allions dans cette île. Plaise à Sa Divine Majesté que ce soit bientôt !

Le porteur de la présente est Manuel de Viana, auquel le roi a bien

(1) (2) (3) Le texte portugais de ces lettres a été publié dans le tome II des *Monumenta* d'A. Brásio, respectivement pp. 228-230, pp. 231-237 et pp. 242-245.

## SOUS LE REGNE DE DOM DIOGO I

fait part de ses affaires et qui les connaît très bien. Votre Grâce devrait s'informer minutieusement auprès de lui des affaires d'ici, pour écrire à ce sujet à Son Altesse, parce que ceux qui d'ici se rendent au Portugal pensent rarement à détromper Son Altesse, comme il est de raison de le faire.

Je demande à Votre Grâce, par amour de Notre-Seigneur, de faire embarquer promptement pour le Portugal le Père Diogo Gomez et le religieux qui l'accompagne, car ce sera bien servir Notre-Seigneur.

Que, par son infinie miséricorde, Notre-Seigneur visite toujours Votre Excellence de sa grâce, pour qu'en tout elle Le serve parfaitement.

De ce Pinda, le 11 février 1549.

Serviteur inutile du Seigneur et son prédicateur.

Jorge Vaz.

2

Extrait d'une lettre du Commandant de San Tomé  
au roi Jean III (2)

(18-2-1549)

Et maintenant les Pères de la Compagnie de Jésus qui ne recherchent ni honneurs ni intérêt, parce qu'ils blâmaient certaines actions publiques du peuple, il [= le roi du Congo] les a fait descendre de la chaire et jeter hors de l'église et leur a interdit de prêcher et pour cela ils ont été mal traités, et le Père Ribeiro a été frappé par des femmes qui accompagnaient la fille du roi, sur le parvis de l'église, alors qu'il essayait de sauver de la mort quelques esclaves de Portugais qu'elles voulaient tuer, chose qui semble épouvantable. Les religieux n'obtiennent pas, et il est à présumer qu'ils n'obtiendront pas, les résultats que je croyais d'abord, d'après ce qu'ils m'écrivaient et au sujet des choses que je dis.

De là est arrivé Fernão Lopez de Segura, fils de Bernardo de Segura, qui a été roué de coups, estafiladé et dépouillé, sans motif aucun par les gens de la garde du roi, et aussi un certain Gaspar Alvarez, et aussi un certain Gaspar Ferreira, qui a eu les oreilles coupées, à cause d'un ressentiment que nourrit le roi contre lui, dit-on, sans raison : le supplice a eu lieu un dimanche matin, sans aucune ordonnance de justice. Et de même beaucoup d'autres ont souffert d'autres choses.

Outre cela, on dit que les marchandises qu'il achète ou prend aux pauvres hommes qui vont là-bas pour gagner leur vie, il ne les leur paie pas, et quand il le fait, au moment où il achève de payer, il a déjà fini de consommer les denrées. Et d'autres menues vexations que je néglige...

## DEMELES AVEC DES EUROPEENS

1

Lettre du Père Jorge Vaz au Commandant de San Tomé (1)

(11-2-1549)

Messire,

Grâce, paix et amour du Christ notre Rédempteur demeurent toujours en votre âme ! Amen.

Comme le Père Diogo Gomez est là et que j'ai confiance dans l'homme d'honneur qu'il sera, je n'aurai pas le souci d'être très long dans cette lettre, je rendrai seulement compte en bref à Votre Grâce de ce qui s'est passé depuis le départ du Père.

Les religieux m'écrivirent, il y a quelques jours seulement, que le roi ne voulait absolument pas entendre de prédication et qu'il interdisait tout enseignement de la doctrine dans la chapelle appelée Ambiro, où un des pères allait instruire les femmes, car jamais nous ne réussîmes à convaincre celles-ci de venir à l'église. Le souverain ordonna aussi qu'une messe qu'on allait dire là-bas chaque jour pour l'âme du roi dom Afonso, son aïeul, ne se dise plus. Et il se livra aussi à d'autres outrances, à propos d'une lettre que je lui écrivis d'ici, lettre dont il plaira à Notre-Seigneur que nous montrions bientôt la copie à Votre Grâce. Ainsi, à en juger par ses œuvres, il semble bien que cet homme est en train de devenir un nouveau Pharaon.

Les religieux m'écrivirent également, et en affirmant qu'il en était bien ainsi, que le roi passe beaucoup de nuits dans la maison du mulâtre Luis Pirez, qui maintenant est son âme, et que là il mange des confitures et s'amuse et que c'est dans ces choses-là et d'autres semblables que s'exerce la gravité d'un roi qui se vante beaucoup du nom de « très chrétien ». Il semble tout à fait nécessaire que le roi notre seigneur remédie avec rigueur à ces choses, car le fait que Son Altesse a traité jusqu'à présent les rois du Congo avec tant de cadeaux et de présents, les a fait parvenir au comble de l'orgueil. Que Votre Grâce croie bien qu'ils ne reçoivent pas les dons de Son Altesse comme d'un père et seigneur dont la sollicitude se marque par tant de cadeaux ! Non, ils les reçoivent comme venant d'une personne inférieure et de là vient qu'ils traitent tout avec mépris.

Je rends compte de cela brièvement à Votre Grâce, laissant tout le reste pour quand le service de Notre-Seigneur voudra que nous allions dans cette île. Plaise à Sa Divine Majesté que ce soit bientôt !

Le porteur de la présente est Manuel de Viana, auquel le roi a bien

(1) (2) (3) Le texte portugais de ces lettres a été publié dans le tome II des *Monumenta d'A. Brásio*, respectivement pp. 225-230, pp. 231-237 et pp. 242-245.

fait part de ses affaires et qui les connaît très bien. Votre Grâce devrait s'informer minutieusement auprès de lui des affaires d'ici, pour écrire à ce sujet à Son Altesse, parce que ceux qui d'ici se rendent au Portugal pensent rarement à détromper Son Altesse, comme il est de raison de le faire.

Je demande à Votre Grâce, par amour de Notre-Seigneur, de faire embarquer promptement pour le Portugal le Père Diogo Gomez et le religieux qui l'accompagne, car ce sera bien servir Notre-Seigneur.

Que, par son infinie miséricorde, Notre-Seigneur visite toujours Votre Excellence de sa grâce, pour qu'en tout elle Le serve parfaitement.

De ce Pinda, le 11 février 1549.

Serviteur inutile du Seigneur et son prédicateur.

Jorge Vaz.

2

Extrait d'une lettre du Commandant de San Tomé  
au roi Jean III (2)

(18-2-1549)

Et maintenant les Pères de la Compagnie de Jésus qui ne recherchent ni honneurs ni intérêt, parce qu'ils blâmaient certaines actions publiques du peuple, il [= le roi du Congo] les a fait descendre de la chaire et jeter hors de l'église et leur a interdit de prêcher et pour cela ils ont été mal traités, et le Père Ribeiro a été frappé par des femmes qui accompagnaient la fille du roi, sur la parvis de l'église, alors qu'il essayait de sauver de la mort quelques esclaves de Portugais qu'elles voulaient tuer, chose qui semble épouvantable. Les religieux n'obtiennent pas, et il est à présumer qu'ils n'obtiendront pas, les résultats que je croyais d'abord, d'après ce qu'ils m'écrivaient et au sujet des choses que je dis.

De là est arrivé Fernão Lopez de Segura, fils de Bernardo de Segura, qui a été roué de coups, estafiladé et dépouillé, sans motif aucun par les gens de la garde du roi, et aussi un certain Gaspar Alvarez, et aussi un certain Gaspar Ferreira, qui a eu les oreilles coupées, à cause d'un ressentiment que nourrit le roi contre lui, dit-on, sans raison : le supplice a eu lieu un dimanche matin, sans aucune ordonnance de justice. Et de même beaucoup d'autres ont souffert d'autres choses.

Outre cela, on dit que les marchandises qu'il achète ou prend aux pauvres hommes qui vont là-bas pour gagner leur vie, il ne les leur paie pas, et quand il le fait, au moment où il achève de payer, il a déjà fini de consommer les denrées. Et d'autres mêmes vexations que je néglige...

## Lettre du roi du Congo au roi Jean III (3)

(10-3-1550)

Sire,

Les choses qui se passent ici, et les particularités de ces choses sont innombrables et il n'y a pas de patience à les supporter. Nous n'en disons à Votre Altesse que ce qui est de raison, et c'est que les Pères de la Société de Jésus qui furent envoyés par Votre Altesse sont certainement des hommes vertueux, de bon exemple. S'ils n'ont pas été respectés par nous autant à la fin qu'au début, la cause en est la suivante. Pendant que nous étions à la guerre, un des Pères était resté dans cette cité. Voici ce qui arriva : un jour qu'une de nos filles était dans la rue, l'esclave d'un Blanc, qui se trouvait près de la porte de la maison de son maître, doit avoir parlé mal, soit à elle, soit à l'une de ses suivantes, et pour cela elles battirent le dit esclave. Dans ce tumulte, le dit Père intervint, mais elles n'y consentirent pas, pour avoir l'esprit étourdi et moins de patience, comme des femmes qu'elles étaient. Tel doit être le motif pour lequel le Père est fort fâché.

Et à peu de jours de là, nous gagnâmes notre guerre; au cours de celle-ci, nous prîmes quelques Portugais à qui nous rendîmes la liberté. Mais bientôt, ils furent de nouveau arrêtés, parce qu'on nous dit qu'ils avaient dissimulé beaucoup d'argent, qu'il y avait dans notre palais de Chamquala. Et au même moment, nous fûmes informé que l'argent n'avait pas été dérobé par eux. Pour cela et aussi parce qu'ils sont les vassaux de Votre Altesse, ils furent libérés sur-le-champ. Certains d'entre eux avaient bien mérité d'être châtiés, ce qui ne se fit pas pour la raison déjà dite. S'ils ont subi quelque préjudice, c'est à cause de la guerre. Les Pères en eurent du ressentiment. Ils montrèrent beaucoup plus de ressentiment encore à notre égard, parce que nous ne châtiâmes pas notre fille, alors que nous ne savions rien, pour nous être ainsi éloigné [de la ville].

A peu de jours de là, l'un des dits Pères, étant en chaire, nous diffama, dans son sermon, en nous traitant de chien, d'imbécile, d'homme de peu de savoir et, quand il descendit de la chaire, il nous montra du doigt, en disant : « Jusqu'ici j'ai parlé en particulier, maintenant c'est à Votre Seigneurie Royale que je parle et que j'ai à parler ». Il dit cela, étant sur la dernière marche et ayant la barrette sur la tête. Cela nous fâcha beaucoup, d'être ainsi nommé et montré du doigt, ce qui montre qu'il s'en prenait à nous, car, lorsqu'il avait parlé en général, nous l'avions supporté. Il voulut que nous sachions, et que tous sachent, qu'il disait cela pour nous. Et, hors de la chaire, le supérieur, Jorge Vaz de son nom, reprit le dit Père parce qu'il disait de telles choses. Que Votre Altesse fasse témoigner le dit Jorge Vaz sous la foi du serment : c'est un religieux, il ne peut nier la vérité.

Quoique nous ayons été païens, ce n'est pas bien dit, nous le disons à Votre Altesse, ce qui se passe : ainsi on nous dit que le dit Jorge Vaz

est allé fournir de mauvais renseignements sur nous devant Votre Altesse; s'il en est ainsi, il n'a pas fait ce qu'il devait, parce que nous, nous ne croyons qu'en un seul Dieu, qui a fait le ciel et la terre, et que nous nous efforçons de garder ses saints commandements, comme l'ordonne Notre Sainte Mère l'Eglise. Votre Altesse devrait envoyer ici un homme en qui elle a confiance pour ouvrir une enquête. Pour cela, nous lui ferons place; il saura les maux que nous faisons à vos vassaux. Votre Altesse devrait envoyer dans ces régions des religieux avancés en âge et en savoir, qui puissent supporter des vivacités et ne s'excitent pas aussi vite, car nous, de notre côté, nous ne sommes pas assez vieux pour en supporter tant.

Voilà la principale cause du déplaisir que nous avons, que l'on nous ait manqué publiquement de respect, car Dieu Notre-Seigneur n'agrée pas que soient diffamés de telle manière des Infidèles ni des Juifs, comme on le voit par Elie : parce que celui-ci avait consenti à ce que ses enfants déshonorent les tribus d'Israël, Dieu a permis qu'il meure subitement et que ses fils meurent par le fer et ses brus, en couches (4). Votre Altesse ne devrait pas non plus agréer cela. Et ce religieux aussi, en chaire même, nous dit [souhaiter] qu'il plaise à Dieu que nous le fassions tuer là, et ne regretter qu'une chose, c'est que nous ne le fassions pas faire.

De même, le dit Père Jorge Vaz, étant à l'île de San Tomé, parla avec le Commandant et poussa les religieux à ne pas venir ici. Et en fait, certains moururent de chagrin d'être empêchés de venir. Ainsi Votre Excellence devrait lui faire demander les lettres qu'il écrivit de l'île à ses compagnons, et le faire interroger sur ses intentions et ses raisons et Votre Altesse verra qu'il en est comme nous le disons.

Que Votre Altesse veuille nous faire la grâce d'envoyer quelqu'un qui l'informe dans la vérité. Que la vie et l'état royal de Votre Altesse, le Très Haut Seigneur Dieu, par sa bénigne clémence, les ait toujours en sa sainte garde!

De cette cité de Congo, le dixième jour de mars de l'an mille cinq cent cinquante.

Roi dom Diogo.

Adresse : Au très haut et très puissant et très excellent et très chrétien sire, le roi du Portugal, notre frère.

## UN PROCES DE HAUTE TRAHISON

Extraits d'une enquête ordonnée par dom Diogo, roi du Congo (5)

(10-4-1550)

Copie d'une enquête que Sa Seigneurie Royale ordonna à l'auditeur

(4) Dom Diogo se réfère ici à l'Ancien Testament : *Livre des Rois*, II, 12-23, 31 - 35 et IV, 10-21.

(5) Ce document a été publié dans le tome II des *Monumenta* d'A. Brásio, pp. 248-262.

## Lettre du roi du Congo au roi Jean III (3)

(10-3-1550)

Sire,

Les choses qui se passent ici, et les particularités de ces choses sont innombrables et il n'y a pas de patience à les supporter. Nous n'en disons à Votre Altesse que ce qui est de raison, et c'est que les Pères de la Société de Jésus qui furent envoyés par Votre Altesse sont certainement des hommes vertueux, de bon exemple. S'ils n'ont pas été respectés par nous autant à la fin qu'au début, la cause en est la suivante. Pendant que nous étions à la guerre, un des Pères était resté dans cette cité. Voici ce qui arriva : un jour qu'une de nos filles était dans la rue, l'esclave d'un Blanc, qui se trouvait près de la porte de la maison de son maître, doit avoir parlé mal, soit à elle, soit à l'une de ses suivantes, et pour cela elles battirent le dit esclave. Dans ce tumulte, le dit Père intervint, mais elles n'y consentirent pas, pour avoir l'esprit étourdi et moins de patience, comme des femmes qu'elles étaient. Tel doit être le motif pour lequel le Père est fort fâché.

Et à peu de jours de là, nous gagnâmes notre guerre; au cours de celle-ci, nous primes quelques Portugais à qui nous rendîmes la liberté. Mais bientôt, ils furent de nouveau arrêtés, parce qu'on nous dit qu'ils avaient dissimulé beaucoup d'argent, qu'il y avait dans notre palais de Chamquala. Et au même moment, nous fûmes informés que l'argent n'avait pas été dérobé par eux. Pour cela et aussi parce qu'ils sont les vassaux de Votre Altesse, ils furent libérés sur-le-champ. Certains d'entre eux avaient bien mérité d'être châtiés, ce qui ne se fit pas pour la raison déjà dite. S'ils ont subi quelque préjudice, c'est à cause de la guerre. Les Pères en eurent du ressentiment. Ils montrèrent beaucoup plus de ressentiment encore à notre égard, parce que nous ne châtiâmes pas notre fille, alors que nous ne savions rien, pour nous être ainsi éloigné [de la ville].

A peu de jours de là, l'un des dits Pères, étant en chaire, nous diffama, dans son sermon, en nous traitant de chien, d'imbécile, d'homme de peu de savoir et, quand il descendit de la chaire, il nous montra du doigt, en disant : « Jusqu'ici j'ai parlé en particulier, maintenant c'est à Votre Seigneurie Royale que je parle et que j'ai à parler ». Il dit cela, étant sur la dernière marche et ayant la barrette sur la tête. Cela nous fâcha beaucoup, d'être ainsi nommé et montré du doigt, ce qui montre qu'il s'en prenait à nous, car, lorsqu'il avait parlé en général, nous l'avions supporté. Il voulut que nous sachions, et que tous sachent, qu'il disait cela pour nous. Et, hors de la chaire, le supérieur, Jorge Vaz de son nom, reprit le dit Père parce qu'il disait de telles choses. Que Votre Altesse fasse témoigner le dit Jorge Vaz sous la foi du serment : c'est un religieux, il ne peut nier la vérité.

Quoique nous ayons été païens, ce n'est pas bien dit, nous le disons à Votre Altesse, ce qui se passe : ainsi on nous dit que le dit Jorge Vaz

est allé fournir de mauvais renseignements sur nous devant Votre Altesse; s'il en est ainsi, il n'a pas fait ce qu'il devait, parce que nous, nous ne croyons qu'en un seul Dieu, qui a fait le ciel et la terre, et que nous nous efforçons de garder ses saints commandements, comme l'ordonne Notre Sainte Mère l'Eglise. Votre Altesse devrait envoyer ici un homme en qui elle a confiance pour ouvrir une enquête. Pour cela, nous lui ferons place: il saura les maux que nous faisons à vos vassaux. Votre Altesse devrait envoyer dans ces régions des religieux avancés en âge et en savoir, qui puissent supporter des vivacités et ne s'excitent pas aussi vite, car nous, de notre côté, nous ne sommes pas assez vieux pour en supporter tant.

Voilà la principale cause du déplaisir que nous avons, que l'on nous ait manqué publiquement de respect, car Dieu Notre-Seigneur n'agrée pas que soient diffamés de telle manière des Infidèles ni des Juifs, comme on le voit par Elie : parce que celui-ci avait consenti à ce que ses enfants déshonorent les tribus d'Israël, Dieu a permis qu'il meure subitement et que ses fils meurent par le fer et ses brus, en couches (4). Votre Altesse ne devrait pas non plus agréer cela. Et ce religieux aussi, en chaire même, nous dit [souhaiter] qu'il plaise à Dieu que nous le fassions tuer là, et ne regretter qu'une chose, c'est que nous ne le fassions pas faire.

De même, le dit Père Jorge Vaz, étant à l'île de San Tomé, parla avec le Commandant et poussa les religieux à ne pas venir ici. Et en fait, certains moururent de chagrin d'être empêchés de venir. Ainsi Votre Excellence devrait lui faire demander les lettres qu'il écrivit de l'île à ses compagnons, et le faire interroger sur ses intentions et ses raisons et Votre Altesse verra qu'il en est comme nous le disons.

Que Votre Altesse veuille nous faire la grâce d'envoyer quelqu'un qui l'informe dans la vérité. Que la vie et l'état royal de Votre Altesse, le Très Haut Seigneur Dieu, par sa bénigne clémence, les ait toujours en sa sainte garde!

De cette cité de Congo, le dixième jour de mars de l'an mille cinq cent cinquante.

Roi dom Diogo.

Adresse : Au très haut et très puissant et très excellent et très chrétien sire, le roi du Portugal, notre frère.

## UN PROCES DE HAUTE TRAHISON

Extraits d'une enquête ordonnée par dom Diogo, roi du Congo (5)

(10-3-1550)

Copie d'une enquête que Sa Seigneurie Royale ordonna à l'auditeur

(4) Dom Diogo se réfère ici à l'Ancien Testament : *Livre des Rois*, II, 12-23, 31 - 35 et IV, 10-21.

(5) Ce document a été publié dans le tome II des *Monumenta d'A. Brásilo*, pp. 248-262.

et proviseur Jorge Afonso de mener sur la trahison qu'ourdissait contre Elle dom Pedro Camguano Bamba.

Que sachent tous ceux qui verront cet instrument (6) public donné par mandat et autorité de justice au très puissant et très chrétien roi dom Diogo de Dieu par sa sainte grâce, que l'an mille cinq cent cinquante-deux de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le dix du mois de janvier de la présente année, dans cette cité de Congo, dans le palais de Sa Seigneurie Royale, il fut donc ordonné par le dit seigneur à l'auditeur et proviseur Jorge Afonso, en présence de moi-même, greffier, de lui faire passer le présent acte, avec la copie de l'enquête et de l'audition des témoins qui eurent lieu au sujet de la trahison ourdie contre lui par dom Pedro Camguano Bamba, et parce que Sa Seigneurie Royale veut qu'au royaume du Portugal, le roi, son frère, soit informé de la vérité, il donna ordre au dit auditeur de faire passer le présent acte, avec la copie de l'enquête, laquelle moi, greffier nommé plus loin, je transcrivis entièrement, mot à mot, ci-dessous; moi, Bellchior Dias, greffier et tabellion public en ce royaume et dans les seigneuries du Congo, je fis la transcription; et c'est ce qui suit.

Acte et enquête que Sa Seigneurie Royale fit faire à l'auditeur et proviseur Jorge Afonso au sujet de la trahison qu'ourdissait contre Elle dom Pedro Camguano Bamba.

An mille cinq cent cinquante de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le dix du mois d'avril de la présente année, dans cette cité de Congo, dans le palais de Sa Seigneurie Royale. Il fut donc dit par Sa Seigneurie Royale à l'auditeur et proviseur Jorge Afonso, en présence de moi-même, greffier nommé ci-dessous, que soient interrogés certains témoins et qu'il enquête sur la façon dont dom Pedro Camguano Bamba ourdissait une trahison contre Sa Seigneurie Royale pour soulever le royaume et s'en emparer. Le dit auditeur m'ordonna, à moi, greffier, de faire cet acte et d'interroger tous les témoins auxquels Sa Seigneurie Royale ordonna de se présenter, à quoi il fut satisfait entièrement. Moi Bellchior Dias, tabellion public et greffier du judiciaire et des orphelins en ce royaume et ces seigneuries du Congo pour le roi notre seigneur et pour Sa Seigneurie Royale, j'écrivis ceci.

Item. João Ane, serviteur de la chapelle, témoin ayant prêté serment sur les saints Evangiles, sur lesquels il a posé la main droite et qui lui furent donnés par l'auditeur et proviseur Jorge Afonso, et sur lesquels il promit de dire la vérité en ce qui lui serait demandé. Ce témoin dit que c'est vrai qu'il a vu à plusieurs reprises dom Bastião et dom Pedro Camguano Bamba en conversation et qu'il sait qu'il y avait entre eux beaucoup de relations et d'amitié et que cela, le témoin l'a vu à plusieurs reprises, parce qu'ils se trouvaient eux deux, et qu'il ne sait rien d'autre. Et en plus, le témoin déclara, sur la foi du serment qu'il avait prêté, que

(6) Instrument : ici « acte officiel » (comme un constat, un procès-verbal, etc.).

c'est vrai qu'il a vu de ses propres yeux, à plusieurs reprises, entrer Pedralveres dans l'église et parler avec dom Pedro; et tant qu'il était là, ils entraient dans la sacristie et fermaient les portes et parlaient eux deux, et toutefois, qu'il ne savait pas de quoi il était question; et il n'en dit pas plus à ce sujet. Et, pour attestation de la vérité, il signa ici avec le dit auditeur, et de ses relations avec les parties du procès, il ne dit rien. Bellchior Dias, greffier, écrivit cela.

Item. Dom Afonso, témoin ayant prêté serment sur les saints Evangiles qui lui furent donnés par le dit auditeur et proviseur Jorge Afonso, et sur lesquels il posa la main droite et promit de dire la vérité en ce qui lui serait demandé. Ce témoin dit que c'est vrai que le dit dom Pedro Camguano Bamba l'avait appelé un jour que lui, témoin, était dans l'église et lui avait dit, à lui, témoin, qu'il voulait lui parler en secret et que le dit dom Pedro lui dit de jurer sur le livre des saints Evangiles, car il voulait lui dire un très grand secret, et que lui, témoin, avait discuté opiniâtement avec lui, prétendant qu'il ne jurerait pas, que dom Pedro pouvait parler, qu'il ne dirait rien de ce que l'autre lui dirait.

Et le dit dom Pedro lui dit de nouveau de prêter serment; le témoin alors jura de ne rien dire. Alors le dit dom Pedro lui avait dit qu'il avait décidé de s'en aller et [avait demandé] si le témoin voulait partir avec lui, ainsi que le frère du témoin — car si lui, dom Pedro Camguano Bamba, s'en allait et que les deux autres restent, Sa Seigneurie Royale les ferait tuer et aussi le dit dom Pedro Camguano Bamba lui avait dit qu'ils ne devaient pas craindre d'aller avec lui, qu'ils n'étaient pas les seuls qui iraient avec lui, que la majeure partie des gens du royaume irait avec lui; et le témoin dit qu'il n'avait rien répondu au dit dom Pedro Camguano Bamba, à ce qu'il lui avait dit.

Et lorsque le dit dom Pedro vit que le témoin ne lui répondait rien, il le renvoya à un de ses familiers, à lui, dom Pedro, qui avait nom dom Bastião, qui l'aviserait de la manière dont il devait agir, et le témoin sortit de l'église. Et donc l'autre jour, au matin, le dit dom Bastião, familier du dit dom Pedro, qui traitait ses affaires, les fit appeler, lui, témoin, et son frère et leur dit que son seigneur dom Pedro lui ordonnait que le frère du témoin parte pour le Nsundi et pour Nocolla et qu'il fasse deux guerres, alors que lui s'enfuirait de l'église où il était et verrait si Sa Seigneurie Royale avait assez de pouvoir pour agir dans la guerre du Nsundi ou contre lui, dom Pedro (7).

(7) D'autres témoins furent interrogés : Pero Afonso Myllando, dom Pero Afonso, dom Bastião, Francisco Fernandez, dom João de Mello. Au procès-verbal de l'audition des témoins est jointe une lettre signée de dom Pedro Camguano Bamba, adressée à dom Rodrigo résidant à San Tomé, et dans laquelle l'accusé expose les motifs de son hostilité au souverain et fait part de ses intentions subversives.

XIII

UNE VISITE AU PALAIS DU ROI

## Extrait d'une lettre d'un missionnaire Jésuite au Père Général (1)

Arrivés à la cité où se trouvait le roi, beaucoup de gens en sortirent pour nous recevoir et nous emmenèrent chez leur grand féticheur qui s'appelle Manidongo, pour nous y loger dans trois petites maisons de paille, et Manidongo lui-même vint nous rendre visite aussitôt et nous donna, de la part du roi, des poules et des chèvres et de la farine et beaucoup de Calebasses de vin de palme et quelques fruits du pays et nous restâmes quelques jours avant de voir le roi, parce qu'il a coutume, quand des gens arrivent d'un autre pays dans le sien, de rester quelques jours avant de les voir. Et au bout de quatre ou cinq jours, il nous fit appeler pour que nous allions où il se trouvait, afin qu'il pût nous voir et nous parler.

Avant que nous n'arrivions à lui, nous passâmes par dix ou douze conciergeries; toutes ont leurs portiers, avec des clés; cette cité qui est sienne est complètement entourée d'arbres et de palmiers, qui lui servent de murailles et sont très serrés les uns contre les autres; de la paille très grosse et les palmiers eux-mêmes forment un entrelacement tel que personne ne peut entrer dans l'enceinte, si ce n'est par les portes. A la première conciergerie où nous arrivons, s'étend une cour intérieure très vaste, entourée de beaucoup de grands arbres. Le roi sort souvent pour se rendre dans cette cour; il s'y joint à tous les siens et il y fait souvent faire justice des malfaiteurs. Cette conciergerie est une grande maison; elle a deux portiers, l'un à l'entrée, l'autre à la sortie, car elle a deux portes.

Sortis de cette conciergerie, nous suivîmes une allée tournante jusqu'à ce que nous arrivions à une autre conciergerie. Ainsi, nous passâmes toutes les conciergeries et nous parvînmes dans une autre cour intérieure très grande, où le roi avait une maison; elle était faite à la façon d'un hangar, fort vaste, toute pleine de colonnes de bois très grosses, et entièrement ornée de nattes peintes; le bas en était construit avec du mortier. Dans cette maison, le roi était assis dans une chose carrée, faite de palmes et ressemblant à un siège de dame. Il tenait à la main une corne dans laquelle il buvait le vin; il y avait une grande Calebasse pleine de vin au milieu de la pièce, et beaucoup de gens assis auprès du roi, tous buvant du vin, dans des cornes. Ils boivent toute la journée, parce qu'ils tiennent cela pour un très grand honneur et font plus de cas du boire que du manger.

Le roi, quand nous fûmes entrés là où il se trouvait, nous reçut joyeusement; il nous fit asseoir auprès de lui et nous convia à manger un fruit qu'il apprécie beaucoup (et qui, dans sa langue, se nomme *cola*), bien qu'à nous, il nous semble très amer; ces gens lui trouvent bon goût. Et égale-

(1) Le texte espagnol de cette lettre datée du 9 mai 1563 a été publié dans le tome II des *Monumenta* d'A. Brásio, pp. 495-512, le passage traduit s'étend de la p. 500 à la p. 501.

ment, il nous fit boire de son vin en sa présence, pour nous faire grand honneur.

Du présent que lui apportait l'ambassadeur qui nous accompagnait, il se réjouit beaucoup : il lui semblait qu'il n'y avait personne qui lui fût comparable, puisque le roi du Portugal lui envoyait de telles choses. En effet, nos produits valent beaucoup chez eux et y sont grandement estimés. Et cela, à tel point que le roi se ceint d'une bande d'étoffe bleue et d'une autre de drap crêpé, et cela par privilège particulier, parce qu'il est le roi; les autres seigneurs ne peuvent en avoir autant. On estime particulièrement le drap crêpé, quoiqu'il soit de deuil et qu'il soit frisé...



XIV  
INVASION DU CONGO  
PAR LES JAGA

De Giachis, de quibus cap. 9. fecundi  
libri firmitatis.



Les Jaga, envahisseurs du royaume du Congo.

### Incursions des peuples Giaca dans le royaume du Congo; de leurs particularités et de leurs armes; de la prise de la capitale

En effet, des peuples qui vivent à la façon des Arabes et des antiques nomades, appelés Giaca, faisant des incursions dans le royaume du Congo, se mirent à le piller. Ils habitent aux environs du premier lac du Nil, dans la province de l'empire du Monemugi. Ce sont des gens cruels, des homicides; ils sont de grande stature et d'apparence horrible; ils se nourrissent de chair humaine, ils sont féroces au combat et très courageux. Ils sont armés de boucliers, de dards et de poignards. Ils vont nus. Ils sont sauvages dans leurs coutumes et leur vie de chaque jour. Ils n'ont pas de roi; ils habitent dans des cabanes en forêt, à la façon des pasteurs.

Les Giaca sortirent de leurs pays, détruisant par le fer et le feu et pillant toutes les régions par lesquelles ils passaient, jusqu'à ce qu'ils arrivassent aux frontières du royaume du Congo. Ils y entrèrent par la province de Batta, culbutèrent les premiers qui tentèrent de leur résister et se dirigèrent vers la capitale où se trouvait le roi (1), démoralisé par la victoire que ses ennemis avaient remportée dans le pays de Batta. Il se porta, avec les gens qu'il avait, au devant des Giaca, et le combat s'engagea sur cette même plaine où, dans le passé, Pango avait livré combat à dom Afonso. A moitié défait dans cette rencontre, le roi se retira dans la ville. Mais il ne s'y sentait pas en sécurité, abandonné de la grâce divine à cause de ses péchés. N'ayant pas cette confiance en lui qu'avait dom Afonso, il choisit d'abandonner la capitale à l'ennemi et de chercher refuge dans une certaine île du fleuve Zaire, appelée île du Cheval, emmenant avec lui les prêtres portugais et les principaux seigneurs du royaume. Ainsi les Giaca devinrent maîtres de la capitale et de tout le royaume. Les habitants s'enfuirent et se réfugièrent dans les montagnes et les lieux déserts. Les ennemis incendièrent la ville, les églises, détruisirent tout, ne laissant la vie sauve à personne. Divisés en plusieurs armées et se portant tantôt dans telle région, tantôt dans telle autre, ils se soumièrent tout le royaume. Dans cette persécution, tous les habitants du royaume du Congo furent châtiés, le roi, les seigneurs, le peuple, les Portugais, les religieux, chacun en particulier selon ses fautes. En effet, les populations réduites à errer dans ces régions moururent de faim et du manque de toutes choses; le roi et les siens, qui s'étaient réfugiés en grand nombre dans l'île susdite, qui est exiguë, souffrirent d'une si terrible disette que la plupart moururent de faim, ou de la peste, et qu'une petite quantité de nourriture en arriva à coûter le prix d'un esclave, c'est-à-dire au moins dix écus.

Sous le coup de la nécessité, le père vendait son fils, le frère vendait son frère, tant chacun essayait de se procurer des vivres par n'importe quelle scélératesse. Les gens que la famine faisait ainsi vendre étaient achetés par des marchands portugais qui venaient de San Tomé avec des bateaux chargés de victuailles. Les vendeurs disaient que c'étaient des esclaves et ceux qui étaient vendus comme tels le confirmaient, afin

(1) Le roi : il s'agit d'Alvaro I, qui, succédant à son parent, Henrique I, régna de 1568 à 1587, année de sa mort. C'est ce souverain qui chargea Duarte Lopez d'une mission à la cour d'Espagne et auprès du pape.

d'être délivrés du supplice de la faim. C'est ainsi qu'à San Tomé et au Portugal se trouvèrent en grande quantité des esclaves originaires du Congo, vendus par nécessité. Parmi eux, il y avait des personnes de sang royal et des seigneurs de haut rang.

Le roi vit alors très clairement que ses propres fautes lui avaient valu de tels malheurs. Si, comme roi, il ne fut pas puni par la faim, il ne put échapper à la cruelle maladie de l'hydropisie qui lui causait de forts gonflements des jambes et qui était due à l'air et à l'humidité de cette île et aux mauvais aliments. Cette maladie ne le quitta pas jusqu'à la mort. Frappé de ces adversités, le roi se convertit à Dieu, demandant pardon de ses fautes, faisant pénitence de ses péchés. Sur les conseils des Portugais, il envoya des ambassadeurs pour demander du secours au roi du Portugal et raconter tous les malheurs passés. Cela se passa à l'époque où commença à régner le roi Sébastien. Celui-ci, en toute diligence et amitié, envoya, pour secourir le roi du Congo, un capitaine nommé Francisco de Gouvea (2), qui avait l'expérience de plusieurs guerres en Inde et en Afrique. Il avait avec lui six cents soldats et était accompagné de nombreux gentilshommes aventuriers.

(PIGAFETTA - LOPEZ, *livre II, chapitre V.*)

Le capitaine Francisco de Gouvea était porteur d'un ordre d'après lequel l'île de San Tomé devait mettre à sa disposition des bateaux, des vivres et tout ce qui serait nécessaire pour cette expédition. Fourni de tout cela, il arriva finalement à l'île du Cheval. Le roi du Congo s'y trouvait encore. Les Portugais partirent de là avec lui et tous les guerriers du pays se joignirent à eux aussitôt qu'ils le purent. L'armée s'avança pour attaquer l'ennemi. Plusieurs fois elle engagea le combat en rase campagne. En un an et demi, le roi fut rétabli sur son trône. C'est davantage au fracas et à la puissance des arquebuses, engins extraordinairement redoutés par les Giaca, qu'au reste de l'armée, que l'on dut la victoire.

Ainsi, malgré eux, les Giaca furent chassés du royaume du Congo; bien peu d'entre eux rentrèrent au pays pour revoir les leurs. Le capitaine portugais, après quatre ans passés à remettre le roi à la tête de son royaume, s'en retourna au Portugal.

(PIGAFETTA - LOPEZ, *livre II, chapitre VI.*)

(2) *Francisco de Gouvea* : capitaine portugais que le roi Sébastien envoya au Congo en 1571; il réussit à chasser les Jaga qui avaient envahi le royaume du Congo et à rétablir le roi Alvaro I dans son pouvoir. La mission de Francisco de Gouvea était certainement accomplie en 1574, ainsi qu'en témoigne une lettre que lui adressa son souverain, le 19 mars 1574, pour lui ordonner de rentrer au Portugal, après avoir construit un fort au Congo. Le 24 septembre 1577, il débarqua à Lisbonne, souffrant d'un mal contracté au Congo, comme le dit la lettre royale du 10 novembre 1578 adressée à sa veuve, D. Guiomar da Costa. Il mourut de cette maladie, dans la capitale portugaise, le 30 octobre suivant; il était âgé de 70 ans. Dans la maison du chapitre du couvent Saint-François à Lisbonne, se trouve son épitaphe, qui commence en ces termes : « Aqui jaz Francisco de Gouvea Fidalgo da Casa del Rey nosso Senhor, que servio sincoenta annos em seus Reynos, e Senhorios da India, Persia, Africa, Guiné, e na Ilha de S. Tomé » [Ci-gît Francisco de Gouvea, gentilhomme de la maison du Roi notre seigneur, qui servit pendant cinquante ans dans ses royaumes et seigneuries d'Inde, de Perse, d'Afrique, de Guinée, et dans l'île de San Tomé].

## XV

# LUTTES POUR LA SUCCESSION DE DOM ÁLVARO I

Extrait du manuscrit 690  
de l'Arquivo da Torre do Tombo de Lisbonne (1)

1588

Entre-temps mourut le roi du Congo. Un de ses fils lui succéda; il avait pour nom dom Alvaro, comme son père, et l'année précédente il avait été investi comme prince (2).

Il fit rendre visite au Père (3), pour le consoler de la mort du Frère Francisco Nunez, qui, ayant contracté de grosses fièvres en plus de l'extrême lassitude procédant de son zèle pour gagner ces âmes à Dieu, rendit la sienne à son Créateur, pour recevoir de Lui la récompense de si glorieuses peines qu'il avait supportées pour Lui.

Le nouveau roi faisait dire également au Père combien il désirait traiter avec lui de plusieurs choses touchant le service de Dieu et le bien de son royaume. Et le procureur écrivit la même chose, et d'autres Portugais encore, qui étaient avec le roi. Cette même requête, le gouverneur l'avait faite au Père.

Le Père vint féliciter le roi à l'occasion de la succession du trône et lui apporta quelques objets, qu'il apprécia beaucoup. Mais comme ce roi, encore qu'il eût été reconnu solennellement comme prince et que son père l'eût désigné comme héritier, était un bâtard, il y avait un autre prétendant, son frère, enfant légitime, que beaucoup désiraient mettre en possession du royaume. Mais ils avaient appris que le gouverneur de la conquête (4) avait envoyé au nouveau roi, par le Père, une lettre dans laquelle, de la part du roi du Portugal, il lui offrait son aide et sa faveur. Aussi se calmèrent-ils et commencèrent-ils à lui rendre visite et à se présenter à lui avec les tributs accoutumés.

Quand, dans la cité où se trouvait le roi, cité qui porte le nom du Sauveur (5), on sut la venue du Père, le procureur l'envoya chercher par ses esclaves; et d'autres Portugais firent de même. Et lorsqu'il arriva à proximité de la cité, ils sortirent pour l'accueillir, avec des démonstrations de grand contentement.

Le roi était tellement pressé de le voir qu'enfreignant la coutume des seigneurs de ce pays, qui est de ne jamais parler à ceux qui viennent de l'extérieur si ce n'est après quelques jours, il lui fit rendre visite pour lui demander de bien vouloir aller le voir. L'accueil qu'il lui fit et l'allégresse qu'il montra furent inusités. Il traita le Père avec autant de respect qu'on

(1) Le texte portugais a été publié dans le tome III des *Monumenta* d'A. Brásio, pp. 375-382.

(2) Alvaro II Mpanzu a Nimi, fils d'Alvaro I, monta sur le trône en 1587, après avoir triomphé d'un de ses frères qui lui disputait le pouvoir; il régna jusqu'à sa mort survenue à San Salvador le 9 août 1614.

(3) Des deux religieux qui faisaient à ce moment-là de l'apostolat dans le royaume du Congo, l'un vint à mourir.

(4) Le gouverneur de la conquête : c'est-à-dire le gouverneur d'Angola, Paulo Dias de Novais.

(5) Cité qui porte le nom du Sauveur : San Salvador.

aurait pu attendre de quelque autre qui n'eût pas été roi. Et comme le souverain ne se sentait pas encore sûr, il demanda au Père de bien vouloir faire un certain voyage très important pour la paix de son royaume, et pour sa propre tranquillité et celle des siens, car il avait besoin d'une personne ayant de l'autorité. Mais changeant ensuite d'avis, il envoya l'official, donnant comme raison qu'il voulait garder le Père auprès de lui, pour être aidé de ses conseils, s'il rencontrait quelque difficulté, ce que déjà il semblait deviner.

En effet, sans qu'il n'en sût rien, une de ses sœurs, du côté de son père, sollicita les notables de la ville et les persuada de confier et de remettre la possession du royaume à l'autre prétendant, qui était son véritable frère, et elle crut avoir si bien la situation en main qu'elle écrivit à ce dernier, pour lui dire de venir et l'assurer que la ville se rendrait à lui sans quère de résistance ou même sans résistance du tout.

Celui-ci voyant l'occasion et pensant que s'il tardait, le gouverneur pourrait venir au secours de son frère, se mit en route avec les gens qu'il put avoir — et ils n'étaient pas nombreux. Il se pressa tellement et d'une façon si secrète qu'en peu de temps il arriva en vue de la cité, sans que personne ne s'en fût aperçu. Et la première chose qu'il fit, ce fut de faire dire aux Portugais de se retirer chez eux et de ne pas participer au combat, sinon aucun d'entre eux n'aurait la vie sauve, et les églises de tout le royaume seraient détruites, les images saintes brûlées, etc., etc...

Le roi, en chrétien, se fortifiant d'abord par le sacrement de confession fit demander au Père et aux autres prêtres de dire la messe le jour suivant, qui était le samedi 1<sup>er</sup> août, pour cette nécessité [dans laquelle il se trouvait]. Et, comme il avait confiance dans le Père, il lui remit tout l'or, les bijoux et les pierreries, qui lui venaient de son père, pour qu'il les dissimule et qu'il les distribue et les emploie dans des œuvres pies, au cas où Dieu permettrait que lui arrive quelque malheur à l'issue de cette guerre.

Voyant le peu de gens qui accompagnait son frère, le roi soupçonna que celui-ci comptait sur certains habitants de la cité; il fit appeler les principaux de ceux dont il présumait qu'ils pourraient avoir ourdi quelque trahison et leur dit franchement : « Je comprends bien que mon frère ne compte pas autant sur les gens qu'il a amenés avec lui, que sur vous autres, qui l'avez fait appeler. Vous, l'année passée, vous m'avez reconnu solennellement comme prince; mon père m'a laissé le royaume à sa mort, et ensuite vous m'avez de nouveau reconnu solennellement [comme roi]. Vous et mon père, vous m'avez donné la royauté, sans que moi, j'y prétende. Puisque vous voulez maintenant me l'enlever et la donner à mon frère, vous pouvez aller chez lui, car à moi, Dieu me suffit, et les Portugais, et mon bon droit. »

Cette brève harangue les émut et les confondit à tel point que, sur-le-champ, tous se jetèrent à ses pieds, et confessèrent la vérité, implorant son pardon et lui promettant de mourir pour lui. Et on comprit que c'est

avec ces dispositions qu'ils combattirent le jour suivant, jour où se livra la bataille, car ils en sortirent tous grièvement blessés.

Mais son frère, comme il en avait suborné d'autres, entra dans la ville avec une telle confiance et attaqua les partisans du roi et les Portugais avec une telle force que, par deux fois, il les fit reculer. Ce qui lui était d'une grande aide, c'est que le roi et les siens ne savaient pas quels étaient leurs ennemis et quels étaient leurs amis. Ce n'était pas seulement les Portugais, mais le roi lui-même que frappaient par derrière ceux qui allaient en sa compagnie. Cela causa chez tous les partisans du roi une telle confusion qu'ils se crurent complètement perdus.

Mais, comme Dieu s'oppose aux orgueilleux et favorise ceux qui mettent leur confiance en lui, au milieu de la confusion, il se produisit ceci : sans crainte des arquebuses, le frère du roi fonçait avec furie, et s'approchait toujours plus de l'endroit où il pensait que pouvait être le roi. Dès qu'il l'eut vu, il crut l'affaire terminée, car il surpassait de beaucoup le roi en vigueur, en taille et en force; comme un lion, il l'attaqua et pensa le tuer d'un coup qu'il lui porta, mais le roi reçut le coup sur son écu : quoique celui-ci fût très solide, il fut fendu et le roi légèrement blessé. Mais, comme l'ennemi, en portant ce coup, s'était découvert le corps, le roi, à son tour, lui porta un coup, qui lui ouvrit le ventre. Cela mit fin à la bataille car, dès que ses partisans apprirent sa mort, tous prirent la fuite, sans profit toutefois : on leur coupa tous les chemins et ils furent peu nombreux ceux qui échappèrent au massacre.

Le bruit court que jamais il ne mourut tant de gens, de familles si nobles au Congo. Parmi les victimes, se trouvèrent quelques-uns des descendants des anciens rois.

Pendant tout ce temps, le Père était en prière dans l'église. Apprenant la victoire du roi, il sortit pour le féliciter. Et le roi, dès qu'il le vit, vint à lui et le prit dans ses bras, lui montrant trois blessures qu'il avait reçues dans le dos et lui disant que les traîtres les lui avaient faites, mais qu'il n'y attachait pas d'importance, puisque Dieu lui avait accordé la grâce d'avoir la vie sauve et de remporter la victoire. Et ainsi, prenant le Père par la main, il s'en fut avec lui dans une église du bienheureux saint Jacques, qui se trouvait en face, et de là dans une autre, dédiée à saint Antoine, où était enterré son père, rendant grâce à Notre-Seigneur, qui l'avait délivré des mains de son frère. Et sur l'emplacement où il tua celui-ci, il fit immédiatement édifier un temple dédié à Notre-Dame. Et pour inspirer de la ferveur à tous et donner le bon exemple, le jour de la fête de la Vierge, lui-même avec ses intimes s'en fut à la carrière qui était éloignée et il en rapporta, sur le dos, un bloc de pierre, pour qu'on puisse se mettre à l'œuvre tout de suite. Un autre jour, la reine fit la même chose avec toutes ses dames, et, suivant cet exemple, les Portugais firent la même chose.

Cette affaire étant terminée, le Père, qui était rappelé par ordre de son supérieur, bien contre la volonté du roi, prit congé de lui, en lui promettant que bientôt lui-même, ou un autre Père, viendrait le rejoindre.

## XVI

# LE ROYAUME ET SA CAPITALE EN 1595

*En vue de l'érection de San Salvador comme siège épiscopal, l'ambassadeur du roi du Congo répondit, en 1595, à un questionnaire en treize points portant sur les divers aspects du royaume. Le texte, qui est en latin, a été publié dans le tome III des Monumenta d'A. Brásio, pp. 500-504.*

*Nous donnons, pour les trois premiers points, la traduction de la question et de la réponse.*

#### Question 1.

Sait-il dans quelle région est situé le royaume du Congo, quelle est sa qualité et quelle est son étendue, combien de cités et de localités il comprend et quelle est la capitale de ce royaume et comment s'explique la connaissance [que lui-même a de ces choses] ?

#### Réponse.

A la première question, il répondit que le royaume du Congo est situé sur la mer océane Occidentale, et dans cette partie de l'Ethiopie que l'on appelle Guinée (1), et que sa grandeur est, à peu de chose près, de trois cents lieues. Il a sous lui de nombreux rois, qui sont ses feudataires, à l'exception du roi d'Angola, qui, quoiqu'il reconnaisse le roi du Congo comme supérieur à lui, n'est cependant pas lié par un lien féodal, comme le sont les autres.

Et le dit royaume du Congo comprend de nombreuses cités, car, comme il a beaucoup de ducs, de comtes, de dynastes et de nobles, partout où ceux-ci font leur habitation, il y a de très vastes localités, qui communément sont appelées « Banza » ; et elles sont comme des cités. Il y a aussi d'autres localités moins remarquables. La capitale du royaume est la cité du Saint Sauveur, et c'est là que réside le roi du Congo avec sa cour et ses grands. Quant à la cause de la science qu'il a de ces choses : c'est parce que le dit témoin est voisin de la dite Cité du Saint Sauveur et qu'il a une véritable connaissance des choses susdites.

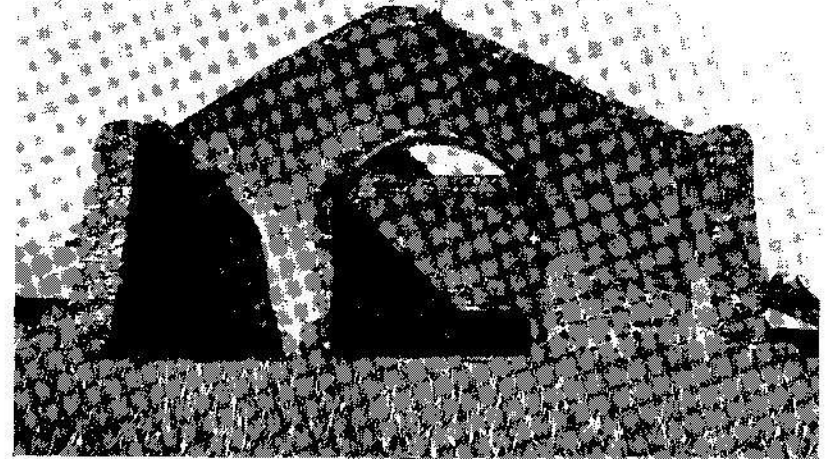
#### Question 2.

Sait-il sous l'autorité de qui le dit royaume se trouve au temporel, et comment s'appelle le roi actuel ?

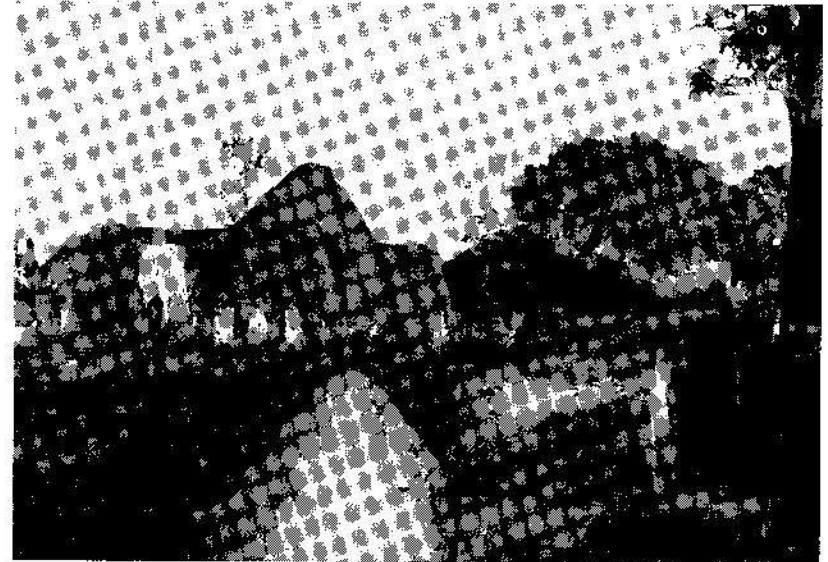
#### Réponse.

A la question 2, il répondit qu'au temporel, le royaume du Congo se trouve sous l'autorité du roi du Congo, et que l'actuel souverain de ce royaume s'appelle dom Alvaro, par la grâce divine propagateur de la

(1) *Guinée* : jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, on a appliqué le nom de Guinée à une vaste contrée d'Afrique renfermant plusieurs royaumes. L'*Encyclopédie* du XVIII<sup>e</sup> siècle la situait « entre la Nigritie au nord, l'Abyssinie à l'orient, & la Caffrerie au midi ». On appelait le royaume du Congo « Basse Guinée » ou « Guinée inférieure » ou encore « Guinée méridionale ».



*Ruines de la cathédrale de San Salvador.  
Vue du chœur (Photo P. Raymaekers, juin 1960).*



*Vue latérale de la cathédrale de San Salvador.  
Au premier plan, les tombes des rois du Congo.  
(Photo P. Raymaekers, juin 1960.)*

foi du Christ et protecteur de cette même foi dans ces parties de l'Éthiopie, souverain du très antique royaume du Congo, et de l'Angola, et de Matamba et d'Ocanga (2) et des Ambundu et d'autres royaumes et domaines situés en-deçà et au-delà du remarquable fleuve Zaïre, etc. Celui-ci, en vérité, est d'une si grande longueur que les habitants des dits royaumes n'en connaissent pas la naissance. Sa largeur, à l'endroit où il s'étend davantage, est de trois ou quatre lieues. Il forme de nombreuses îles, qu'habitent des Éthiopiens de ces royaumes. Il y a d'autres grands cours d'eau, qui tous abondent en poissons de diverses espèces, qui sont comestibles.

## Question 3.

Sait-il combien de feux comprend la dite cité, et si plusieurs églises y ont été édifiées, et sous l'invocation de qui elles sont placées et quelle en est la construction, et la qualité, et si elles ont besoin d'une restauration, et combien de membres du clergé il y a et qui a le soin des âmes ?

## Réponse.

A la question 3, il répondit que la cité du Saint Sauveur comprend plus ou moins dix mille feux et a six églises et seulement une paroisse et que, outre les dites églises, les nobles et les grands, qui résident dans la cité, ont des oratoires privés dans l'enceinte de leurs maisons, distincts et séparés des autres bâtiments de leurs habitations.

Quant à l'église du Saint Sauveur, elle est très grande, faite de pierres et de chaux, et d'une fort belle construction. Pour qu'y soit érigé un siège épiscopal, elle a besoin d'être agrandie. Dans les quelques bâtiments qui en dépendent, elle a un curé qui prend en charge le soin des âmes, et celui-ci remplit aussi les fonctions de vicaire général dans les affaires spirituelles pour l'évêque de San Tomé. En outre, il y a d'autres prêtres, des chapelains, qui sont au service de la même église. Les uns sont des Éthiopiens, les autres, des Portugais. Tantôt les prêtres dépassent le nombre de vingt, tantôt ils sont moins nombreux; tous peuvent être déplacés sur l'ordre de l'évêque lui-même.

## ANNEXE

Les rois du Congo au XVI<sup>e</sup> Siècle

*João I* : régna de .....? jusque vers 1506.

*Afonso I* : né entre 1455 et 1460, régna de 1506 à 1543.

*Pedro I* : fils d'Afonso I, régna de 1543 à 1545, mourut en 1566.

*Francisco I* : ne régna que très peu de temps (1545).

*Diogo I* : petit-fils d'Afonso I, régna de 1545 à sa mort survenue en 1561.

*Afonso II* : fils de Diogo I, fut imposé comme roi par les Portugais en 1561, mais fut renversé peu après par son frère Bernardo.

*Bernardo I* : fils de Diogo I, régna de 1561 à 1565 ou 1567.

*Henrique I* : mourut en 1567 ou 1568.

*Alvaro I* : parent de Henrique I, régna de 1568 à 1587.

*Alvaro II* : fils aîné d'Alvaro I, né vers 1548, régna de 1587 à 1614.

(2) *Ocanga* : *Okango* dans la *Beschrijvinge* (Description) de Dapper (1668), qui situe cette région au nord-est du duché de Mbata et dit qu'elle est traversée par le Kwango.

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

	Page
Frontispice de l'édition originale (1591) de la <i>Relatione</i> de Pigafetta - Lopez . . . . .	16
Carte du Congo . . . . .	18
Tronçon de sabre de combat . . . . .	21
Les Anzique souvent en guerre avec le Royaume du Congo . . . . .	22
Le palmier . . . . .	26
Les femmes guerrières de Monomotapa . . . . .	30
Le zèbre . . . . .	34
Curiosités de la flore et de la faune . . . . .	36
Poterie contenant des <i>nzimbu</i> . . . . .	44
Baptême de Mani Soyo . . . . .	48
Réception de l'ambassade portugaise . . . . .	50
Guerriers congolais . . . . .	60
Croix de Mbata-Makela . . . . .	62
Idoles et fétiches sont brûlés . . . . .	70
Le vêtement masculin . . . . .	78
Le vêtement féminin . . . . .	80
Divers modes de transport des personnes . . . . .	86, 87, 88
Les Jaga . . . . .	110
La cathédrale de San Salvador . . . . .	119

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
Introduction . . . . .	5
I. Découverte du Congo . . . . .	10
II. Description du royaume . . . . .	15
1. Du circuit du territoire que possède actuellement le roi du Congo, suivant les quatre côtés décrits . . . . .	17
2. Provinces du royaume du Congo . . . . .	20
3. De la province de Soyo qui est la contrée du fleuve Zaïre, et de Loango . . . . .	23
4. De la troisième contrée appelée Nsundi . . . . .	24
5. De la quatrième province appelée Mpango . . . . .	25
6. De la cinquième région qui s'appelle Mbata . . . . .	27
7. De la sixième et dernière contrée appelée Mpemba . . . . .	29
8. De l'emplacement de la capitale du royaume du Congo . . . . .	31
III. Le fleuve Zaïre . . . . .	33
IV. Vie quotidienne . . . . .	39
L'alimentation . . . . .	41
1. Extrait d'une lettre du Père Jésuite Jâcome Dias . . . . .	41
2. Extrait de Pigafetta - Lopez . . . . .	41
3. Extrait d'une lettre d'un religieux au Provincial du Portugal . . . . .	42
Les <i>nzimbu</i> , monnaie du Congo . . . . .	42
1. Extrait de Pigafetta - Lopez . . . . .	42
2. Extrait d'une description de l'Angola par Domingos de Abreu de Brito . . . . .	43
V. Première ambassade portugaise et baptême de dom João I . . . . .	45
VI. Enseignement pour Congolais en 1504. . . . .	55
VII. Luites pour la succession de dom João I. . . . .	57
VIII. Dom Afonso I . . . . .	65
1. Extrait d' <i>Asia</i> de João de Barros . . . . .	66
2. Lettre du Vicaire Rui de Aguiar au roi Manuel du Portugal . . . . .	71
3. Lettre du Pape Paul III au roi du Congo . . . . .	73



# HISTOIRE DU ROYAUME DU CONGO

	Page
IX. De dom Pedro I à dom Alvaro I . . . . .	75
X. Premiers catéchismes en kiKongo . . . . .	83
1. Extrait d'une minute d'une lettre royale à l'évêque de San Tomé . . . . .	84
2. Minute d'une lettre royale au roi du Congo . . . . .	84
XI. Les mines du Congo . . . . .	89
Craintes de dom Afonso I . . . . .	90
Extrait d'une lettre de Manuel Pacheco à Jean III, roi du Portugal . . . . .	90
Illusions ... . . . .	90
1. Extrait d'une lettre de Gonçalo Nunes Coelho à Jean III, roi du Portugal . . . . .	90
2. Extrait d'une lettre d'un religieux au Provincial du Portugal . . . . .	91
... et convoitises portugaises . . . . .	91
1. Lettre d'António Vieira à Dona Catarina . . . . .	91
2. Lettre au roi du Portugal . . . . .	93
3. Lettre d'António Vieira au roi du Portugal . . . . .	93
Le roi Alvaro I refuse... . . . .	94
... puis cède . . . . .	95
XII. Sous le règne de dom Diogo I . . . . .	97
Démêlés avec des Européens . . . . .	98
1. Lettre du Père Jorge Vaz au Commandant de San Tomé . . . . .	98
2. Extrait d'une lettre du Commandant de San Tomé au roi Jean III . . . . .	99
3. Lettre du roi du Congo au roi Jean III . . . . .	100
Un procès de haute trahison . . . . .	101
XIII. Une visite au palais du roi . . . . .	105
XIV. Invasion du Congo par les Jaga . . . . .	109
XV. Luttres pour la succession de dom Alvaro I . . . . .	113
XVI. Le royaume et sa capitale en 1595 . . . . .	117
Annexe. - Les rois du Congo au XVI <sup>e</sup> siècle . . . . .	121
Table des illustrations . . . . .	122
Table des matières . . . . .	123